

Jean-François Bayart, Ibrahima Poudiougou,
Giovanni Zanoletti

L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest

Des empires à la nation

Terrains
du siècle



KARTHALA - AFD

Les classes politiques africaines ont choisi, au lendemain des indépendances, de reproduire le cadre territorial hérité de la colonisation et ont entériné le principe de l'État-nation. Ce dernier contredit la plupart des ressorts politiques, économiques, culturels des sociétés africaines. Mais il a aussi fait l'objet de processus d'appropriation souvent massive, et toujours créative, de la part de l'ensemble de leurs acteurs.

Cette double réalité rend insuffisantes la plupart des interprétations qui mettent l'accent sur des contradictions supposées insurmontables entre un État hérité de la colonisation et les sociétés du cru, sous la forme d'un jeu à somme nulle. Les choses sont en fait plus compliquées. Car les régimes de légitimité, de sécurité, de responsabilité sociale, d'enrichissement, de représentation culturelle et politique du « bon gouvernement » participent simultanément de ces deux dimensions historiques, d'espaces différents, de durées disparates qui s'encastrent les unes dans les autres plutôt qu'elles ne se succèdent.

Cette distorsion inhérente aux sociétés africaines contemporaines est source d'ambivalence, plutôt que d'ambiguïté comme le pensaient Cheikh Hamidou Kane et Georges Balandier. Elle rend problématique l'institutionnalisation d'une gouvernance de la transparence, et tend à inscrire la compétition politique, l'accumulation de la richesse et la lutte sociale dans l'ordre de la violence.

Jean-François Bayart est professeur à l'IHEID de Genève, et titulaire de la chaire Yves Oltramare « Religion et politique dans le monde contemporain ». *Ibrahima Poudiougou* est doctorant à l'Université de Turin. *Giovanni Zanoletti* est doctorant à l'Université Paris-Nanterre.

Collection **Terrains du siècle**

Dirigée par Stéphane Devaux



L'ÉTAT DE DISTORSION
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Couverture: Falaise de Bandiagara, Mali, 2018.

© Ibrahima Poudiougou.

© Éditions Karthala, 2019

22-24, boulevard Arago – 75013 Paris

www.karthala.com

ISBN: 978-2-8111-2625-4

Jean-François Bayart,
Ibrahima Poudiougou,
Giovanni Zanoletti

L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest

Des empires à la nation

KARTHALA
22-24 bd Arago
75013 Paris

AFD
(Agence française de développement)
5 rue Roland Barthes
75012 Paris

Remerciements

Cette étude repose sur nos expériences respectives de chercheur, sur une prise en considération de la littérature scientifique disponible – même s’il ne nous a pas toujours été possible de la citer systématiquement, faute d’espace –, et sur des entretiens réguliers avec des chercheurs spécialistes des différents pays de la zone analysée. Elle a été préparée par un séminaire fermé, tenu dans le cadre de la chaire d’Études africaines comparées de l’université Mohammed VI Polytechnique, à Rabat, le 6 avril 2017. Nous remercions, en particulier, Jean-Hervé Jézéquel, Boris Samuel, Silvia Bruzzi, Olivier Vallée, Anna Dessertine et Alimou Diallo pour leur participation active et stimulante à ce séminaire. En outre, Ibrahima Poudiougou et Giovanni Zanoletti ont effectué des missions de terrain de plusieurs semaines au Mali, en 2016-2018.

Introduction

Les classes politiques africaines et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont choisi, au lendemain des indépendances, de reproduire le cadre territorial hérité de la colonisation et ont entériné le principe de l'État-nation. De ce fait, elles sont demeurées dans l'épure d'une combinatoire biséculaire associant l'expansion du mode de production capitaliste et l'universalisation de l'État-nation comme mode d'organisation politique à l'échelle du système international¹. Cette séquence, dont nous ne sommes pas sortis en dépit des apparences et des interprétations dominantes des relations internationales, s'est paradoxalement accompagnée de la cristallisation et de l'exacerbation de formes particularistes d'identification sociale, dont l'ethnicité et la confession religieuse sont les deux principales manifestations sur l'ensemble du continent africain.

De telles transformations ont profondément affecté les sociétés ouest-africaines et sahariennes depuis le XIX^e siècle. D'une part, elles ont contredit la plupart de leurs ressorts politiques, économiques, culturels, et notamment leur rapport au territoire, à la souveraineté, à la richesse et la pauvreté, à la responsabilité sociale et politique, à la mobilité spatiale, à la liberté et à la dignité. D'autre part, elles ont fait l'objet de processus d'appropriation souvent massive, et toujours créative, de la part de l'ensemble de leurs acteurs. Cette double réalité rend insuffisantes la plupart des interprétations qui

1. Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.

mettent l'accent sur des contradictions supposées insurmontables entre un État hérité de la colonisation et les sociétés du cru, sous la forme d'un jeu à somme nulle.

Un exemple classique suffit à le démontrer. Le compromis entre l'État sénégalais et les confréries islamiques, qui a été sous-jacent à une décolonisation pacifique, au caractère somme toute tempéré du régime de parti unique, et à la démocratisation de celui-ci, est un legs de l'histoire coloniale, que d'aucuns jugeront heureux. Mais la laïcité sénégalaise s'enracine également dans la distanciation que la plupart des cheikhs – à commencer par le lignage pieux des Mbacké, dont est issu Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la confrérie des Mourides – ont cultivée à l'égard des pouvoirs monarchiques, en particulier wolof, de la Sénagambie depuis le djihad de Nasir al-Din (1673-1677), notamment à partir du règne de Lat Soukabé Fal (1697-1719) dans le Cayor. Autrement dit, la différenciation des sphères du politique et du religieux, constitutive de l'État bureaucratique moderne, peut être le fruit non seulement de la greffe, en Afrique, des institutions et des idéologies européennes à la faveur de la colonisation, mais aussi de processus endogènes beaucoup plus anciens. Ironie de l'histoire, elle procède largement, au Sénégal, de l'islam, nonobstant les représentations orientalistes et péjoratives qui prévalent en Europe.

Les choses sont en fait beaucoup plus compliquées que ne le donnent à penser des raisonnements binaires, dans la mesure où les régimes de légitimité, de sécurité, de responsabilité sociale, d'enrichissement, de représentation culturelle et politique du « bon gouvernement » participent simultanément de ces deux dimensions historiques, d'espaces différents, de durées disparates qui s'encastrent les unes dans les autres plutôt qu'elles ne se succèdent. Les analyses distinguant les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale, et opposant l'Afrique aux entités européennes ou autres qui ont fait irruption dans son histoire, s'avèrent très pauvres pour

comprendre les problèmes de gouvernance que rencontrent les États africains, et les crises ou conflits qui les affectent.

La notion même de périodisation, que critiquent au demeurant un nombre croissant d'historiens, est trompeuse et n'aide pas à appréhender l'historicité des sociétés africaines dans leur complexité et leur multidimensionnalité. Comme toutes les sociétés, mais de manière peut-être plus évidente lorsqu'on les analyse dans le détail et que l'on se déprend de la mythologie dépendantiste, faisant de la césure coloniale (ou de la traite atlantique) l'alpha et l'oméga de leur historicité, les sociétés politiques africaines reposent sur l'imbrication de durées hétérogènes, «longues», «moyennes» ou «courtes», au sens où l'entendait Fernand Braudel. Jean-Pierre Warnier a ainsi pu montrer comment le système des échanges régionaux, dans le Bamenda, au Cameroun, est demeuré dépendant de la localisation des palmeraies et des zones de production métallurgique, et s'avère enraciné dans le Néolithique et l'Âge du Fer². De même, l'historicité de la société wolof, au Sénégal, renvoie au monde marchand et esclavagiste du XVIII^e siècle, plutôt qu'à l'économie de la rente arachidière des XIX^e et XX^e siècles³. Quant au Sahara, il reste régi selon des logiques cosmopolites de mobilité que légitiment le droit islamique, les confréries, les pratiques commerciales, les usages pratiques du désert, les coalitions lignagères ou les alliances interlignagères, les rapports de clientélisme ou de servitude, les récits généalogiques, plutôt que quelque souveraineté politique que ce soit⁴. La compréhension de l'Afrique contemporaine demande un vigoureux zoom arrière.

2. Jean-Pierre Warnier, *Échange, développements et hiérarchie dans le Bamenda précolonial (Cameroun)*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1985, p. 3.

3. James F. Searing, *West African Slavery and Atlantic Commerce. The Senegal River Valley, 1700-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 196.

4. Lydon Ghislaine, *On Trans-Saharan Trails: Islamic Law, Trade Networks, and Cross-Cultural Exchange in Nineteenth-Century Western Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Daniel J. Schroeter, *Merchants of Essaouira*.

Au-delà de la commodité analytique de la distinction braudélienne, il faut comprendre, avec Henri Bergson, la compénétration de ces durées, tant du point de vue de la structuration objective des sociétés – leur organisation politique, leur mode de production, leurs rapports sociaux, par exemple – que de celui de leur conscience culturelle et politique. La compénétration des durées donne notamment lieu à des effets de mémoire traumatique, d'hypertrophie de la mémoire, que l'on peut qualifier, avec le philosophe et son inspirateur, le psychiatre Pierre Janet, de « fausses reconnaissances » ou de « souvenirs du présent », et à des effets d'hybridation entre des formes ou des répertoires politiques hétérogènes, de diverses provenances.

Ces effets de mémoire et d'hybridation, cette logique d'imbrication et de concaténation de différentes durées, ces parts respectives de la « continuité indivisée et (de la) création »⁵ sont constitutifs de la reproduction de l'État-nation au sud du Sahara, et de la plupart des crises politiques qu'il traverse. Ils sont d'autant plus complexes qu'en réalité les trois ordres de durée (courte, moyenne et longue) se déclinent naturellement au pluriel. Sans même parler des transformations qui ont rythmé l'Âge médiéval et le Premier Âge moderne du sous-continent, sur plusieurs siècles, ni le moment colonial ni le moment postcolonial n'ont été exempts de changements qui leur confèrent leur vraie historicité, nonobstant leur essentialisation polémique en termes de « colonialisme » ou de « néocolonialisme ».

Urban Society and Imperialism in South-Western Morocco, 1844-1886, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sabara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

5. Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 (1941), p. 11.

L'État en Afrique souffre peut-être moins de son inadaptation congénitale aux sociétés locales que du succès de sa greffe, et de son impuissance (ou de son mauvais vouloir politique) à répondre aux attentes qu'il suscite parmi ses citoyens, y compris dans des situations de déshérence politique et de guerre civile, comme en République centrafricaine (RCA)⁶. Constitué en rhizome, il dispose d'une vraie assise historique, interagit avec les instances locales, et a vu son principe bureaucratique largement repris dans les profondeurs de la société⁷.

La présente étude ne prétend pas donner une vision exhaustive de la question de la «gouvernance de l'État-nation à l'épreuve des crises et des conflits en Afrique occidentale et saharienne», mais s'attache à proposer un paradigme, ou une problématisation, susceptible de mieux la poser, et de déchiffrer les différentes situations observables dans leur singularité. Sa première étape consistera à délimiter l'aire considérée selon la méthode de la sociologie historique et comparée du politique, déjà adoptée pour la problématisation de la zone dite MENA – *Middle East and North Africa*⁸.

6. Voir, par exemple, Louisa Lombard, *State of Rebellion. Violence and Intervention in the Central African Republic*, Londres, Zed Books, 2016.

7. Sur ces deux points de l'«État-rhizome» et de la bureaucratisation des sociétés africaines, voir Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989 (nouvelle édition augmentée en 2006) et «La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne», in Béatrice Hibou (dir.), *La Bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 291-313.

8. Jean-François Bayart, «“Dessine-moi un MENA”, ou l'impossible définition des “aires culturelles”», *Sociétés politiques comparées*, 38, 2016, janvier-avril 2016 http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia1_n38.pdf

L'espace historique de l'Afrique occidentale et saharienne

La (re)définition d'un ensemble régional est toujours problématique, comme le rappellent les travaux du géographe Denis Retaillé à propos du Sahel¹. Elle est construite historiquement, et souvent par des acteurs étrangers, selon des considérations qui ne sont pas seulement d'ordre scientifique. D'origine arabe, le terme de Sahel, par exemple, n'a guère d'équivalent dans les langues locales, sinon peut-être chez certains Touaregs, pour désigner le désert qui s'étend au nord de Tombouctou². En outre, il a pris des sens différents selon les locuteurs et les époques. Un ensemble régional n'est jamais naturel. Sa définition doit partir non pas de critères statiques, mais de l'identification de dynamiques pertinentes du point de vue que privilégie l'opérateur, scientifique ou organisationnel, de la délimitation dudit ensemble. Ces dynamiques sont susceptibles d'être aussi bien contemporaines que d'ordre historique. Dès lors que l'on ne peut plus se satisfaire d'une conception économiciste de la régionalisation du monde et que l'on est soucieux de prendre en considération les logiques sociales, culturelles, voire politiques, la dimension historique semble incontournable, pourvu que l'on ne perpétue pas les

1. Denis Retaillé, « Sahel, sahel », *L'Information géographique*, 82 (1), 2018, pp. 34-81. Voir également deux numéros spéciaux de revue, à savoir « Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations », *Politique africaine*, 94, juin 2004, et « Crises et chuchotements au Sahel », *ibid.*, 130, juin 2013.

2. Boureima Alpha Gado, *Crises alimentaires et stratégies de subsistance en Afrique sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger) aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Université Paris 7 (Paris Diderot), 1988, multigr., tome 2, p. 52.

vieilles lunes de l'historicisme, ou de la *path dependency* – et encore moins, pour sûr, celles du culturalisme.

Il ne s'agit donc pas de raisonner dans les termes éculés de la surdétermination des sociétés par le poids de leur histoire (ou de leur « culture »), ni de s'enfermer dans une appréhension linéaire, spatialisée et évolutionniste du temps à laquelle inclinent les notions en vogue de « développement », d'« émergence », de « transition », toutes d'inspiration positiviste plus ou moins avouée (on aurait parlé, au XIX^e siècle, de Progrès, de « mission civilisatrice », de « mise en valeur », ou encore de « fardeau de l'homme blanc »). Mais l'accent mis sur l'historicité propre des sociétés permet de comprendre l'imbrication des durées historiques qui les constituent et sont inhérentes aux phénomènes dont traitent l'ingénierie économique et politique, ou les sciences sociales.

Dans cette perspective, et sans prétendre à l'exhaustivité, deux démarches s'offrent à nous pour délimiter une « aire » au point de confluence de l'Afrique occidentale et du Sahara. La première d'entre elles est l'écologie historique que Peregrine Horden et Nicholas Purcell proposent à partir d'une relecture critique de l'œuvre de Fernand Braudel consacrée à la Méditerranée, et que reprend Judith Scheele à propos du Sahara³. Peregrine Horden et Nicholas Purcell renvoient dos-à-dos les approches interactionnistes de la Méditerranée, qui choisissent pour focale la mer, et les approches écologisantes, qui privilégient les hinterlands. Ils insistent (*i*) sur la connectivité de microrégions, notamment par le biais du cabotage – peut-être plus déterminant que la navigation hauturière et son commerce prestigieux, et en tout cas étroitement articulé à cette dernière – et (*ii*) sur la

3. Peregrine Horden, Nicholas Purcell, *The Corrupting Sea. A Study of Mediterranean History*, Oxford, Blackwell, 2000; Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara*, *op. cit.*

mobilité des hommes qui a fourni une réponse récurrente aux déséquilibres économiques ou autres de la région, notamment à l'insuffisance des terres agricoles productives, à l'origine de l'émigration syro-libanaise, espagnole, italienne, grecque aux XIX^e et XX^e siècles. L'unité de la Méditerranée procède donc de sa fragmentation, de ses discontinuités et des circulations qui en découlent. Dans le même esprit, Judith Scheele met l'accent sur l'hétérogénéité de l'espace saharien et sur la synergie entre le commerce transsaharien de longue distance et un commerce saharien de proximité, d'une oasis à l'autre, qui s'apparente à une forme de « cabotage du désert » – autant de circulations sahariennes dont nous savons par ailleurs qu'elles avaient leurs prolongements dans l'ensemble de l'Afrique occidentale, à partir de Gao, Tombouctou, des villes hausa, de l'empire du Kanem-Bornou. La première conclusion qui s'impose, à la lecture de ces travaux, et qu'il faut garder à l'esprit pour la suite de notre raisonnement, a trait à l'articulation intime de la Méditerranée, du Sahara et de l'Afrique occidentale, grâce à l'intermédiation d'une multiplicité de connexions. La seconde conclusion a trait à l'existence de zones commerciales régionales de longue durée en Afrique saharo-occidentale, articulées à des systèmes d'échanges plus lointains, mais dotées d'une historicité et d'une cohérence propres, dont le Sahara, l'espace sénégalais, l'arrière-pays forestier du golfe de Guinée, le plateau ouest-camerounais et le bassin du lac Tchad offrent de bons exemples⁴.

4. Voir, par exemple, Jean-Pierre Warnier, *Échanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial*, *op. cit.* ; Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sabara*, *op. cit.* ; Denis Retaillé, « Sahel, sahel », art. cité, ainsi que « Cartographie, quadrillage et ordre sédentaire », *L'Information géographique*, 77 (4), 2013, pp. 88 et 108 et – en collaboration avec Olivier Walther – « Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale », *Autrepart*, 47 (3), 2008, pp. 109-124.

Ces systèmes commerciaux régionaux étaient si complexes que Jane Guyer a pu parler à leur propos de «jungles de devises»⁵.

La seconde approche consiste à s'interroger sur les processus de formation de l'État dans la région considérée, dans les termes de la sociologie historique et comparée du politique. La cohérence de l'ensemble saharo-ouest-africain paraît alors procéder d'une séquence historique qui en a été la matrice et continue d'en configurer les transformations sociales, économiques et politiques : à savoir le passage d'un monde d'empires à un système régional d'États-nations, dans un contexte d'expansion mondiale du capitalisme, aux XIX^e et XX^e siècles.

Des empires aux États-nations postcoloniaux

À l'instar d'une partie des pays de la zone dite MENA, l'État-nation, dans les pays ouest-africains et sahariens, procède de combinatoires impériales, plutôt que d'une matrice impériale unitaire, dans la mesure où les empires coloniaux, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, se sont greffés sur des formes impériales antérieures, telles que le Ghana, le Mali, le Songhaï, le Kanem-Bornou, ou sur leur rémanence, et ont même parfois effectué une véritable synthèse avec ces dernières, qui perdure jusqu'à aujourd'hui, comme dans le cas emblématique du Maroc⁶. Le rapport de l'État colonial et de son légataire national à l'Ashanti, à l'empire Mossi, au califat de Sokoto, à l'empire de Samory,

5. Jane I. Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, p. 2.

6. Béatrice Hibou et Mohamed Tozy, «Une lecture webérienne de la trajectoire de l'État au Maroc», *Sociétés politiques comparées*, 37, septembre-décembre 2015 http://fasopo.org/sites/default/files/varia1_n37.pdf

ou à la mémoire historique des empires sahéliens et mandingues ou de l'empire d'Oyo a, par exemple, donné lieu à des travaux classiques dans les études africaines.

Tracé par le colonisateur, l'État-nation contemporain compose donc, tout à la fois, avec des logiques impériales, elles-mêmes hétérogènes, et avec des logiques lignagères qui n'en sont pas le principe antagonique, contrairement à ce que postule l'évolutionnisme historiciste, mais un ressort. Historiens et anthropologues ont démontré que l'État ancien, en Afrique, s'est structuré par l'intermédiation des lignages⁷. La mémoire des empires défunts se perpétue de nos jours à travers ceux-ci, que reproduisent les récits familiaux, les généalogies – les «histoires», *tawarikh*, la «forme la plus populaire des écrits historiques» dans le Sahara et le Sahel⁸ –, et plus largement la tradition orale, de manière plus ou moins conflictuelle et polémique. L'État-nation contemporain, loin d'avoir arasé les lignages, les a englobés et continue de reposer sur eux⁹. Le cas de l'actuelle République du Mali est ici paradigmatique. Les Kounta, descendants d'une branche lignagère de la Qadiriyya, au XVII^e siècle, qui contrôlait le commerce avec l'oasis du Touat, les Arma, descendants des troupes marocaines ayant conquis Tombouctou au XVI^e siècle, les Keita, descendants de la famille régnante

7. «Le clan n'est pas un élément conservé dans une forme d'État encore à un stade primitif, mais une institution rigoureusement synchrone de la royauté», écrit par exemple Alfred Adler dans *La Mort est le masque du roi. La royauté sacrée des Moundang du Tchad*, Paris, Payot, 1982. Claude Tardits était arrivé à une conclusion similaire (*Le Royaume bamoum*, Paris, Armand Colin, 1980). Il en fut de même de l'État dans le Premier Âge moderne de l'Europe: Julia Adams, *The Familial State. Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 2005.

8. Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sabara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 162.

9. Sur le cas des sociétés lignagères, voir Claude-Hélène Perrot, *Lignages et territoire en Afrique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Stratégies, compétition, intégration*, Paris, Karthala, 2000.

de l'empire du Mali, les Camara et Koroma, héritiers de clans guerriers, les Cissé et Touré de clans islamisés, les Kouyaté griots et les Kanté-Soumaoro forgerons demeurent des catégories pertinentes dans la vie politique contemporaine. Les confréries islamiques sont elles-mêmes lignagères et dynastiques, à l'instar de la Mouridiyya, que domine l'oligarchie des Mbacké-Mbacké, au Sénégal, ou de cette mouvance de la Qadiriyya sous l'obédience des Kounta, dans une vaste partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sahara. L'une des forces d'attraction du salafisme, notamment dans le nord du Nigeria, aux yeux des subalternes ou des outsiders de l'establishment hausa-fulani, est précisément de subvertir cette transmission généalogique de l'autorité religieuse, en l'occurrence au sein de la Qadiriyya et de la Tidjaniyya¹⁰. Il n'empêche que les djihadistes algériens d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), au Mali, tout réformés qu'ils soient, ont repris à leur compte la logique lignagère en s'implantant dans l'Azawad par l'intermédiaire d'alliances matrimoniales avec les populations locales, selon l'usage du désert et les nécessités pratiques de son écosystème¹¹. Aucune réflexion sur la «gouvernance» contemporaine ne devrait contourner son accommodement, ou au contraire sa relation conflictuelle, avec le legs impérial et lignager des sociétés anciennes, lequel n'a cessé de s'actualiser au fil des transformations du continent.

10. Voir respectivement : Paul Gifford, «Religion and politics in contemporary Senegal», *African Affairs*, 461, octobre 2016, p. 695 ; Alexander Thurston, *Salafism in Nigeria. Islam, Preaching, and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, pp. 5 et 94.

11. Denis Retailé et Olivier Walther, «Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades», *L'Information géographique*, 75 (3), 2011, pp. 51-68 et «L'actualité sahélo-saharienne au Mali : une invitation à penser l'espace mobile», *Annales de géographie*, 694 (6), 2013, pp. 595-618.

HISTORICITÉ ET GOUVERNANCE CONTEMPORAINE AU MALI

Le Mali précolonial faisait partie de plusieurs « aires impériales », dont la différence constituait le pivot. L'esquisse présentée ici essaie d'absorber trois répertoires de sens de certaines situations historiques pré-coloniales : (i) le registre de la frontière, génératrice des géométries variables ; (ii) l'institution de la *senankuya*, qui visait à gouverner les géométries variables ; (iii) l'outil du tribut, à savoir l'instrument de sanction des géométries variables vis-à-vis du pouvoir.

Des sociétés de frontière : gouverner par la *senankuya*

Selon Igor Kopytoff, l'élément de spécificité des structures politiques précoloniales africaines était la relation qu'elles entretenaient avec la spatialité de la frontière¹². Étant donné le faible peuplement et la fragmentation de l'espace africain, l'évolution des entités politiques se jouait sur la tension entre le détachement des branches cadettes du corps social principal, qui s'installaient dans une portion d'espace vierge, et l'assimilation des fractions étrangères qui rejoignaient le segment « fondateur ». Les répertoires de parenté, relevant de certains éléments ou « événements » culturels partagés, voire de références historiques communes, constituaient ainsi le schème conceptuel à mobiliser pour gérer les dynamiques d'intégration/détachement, les catégories pour penser l'altérité/proximité et, de sorte, la matière première, en termes de sens, pour construire les relations de domination à partir de la primauté politique de celui qui avait « ouvert la terre ». Ce cycle d'éclatement et d'assimilation produisait un système où l'élargissement des zones culturelles coïncidait avec son fractionnement intérieur en « frontières interstitielles ». Cependant, l'interstice apparaît comme un facteur d'inclusion plutôt que de séparation, permettant la gestion du politique par des géométries variables, à savoir à travers toute une palette de relations de distance/proximité à plans différenciés et mutables qui liaient chaque

12. Igor Kopytoff, « The Internal Frontier: The Making of African Political Culture », in Igor Kopytoff, ed., *The African Frontier: The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.

entité politique aux autres. En d'autres termes, si la fragmentation entre communautés multipliait les frontières, en même temps la frontière représentait une catégorie intellectuelle qui fournissait les moyens de lire la réalité politique, et en conséquence de tisser des liens. De toute évidence, ce rôle majeur de production du politique par la frontière situait la gestion des géométries variables au centre du système social.

À ce propos, deux institutions semblaient jouer un rôle capital dans l'espace mandingue considéré : la *senankuya* et le tribut. Le gouvernement des géométries variables était confié à l'institution de la *senankuya*. Ce terme désigne un ensemble de phénomènes, *grosso modo* des pactes oraux et des pactes de sang, en partie différents chez les Mandingue, les Malinké et les Peulh, mais qui ont en commun l'emploi de la « parenté à plaisanterie ». L'emploi du passé s'impose. Les élites ouest-africaines postcoloniales ont invoqué la *senankuya* sur un mode néotraditionnaliste – ont « inventé sa tradition » – comme outil de pacification et modèle de relations égalitaires, pour véhiculer l'illusion rétrospective d'une société harmonieuse à retrouver dans le présent, et pour désamorcer les conflits autour des inégalités au sein de la construction étatique contemporaine, au nom d'un prétendu égalitarisme historique dont la fonction a surtout été de légitimer le *statu quo*. Le cousinage entre égaux représenterait donc le ciment de l'intégration nationale, à défaut d'un véritable projet de citoyenneté équitable¹³. En revanche, à l'époque précoloniale, la *senankuya* représentait bien une sorte d'alliance entre clans¹⁴. Sans pour autant n'entraîner que paix et concorde : elle véhiculait aussi bien la hiérarchisation des sociétés, la violence et l'exploitation économique, c'est-à-dire le politique à part entière. La *senankuya* représentait le langage du politique, la façon d'exprimer le pouvoir et de le décliner au sein des communautés dans la « *koiné*, la communauté culturelle de la savane et du Sahel

13. Étienne Smith, *Des arts de faire société. Parentés à plaisanteries et constructions identitaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal)*, Paris, Institut d'études politiques, 2010, multigr., p. 790.

14. Jean-Loup Amselle, *Les Négociants de la savane*, Paris, Anthropos, 1977, p. 37.

ouest-africains »¹⁵. La *senankuya* était d'une certaine manière productrice du sujet politique, dont les deux dimensions, celle de l'identité personnelle et celle de l'identité politique, apparaissent indissolubles. Jean Bazin mobilise le concept de « logique totalitaire » pour souligner comment « (la) position occupée dans la structure lignagère tend à déterminer ce que chacun peut dire, [...] tout énoncé hors norme étant du même coup hors sens »¹⁶. L'équivalence foucauldienne entre discours et pouvoir semble ici se retrouver.

Cependant, l'institution de la *senankuya* semblait prévoir aussi des mécanismes de flexibilité vis-à-vis de la « logique totalitaire ». Si les attributs attachés aux sujets étaient rigides, autant que le schème d'interaction entre sujets, une certaine liberté de négocier leur propre positionnement était tout de même laissée aux segments sociaux vis-à-vis du sujet duquel on « endosse » la personnalité. Imaginons que la *senankuya* soit la *commedia dell'arte*, et les unités sociales les différents acteurs de la compagnie qui jouent la pièce. Chaque acteur pourra négocier avec les autres son rôle à jouer, selon son poids relatif au sein de la compagnie. Cependant, une fois que le rôle d'Arlequin, de Polichinelle, de Briguella ou de Pantalon sont assignés, les gestes, les tenues vestimentaires, le masque et le caractère du personnage, ainsi que son rôle dans le scénario, ne pourront guère subir de variations, même si l'on improvise sur scène. Arlequin sera toujours le domestique un peu bouffon, bête et famélique, habillé en losanges multicolores... Le masque qu'on se retrouve porter détermine le rôle dans la comédie. Au sein de la *senankuya*, la subjectivation politique relevait donc de la négociation¹⁷, sur la base des rapports de force, des catégories interchangeables de

15. Jean-Loup Amselle, « Préface », in Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (dir.), *Peuls et Mandingues : dialectique des constructions identitaires*, Paris, Karthala, 1997, p. 10.

16. Jean Bazin, « Genèse de l'État et formation d'un champ politique : le royaume de Segu », *Revue française de science politique*, 5, 1988, p. 710.

17. Voir Claude Fay, « Les derniers seront les premiers : peuplements et pouvoirs mandingues et peuls au Maasina (Mali) », in Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (dir.), *Peuls et Mandingues*, op. cit.

profession, d'origine ethnique et de caste¹⁸, tout en sachant que l'attribution et le sens, à savoir le rôle politique, de ces catégories évoluaient, tout comme les personnages de la *commedia dell'arte*, sur la longue durée, à la lumière de la variation des rapports de force et des « événements »¹⁹ historiques.

Dans le Delta intérieur du Niger, au xv^e siècle, l'émergence des identités distinctes des Nono et des Bozo découle d'une « différenciation fonctionnelle » progressive entre riziculteurs et pêcheurs, plutôt que d'une catégorisation ethnique *ex ante*. De plus, les appellations ethniques semblent absorber et conserver la mémoire de certains « événements » politiques. Les Nono deviennent Marka Pi – Marka « noirs » – à la suite de leur alliance avec les « gens venus du nord » – les Marka –, les commerçants et musulmans Marka Je – Marka « clairs », en opposition aux « Noirs ». Qu'est-ce qu'un Marka, alors ? Est-ce un commerçant, un riziculteur ou quelqu'un qui vient du Nord ? Cet ethnonyme semble désigner, assez paradoxalement, les trois groupes à la fois : et les habitants de Djenné, musulmans et commerçants – donc à la fois une profession, l'habitus citoyen-musulman, et un lieu de provenance –, et les « chefs de la terre » de la région rizicole de Pondori²⁰ – une profession, mais aussi un ensemble de relations sociales politiquement structurantes.

Les rapports de pouvoir semblent alors être implicitement véhiculés par la mise en place des relations de parenté. Dans le cas de l'empire du Mali, la *senankuya* aurait été la base de l'organisation politique par laquelle les souverains Keita auraient assuré leur pouvoir, notamment à travers « l'alliance avec les clans islamisés *mande mori* (Cissé et Touré), avec les clans guerriers (Camara et Kourouma notamment), et les clans

18. Mirjam de Bruijn et Han van Dijk, « Introduction », in Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (dir.), *Peuls et Mandingues*, *op. cit.*

19. L'événement ici signifie l'attribution de sens à un certain fait historiquement situé : « L'événement, c'est le sens lui-même. L'événement appartient essentiellement au langage, il est dans un rapport essentiel avec le langage » (Gilles Deleuze, *Logique du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, p. 34).

20. Jean Schmitz, « L'État géomètre : les leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali) », *Cahiers d'études africaines*, 26(103), 1986, p. 356.

nyamakalaw (Kanté-Soumaoro forgerons, Kouyaté griots) ». Malgré les transformations survenues au fil du temps, ce schéma apparaît plus général dans la mesure où, dans les alliances à plaisanteries actuelles, l'on peut retrouver « l'alliance entre maisons régnautes (*mansaren*) et groupes maraboutiques (*mori*), entre maisons régnautes (*mansaren*) et groupes d'artisans (*nyamakalaw*), et entre groupes maraboutiques (*mori*) et groupes d'artisans (*nyamakalaw*) ». La hiérarchisation de la société et la gestion du pouvoir passaient par les géométries variables mises en place par la *senankuya*. Si l'on prend le cas des Keita, leur réseau actuel, en raison de son amplitude, relèverait de l'expansion impériale de l'époque de l'empire du Mali²¹. Dans ce cadre, la *senankuya* visait surtout à gérer l'institution du mariage – et donc les modalités de distribution des femmes relevant des contraintes de caste – en tant qu'instrument clé pour l'accroissement numérique de la famille-communauté qui détenait la totalité des facteurs économiques de production. Dans le cas des Kooroko, décrit par Jean-Loup Amselle²², l'endogamie étendue, à savoir le mariage de l'homme avec, en préférence, sa cousine croisée matrilatérale, ou avec une parente en ligne maternelle plus éloignée, et la formation de *furu nyogon* – « classes matrimoniales » – ne font sens qu'à la lumière des liens commerciaux et des participations financières croisées, créés grâce à la confiance mutuelle développée au fil des générations²³ entre les deux familles qui, en même temps, pouvaient extraire une « plus-value » en interne, grâce à la dichotomie aîné-cadet (*jula-ba* – *jula-den*).

Le cas des Keita nous renvoie à la question de la mémoire et de la sédimentation historique des castes et des lignages vis-à-vis de la structuration historique du politique. La succession des empires et des lignages dominants multiplie les références historiques au pouvoir, qui apparaissent alors comme un ensemble de répertoires composés par

21. Étienne Smith, *Des arts de faire société. Parentés à plaisanteries et constructions identitaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal)*, op. cit., p. 171.

22. Jean-Loup Amselle, *Les Négociants de la savane*, op. cit., p. 167.

23. La confiance entre associés éloignés dans l'espace et dans un contexte de fragmentation politique, établie notamment par les mariages, est une caractéristique centrale des réseaux commerciaux transsahariens ; voir Ghislaine Lydon, *On Trans-Saharan Trails*, op. cit.

des « événements » historiques à mobiliser à l'occasion des négociations des relations politiques. La négociation qui s'accompagnait de la subjectivation politique était certes dépendante des rapports de force entre les acteurs sociaux et de l'historicité des castes. Mais, malgré la rigidité de la « logique totalitaire », elle trouvait un élément de dynamisme dans le registre de la performance, à savoir dans la capacité de mobiliser les répertoires les plus efficaces dans une situation donnée. Tout compte fait, la dialectique de la négociation implique un élément fort de projection extérieure, à la frontière avec l'autre, ainsi qu'une définition identitaire mutable, réciproque, consensuelle et fragmentée. L'extériorité émerge alors comme une « donnée immédiate de la constitution et de maintenance » des groupes sociaux, qui se déploient « en chaîne »²⁴ et apparaissent réciproquement enchevêtrés.

Le tribut: la marque du pouvoir

La domination politique à géométries variables, décrite auparavant, et les hiérarchies sociales se matérialisaient par le biais du répertoire impérial de l'extraction « chromatique » du tribut. Le royaume de Segou au XIX^e siècle nous en offre un premier exemple. La reproduction du pouvoir s'y réalisait à travers l'accumulation prédatrice – au sens propre du terme – dans les interstices spatiaux entre organisations politiques qui résultaient des cercles concentriques de la diminution du contrôle central. La sécrétion continue des marginaux – dans la logique de la frontière et de l'« ouverture de la terre » mentionnée – produisait une réserve d'esclaves à piller et vendre. C'est donc « la multiplicité des conflits inhérente à la reproduction du système lignager » qui fournit aux guerriers de Segou l'occasion de se reproduire en tant que structure de pouvoir à travers le pillage²⁵:

« la guerre d'État est [...] "productive" en ce sens que ses profits tendent à se concentrer à l'un des pôles de la relation qui l'organise socialement. Cette

24. Jean-Loup Amselle, *Les Négociants de la savane*, *op. cit.*, pp. 274 et 276.

25. Jean Bazin et Emmanuel Terray, « Introduction », in Jean Bazin et Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 1982, p. 21.

obligation qui est faite à chaque "guerrier d'État" de remettre d'abord ses prises au roi est l'une des marques statutaires de sa dépendance. [...] Toute accumulation autre que la sienne [du roi] apparaît comme une menace à son pouvoir ; tout guerrier riche est un rival potentiel ; et, de fait, c'est bien ainsi que le pouvoir central finit par vaciller, lorsque les chefferies périphériques acquièrent assez de puissance pour lui faire concurrence. Il faut donc faire en sorte que l'accumulation reste, du côté des sujets, soit marginale soit contrôlée : [...] plus les hommes font la guerre, moins ils cultivent ; et moins ils cultivent, plus ils sont dépendants de la "générosité royale". [...] La tendance du système, son modèle idéal, est d'aboutir à ce que chacune des unités de base ne puisse se reproduire que par la médiation du *faama*²⁶ ».

Ce qui apparaît assez clairement, dans cet extrait, est le lien étroit entre la reproduction de l'ordre politique et le butin de guerre et de pillage, alors que les transactions verticales sujets-roi semblent moins importantes. Les techniques de gouvernement s'inscrivent dans les stratégies de redistribution inégale des ressources obtenues par la violence aux dignitaires et aux autres dépendants qui forment l'appareil de l'État. L'allégeance personnelle sous-tend le lien politique, de sorte que l'acceptation ou le refus de la manne royale représente l'acte le plus politique de tous, à savoir la soumission ou le désir d'autonomie, sinon de rébellion, vis-à-vis du souverain²⁷. Le souverain incarne donc l'État et son histoire dans sa personne, en tant que pivot des relations personnelles et politiques, et démiurge de son modelage fondé sur la mobilisation de la violence. Le terme de *fanga* exprime l'identité entre le pouvoir politique et la force physique²⁸. Le roi est père et créateur de l'ordre social. Les

26. Jean Bazin, « État guerrier et guerres d'État », in Jean Bazin et Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*, op. cit., 1982, pp. 365-368.

27. Shaka Bagayoko, « L'État au Mali : représentation, autonomie et mode de fonctionnement », in Emmanuel Terray (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987.

28. *Fanga ni fosi manga/Fanga de ye fanga ye* (Le pouvoir n'est pareil à rien d'autre/Le pouvoir c'est le pouvoir [la force]) : maxime mandingue rapportée par Shaka Bagayogo, *ibid.*, p. 93.

répertoires du pouvoir et de la famille se chevauchent. Le sujet se crée sur la base des honneurs qu'il octroie, notamment à partir de la « trinité païenne » du pouvoir, du savoir et de la richesse. Posséder l'un des trois éléments suppose l'acquisition des deux autres²⁹.

La place centrale occupée à Segou par la razzia et les répertoires de la violence et de l'enrichissement qu'elle entraîne se retrouve dans l'analyse des sociétés touareg réalisée par Jean-Pierre Olivier de Sardan, bien que dans leur cas la menace de l'usage de la force, dans une posture qu'aujourd'hui on définirait de « protection criminelle », assume un rôle prééminent. Dans la boucle du Niger, au XIX^e siècle, le rapport de production patriarcal ou domestique, au centre, semblait être beaucoup moins important, du point de vue de la reproduction du système de domination, que l'extraction des ressources des villages d'esclaves – ex-captifs –, les razzias et les rapports tributaires. Les géométries variables des alliances « égalitaires » entre les Touareg et les autres entités politiques impliquaient un échange doublement inégal de services : premièrement, « les Touaregs "protègent" les sédentaires, ces derniers leur fournissant "bénévolement" nourriture et prestations »³⁰. En outre, Charles Grémont³¹ souligne la pluralité des formes de relations tributaires que les Touareg Iwellemmedan entretenaient avec leurs subordonnés, et qui constituaient le pivot de l'affirmation de leur domination politique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Derrière la notion de « prestation », pouvait se cacher une variété de pratiques oscillant entre obligation et consentement, voire échange mutuel à valeur inégale. Le tribut représente alors l'une des facettes du complexe de la protection, que complétait l'utilisation effective de la violence à travers les razzias et les pillages proprement dits. Cependant, il semble que celui-ci ne puisse pas être disjoint de la catégorie impériale de la distance « chromatique », à savoir

29. *Ibid.*, p. 102.

30. Comme dans le cas de « l'alliance du lait » entre les Songhai de Geygorou et les Touaregs Rhattafanes : voir Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le cheval et l'arc », in Jean Bazin et Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'états en Afrique*, op. cit., p. 68.

31. Charles Grémont, *Les Touaregs Iwellemmedan (1647-1896). Un ensemble politique de la Boucle du Niger*, Paris, Karthala, 2010, pp. 308-309.

des discontinuités spatiales qui n'étaient pas intégrées au centre, mais sur lesquelles « [le royaume] pouvait exercer un contrôle politique et militaire permanent, aux fins à la fois de déjouer les tentatives hégémoniques étrangères et d'asseoir une économie de pillage »³². La création et le maintien d'une discontinuité et de la diversité – bref, des géométries variables – apparaissent comme de véritables stratégies de gouvernement, même si elles ne cherchent aucune immixtion politique au-delà de l'échange inégal protection-prestations, voire de l'extorsion. On se situe alors dans le périmètre du répertoire gouvernemental de la « décharge »³³.

La fonction du tribut comme indicateur de soumission émerge aussi de l'analyse des cas de l'empire Songhai, dans la boucle du Niger, au XVI^e siècle, des Arma, également dans la boucle du Niger, aux XVII^e et XVIII^e siècles, et de la Diina peulh, dans le delta du Niger, dans la première moitié du XIX^e siècle. Exception faite des particularités locales, peu nombreuses si l'on se fie aux sources examinées, les systèmes de taxation de ces structures politiques, ancrés dans les principes islamiques, semblent montrer une certaine continuité et dans les cas d'espèce et dans la rationalité de fond³⁴. En effet, de nombreuses formes fiscales et juridiques tirées du répertoire islamique, à l'instar des *zakat*, *kharaj*, *ushr*, *maks*, se retrouvent dans les trois empires. La rationalité des pratiques semble constante. Tous ces impôts étaient souvent collectés par le même acteur, auquel revenait la majeure partie de ceux-ci, dans un système fondé sur l'affermage, malgré les efforts de centralisation de la collecte de la part du pouvoir. Compte tenu des variations de l'assiette

32. Michel Izard, *Gens du pouvoir, gens de la terre*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1982, p. 542.

33. Concept élaboré par Béatrice Hibou, dans ses travaux sur la « privatisation des États », à partir de Max Weber, *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991 [1923], pp. 85-92.

34. Voir Marion Johnson, "The Economic Foundations of an Islamic Theocracy – The Case of Masina", *Journal of African History*, 17(4), 1976, pp. 481-495; Elizabeth Hodgkin, *Social and Political Relations on the Niger Bend in the Seventeenth Century*, Birmingham, Birmingham University, 1987, multigr., p. 588.

fiscale qu'engendraient les guerres, les révoltes, les sécheresses, le niveau du débit du fleuve et les famines, l'opération de collecte fiscale finissait par ressembler davantage à une opération continue de négociation entre l'autorité et la population, sur la base d'un certain dû « juridique », qui s'achevait dans l'acquiescement d'un forfait, plutôt qu'au calcul formel des sommes à verser cas d'espèce par cas d'espèce. Dans ce cadre, le prélèvement de l'impôt apparaissait être une fonction de la capacité concrète d'exercice de la violence, qui était dépendante des forces de coercition mobilisables et variait selon les cercles concentriques de l'autorité. Faute de ressources militaires suffisantes, le pouvoir devait se résigner à faire des choix. L'historicité, c'est-à-dire la contingence, des relations de domination est à certains égards à l'origine des géométries variables de la distinction entre l'impôt, le tribut et la razzia, selon des échelles différentes de prélèvement et des usages différenciés de la violence.

La structure des empires du Sahel étant la domination d'une minorité allochtone – dans la mesure où l'autochtonie coïncidait avec « l'ouverture de la terre », ou s'inscrivait dans l'unité familiale-villageoise – sur la multiplicité des réseaux socio-politiques, le sens de la fiscalité était certes plus proche du modèle de la protection-racket chez Charles Tilly que des théories contractualistes de Thomas Hobbes ou de John Locke. Néanmoins, si la fondation des empires Arma ou Songhai s'accompagna, selon les récits d'antan, d'un « moment bureaucratique » d'ordre et d'harmonie, la décadence, au fil des générations, entraîna la progressive décentralisation de la structure bureaucratique de l'impôt au profit du brouillage des catégories. Dans le cas des Arma, Hodgkin décrit comment les grandes razzias contre les Sangaré, en 1643, et les Jallube, en 1644, après la famine de 1639-1643, eurent lieu contre des populations formellement sous la souveraineté Arma³⁵. Dans ce cadre, l'importance économique des razzias semble avoir été cruciale³⁶. Le fait que ces revenus exceptionnels dépassaient de loin l'ensemble des recettes

35. *Ibid.*, p. 298.

36. Marion Johnson, "The Economic Foundations of an Islamic Theocracy – The Case of Masina", art. cité, p. 28.

étatiques annuelles négociées pacifiquement plaçait la violence au centre du dispositif d'accumulation des serviteurs de l'État et de la reproduction du système de domination.

La construction stato-nationale : une compénétration de répertoires

La construction de l'État-nation malien et de ses institutions, qui s'inscrit dans les processus de formalisation, centralisation et homogénéisation du social, retenus comme éléments clés du type-idéal stato-national décrit auparavant et de sa rationalité « méthodique », se fit, *volens nolens*, avec ces répertoires impériaux du politique. La transition inachevée entre formes impériales et formes stato-nationales prend alors l'allure d'une compénétration entre répertoires d'actions politiques d'origines différentes.

Par le biais de l'imposition de la paix coloniale en Afrique occidentale en tant que « situation »³⁷, la rationalité « méthodique » comme stratégie de gouvernement, développée au fil du temps au sein des États européens, quitte les marges des systèmes politiques africains où elle avait été confinée par la traite, voire l'histoire longue des relations commerciales, pour s'imposer au centre. L'occupation française du Soudan entraîna l'aménagement, par le colonisateur, du contexte politique à la lumière des besoins économiques, mais aussi conceptuels, de la métropole et du « marché mondial »³⁸, ce qui fut fait à partir des catégories positivistes de la classification naturaliste et de l'ethno-nationalisme d'inspiration culturaliste. D'abord, la réification et l'historicisation des ethnies deviennent une véritable « politique publique »³⁹ tout en s'inscrivant dans une sorte de continuité par « affinités électives » avec les djihad peulh du XIX^e siècle. L'islamisation massive entraînée par les djihad avait déjà fractionné le

37. Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, pp. 44-79.

38. Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 1990, pp. 210-228.

39. Barbara Marie Perinbam, « 'Animist'/Islamized Imagining in the Western Sudan: the Fulbe's 'Bambara' in the Bamako region, c. 1700 – c. 1900 », in Mirjam de Bruijn et Han van Dijk (dir.), *Peuls et Mandingues : dialectique des constructions identitaires*, op. cit.

système à identités ouvertes⁴⁰ de la communauté mandé-fulbe à travers la mise en place d'une première catégorisation ethnique entre Peulh et Mandé, sur la base de l'opposition entre fidèles de l'Islam et infidèles, gens civilisés et barbares, tout en brouillant les structures historiques de catégorisation professionnelle et de caste entre pasteurs et agriculteurs. L'appropriation, au XIX^e siècle, par les Peulh du terme « Bambara », qui d'ailleurs relève du Mandé septentrional islamisé et indique justement le fétichisme barbare et le manque de civilisation des populations du Mandé central et méridional⁴¹, transforma celui-ci en label ethnique qui fait référence à un imaginaire désormais codifié. La réification en termes ethniques de cet imaginaire « bambara » est sanctionné par le recensement des groupes ethniques entrepris par Maurice Delafosse, à la demande de l'administration coloniale, en 1912, qui, le droit aidant, produit les « races », sur la base des différences linguistiques, et établit l'équivalence « bambara » – mandephones. Grâce à une nomenclature *in fine* « purifiée », les Bambara deviennent un groupe dénombrable et cartographiable⁴².

En second lieu, le quadrillage administratif en cercles, cantons et villages, qui se matérialisait à travers l'application des techniques européennes de gouvernement, telles que les appareils bureaucratiques, l'imposition de documents écrits, les recensements, la démographie et la cartographie, était utile à l'implantation des structures d'exploitation économique et à la collecte de l'impôt. L'exemple de la culture du coton, que rapporte Jean-Loup Amselle, paraît significatif. Si l'échec à capter la production locale était *grosso modo* imputable à « l'inadaptation des variétés américaines et à l'incapacité de l'administration à offrir un prix

40. '[...] *different and separate identities that appear to be the same*', *ibid*, p.113.

41. *Bambara* était le terme utilisé par les Soninké, les Sarakollé, et les marchands Joula islamisés avec la double signification à la fois géographique – les gens du sud – et sociale – les paysans païens –. Plutôt qu'un concept, le terme représentait une catégorie, permettant une orientation pratique dans l'espace social, utilisée du Burkina au nord de la Côte d'Ivoire.

42. Jean Bazin, « À chacun son Bambara », in Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, pp. 87-125.

d'achat supérieur à celui du commerce local»⁴³, la création des stéréotypes ethniques servait à justifier le développement inégal de la production entre le nord de la Côte d'Ivoire et le sud du Mali, à parité de conditions climatiques. Plutôt que d'analyser le choix d'adaptation à la *pax gallica* à la lumière de l'historicité des sociétés, le colonisateur recourut au culturalisme en essentialisant les diversités ethniques : les « Foulha-Bambara, ils ont conservé de leurs ancêtres les habitudes nomades », écrit ainsi l'administrateur colonial Bancal⁴⁴. Le mobile du refus de travailler la terre parmi les Peulh-Bambara du Wasolon, guerriers et esclavagistes au XIX^e siècle, qui répondirent à la situation coloniale par l'intégration aux réseaux islamiques marchands, semble relever plutôt du statut servile attribué à l'agriculture, ce qui n'était pas le cas parmi les Senufo-Minyanka du Burkina Faso, lesquels possédaient moins de captifs et travaillaient déjà la terre, et se mirent aisément à la culture du coton⁴⁵.

Cependant, malgré l'émergence de moyens de gouvernement formels, la *senankuya* comme répertoire de sens et façon de faire la politique ne disparaît pas. Au contraire, elle est ré-appropriée par les élites dans un paysage politique considérablement transformé, et mobilisée dans le processus d'« invention de la tradition » qui va avec le développement d'une *Weltanschauung* stato-nationale. L'histoire des prestigieux empires mandingues, notamment de l'empire du Mali, duquel l'État-nation tire son nom, et dont le souvenir s'est conservé dans toute la Sénégalie, est alors reformulée à partir de l'équivalence de Delafosse Bambara – mandephones. Dans une opération assez classique de fabrication historique, le *quid* bambara du XX^e siècle est projeté en arrière en tant que pivot de l'empire d'antan et du système de *senankuya* qui en représentait la structure, tout en traçant une continuité historique à mobiliser pour l'appropriation des rouages de la nouvelle République. La jeune bourgeoisie d'État emprunte à l'empire du Mali le récit de la renaissance nationale, ainsi que les dispositifs idéels et politiques qui lui apparaissent

43. Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses*, op. cit., p. 216.

44. Rapport de l'administrateur colonial Bancal, rapporté par Jean-Loup Amselle, *ibid.*, p. 223.

45. *Ibid.*, pp. 210-228.

les plus utiles pour façonner les institutions, tout en marginalisant les autres histoires qui tombent pourtant dans le périmètre humain de la République du Mali. Modibo Keïta, instituteur formé à l'école française de Dakar, tire sa légitimité en s'inscrivant dans la lignée de Soundiata Keta, fondateur de l'empire du Mali ; Moussa Traoré dans celle de Tiramakan Traoré, général et principal allié de Soundiata selon les traditions orales⁴⁶, tout en mobilisant les réseaux de parenté pertinents. Dans le cas de Moussa, militaire lui-même, le choix d'appartenir à ce lignage prestigieux lui permet de mobiliser aussi le répertoire masculin de la virilité guerrière cher à l'imaginaire mandingue⁴⁷. Dans les mots de Denis Douyon :

« [I]l premier président du Mali, Modibo Keïta, qui avait un projet de société communiste, était accusé par ses détracteurs de vouloir saper les fondements de la société traditionnelle. Mais les habitants bamanan de Duguba, cousins des Keïta, témoignaient de la fidélité de celui-ci aux traditions ancestrales. En effet, il est interdit aux Keïta de rentrer dans le village de Duguba, de crainte de perdre la vue tant le "jo" les liant au village est puissant. Et l'on sait que, loin de se rendre au village de Duguba, Modibo Keïta se faisait bander les yeux chaque fois qu'il s'en approchait pour ne pas le voir, à plus forte raison y entrer. Les habitants de Duguba qui racontent toujours cette anecdote soutiennent leur allié du fait qu'un tel comportement prouvait son respect des traditions.

Tous les Maliens se souviennent également du plat de haricots offert à Moussa Traoré en guise de présent de bienvenue par les alliés Diarra/Coulibaly/Koné d'un petit village. Le fait notable (parce que la fin fut plaisante) eut lieu au moment où la dictature du régime militaire battait son plein. Beaucoup de Maliens pensaient que ce geste déplairait au Général-Président et que les

46. Étienne Smith, *Des arts de faire société. Parentés à plaisanteries et constructions identitaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal)*, op. cit., p. 761. Pour l'épopée de Soundiata, voir Youssouf Tata Cissé et Wa Kamissoko, *La Grande Geste du Mali. Des origines à la fondation de l'Empire*, Paris, Karthala, 1988.

47. Agnieszka Kedzierska-Manzon, *Chasseurs mandingues : violence, pouvoir et religion en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 2014.

villageois lui ayant manqué de respect souffriraient de leur forfaiture. Mais Moussa remercia les villageois de leur générosité. Ce comportement lui valut la sympathie de beaucoup de gens modestes qui l'acceptaient comme un dirigeant proche du peuple⁴⁸ ».

La *senankuya* et son répertoire de pouvoir sont alors mobilisés en même temps que les techniques de gouvernement stato-nationales, telles que l'enseignement bureaucratique centralisé, le dirigisme économique, la législation positive. Les « affinités électives » entre ces deux rationalités constitueront le noyau de la formation de l'État post-colonial, au détriment des contrepoids qui pourtant existaient historiquement. *Sinjiya* – à l'origine entente et affection que ressentent les enfants de même mère les uns pour les autres – devient synonyme de paix sociale et absence de lutte de classes ; *kelenya* – unité – évoque le regroupement de tous derrière le leader ; *yèrè dòn* – connaissance de soi – souligne la nécessité de connaître sa place dans la hiérarchie sociale comme à l'époque glorieuse⁴⁹. Toute distance temporelle entre les chefs d'hier et ceux d'aujourd'hui est effacée, et le pouvoir plongé dans une atemporalité historique, où le chef de l'État remplace le *masakè* – roi – d'antan. L'État, comme le royaume de l'époque ancienne, est une création qui relève du destin individuel de son leader. Les cercles concentriques des « gens de pouvoir » sont reconstitués par les affiliations sur la base de la parenté, de la classe d'âge et des communautés d'intérêts en produisant les nouveaux *faama* ; l'allégeance et le clientélisme interviennent comme médiation efficace entre le pouvoir et « ceux d'en bas », qui n'acquièrent existence sociale et juridique, voire individualité, qu'à travers le contact avec le pouvoir. Comme le souverain « fertilisait » la terre dans la tradition pré-islamique, et de ce fait une partie de ses fruits lui appartenait, ainsi le Président et les gens du pouvoir deviennent source nécessaire de tout

48. Denis Douyon, « Le discours diplomatique et démagogique du cousin plaisant au Mali », *Cahiers d'études africaines*, 184, 2006, pp. 894-895.

49. Shaka Bagayogo, « L'État au Mali : représentation, autonomie et mode de fonctionnement », art. cité, p. 108.

ordre social et économique, « fertilisant » la société à travers la distribution de la rente bureaucratique, qui relève de l'ancien système de prédation, désormais plus efficace grâce à la multiplication des appareils d'État qui légalisent l'extorsion. Le fait d'arroser la cour de dépendants et la consommation ostentatoire de biens de luxe importés s'inscrivent dans la reproduction des signes du pouvoir⁵⁰.

Tout compte fait, si l'« invention de la tradition » demeure un schéma typique de la construction stato-nationale, l'élément qui saute aux yeux, dans le cas du Mali, est la production simultanée d'État-nation et d'Empire. La construction de l'État-nation malien s'appuie à un tel degré sur la mobilisation des répertoires impériaux mandingues précoloniaux que ses institutions reproduisent des catégories impériales de la différence et de la « décharge ». Inscrites dans l'histoire longue des empires, ces dernières apparaissent sous une forme nouvelle. Aucune rupture n'est recherchée par rapport aux systèmes politiques qui précédaient la colonisation et l'indépendance. Au contraire, le projet, à certains égards paradoxal, des élites politiques est de bâtir une continuité avec ceux-ci, tout en essentialisant la prétendue culture du creux « bambara » ; de construire l'uniformité et le gouvernement sur le territoire à travers les répertoires de la difformité et les géométries variables d'autorité sur les hommes. Au Mali, nous n'assistons pas à une transition, où l'ensemble du processus de l'« État-nation » intervient sur un autre ensemble, l'« Empire », qui serait sous-jacent ou inertiel, mais plutôt à une compénétration, une mobilisation « active » des deux répertoires, qui deviennent nécessaires l'un à l'autre. Dans cette sorte de trouble dissociatif, l'effort des élites maliennes est alors de les concilier, de produire une synthèse entre ces deux macro-référents, qui permettent à tout fait politique d'entraîner *in nuce* sa propre négation, qui est également légitime. Si l'on met côte à côte ces deux énoncés hypothétiques – « la primauté dans la gestion politique des communautés appartient aux élus » et « la primauté dans la gestion politique des communautés appartient aux autorités traditionnelles » – tous les deux seront « vrais », dans le sens

50. *Ibid.*

que les deux positionnements relèvent de deux répertoires de légitimité validés par l'historicité du sens politique, tout en contournant les dispositions de la loi « positive ». L'arrangement doit alors se trouver sur le terrain des rapports de force circonstanciels, ce qui engendre l'augmentation de l'entropie du système politique et l'extension du principe de négociation à l'ensemble des relations sociales.

Zones commerciales et gains marginaux

En tant qu'espace commercial intégré dans la longue durée, l'Afrique saharienne et occidentale a en outre généré, d'une zone marchande à l'autre, et au sein même des différentes sociétés, des « gains marginaux » qui ont été le principal moteur de l'accumulation, dans un contexte de pluralisme monétaire et d'informalité financière⁵¹. Le Sahara, le Sahel, la Forêt ont ainsi été des seuils hautement lucratifs, au gré des circonstances, telles que les différentiels d'approvisionnement et de prix entre les empires britannique et français pendant la Seconde Guerre mondiale, la sortie du Mali de la zone franc, en 1962, et la nationalisation de son commerce extérieur, les aléas de la politique de subvention des produits de base par l'État algérien, le retour du Mali dans la zone franc en 1984, la dévaluation du franc CFA en 1994 – pour ne garder que l'exemple de l'économie politique de la frontière entre le Mali et l'Algérie. En creux de son découpage territorial contemporain, l'Afrique saharo-occidentale comprend une architecture transsociétale de réseaux marchands véhiculaires que l'on a tendance à identifier en termes ethniques, ou à opposer en termes de sédentarité et de nomadisme, au risque de simplifier les choses et de gommer les clivages internes à ces peuples

51. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, pp. 25-26 sur la définition du terme « marginal ».

transitifs. On parlera ainsi, par exemple, des Maures, des Touareg, des Arabes, des Toubou, des Zaghawa, des Kanuri, des Hausa, des Dioula, des Mbororo, qui entretiennent, de nos jours, des circulations transnationales d'origines très anciennes, sans pour autant bouder la sédentarité ni même la ville, et qui sont des acteurs éminents de la crise de la gouvernance contemporaine.

Pour reprendre les termes de Jane Guyer, l'Afrique saharo-occidentale a été apte au marché, mais non à la banque⁵². Sur fond de constat d'échec du libre-échange dans ses efforts de pénétration économique du continent, les puissances européennes ont tenté d'y remédier, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en passant d'un « impérialisme d'intention » à un « impérialisme de résultat », lequel sous-entendait son occupation militaire effective⁵³. Elles n'y sont point parvenues dans le cadre colonial, pas plus qu'ultérieurement par le biais de l'aide publique au développement (APD) ou de l'ajustement structurel. Encore aujourd'hui, « tout semble transformable, négociable, constamment redéfinissable », constate Jane Guyer⁵⁴. Il s'ensuit une multidimensionnalité des sociétés africaines qui rend cruciale la formation d'échelles d'équivalences et d'(in)commensurabilité en leur sein, et à leur interface avec leur environnement.

Cette multidimensionnalité est une affaire de formation de la valeur, mais aussi d'espaces-temps, de régimes de vérité, de répertoires d'identification. Bien au-delà de la seule sphère de l'échange marchand, l'Afrique occidentale

52. *Ibid.*, p. 16: « *marketable, but not bankable* ».

53. Anthony G. Hopkins, « The 'New International Order' in the Nineteenth Century: Britain's first Development Plan for Africa », in Robin Law, ed., *From Slave Trade to 'Legitimate' Commerce. The Commercial Transition in nineteenth century West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 248.

54. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, p. 18: « *everything seems changeable, negotiable, redefinable all the time* ».

et saharienne se caractérise historiquement par sa mobilité, sa fongibilité qui fait dire à une autre anthropologue, Sarah Berry, qu'en son sein « aucune condition n'est permanente », et au géographe Denis Retaillé que l'espace y est « mobile », habité par la mémoire des « empires de la route » et par une véritable « mêlée ethnique »⁵⁵. En ce sens, on a pu aussi évoquer la « frontière africaine » pour conceptualiser le ressort des formations politiques des anciens temps⁵⁶. Cette caractérisation reste pertinente, y compris au sens littéral du terme : des villes frontières, nées de la seule valorisation des « gains marginaux » de la contrebande, telles qu'al-Khalil, à la frontière algéro-malienne, Fotokol et Amchidé, à la frontière nigérian-camerounaise, Mbaimboum, à la frontière camerouno-tchado-centrafricaine, se sont érigées en lieux de transit et d'échanges de première importance, de part et d'autre de zones monétaires et commerciales, en institutionnalisant de nouvelles formes d'itinérance, d'appartenance et de cosmopolitisme vernaculaire, et en aiguisant les convoitises des gens en armes des rébellions touarègues, d'AQMI, de Boko Haram ou des bandes de « coupeurs de route ».

Le dédoublement des sociétés africaines en une dimension diurne et une dimension nocturne de l'invisible est une autre manifestation de cette propriété, constitutive de la mutabilité des appartenances sociales et des itinéraires, souvent picaresques, de tous ordres, par exemple thérapeutique, religieux ou professionnel⁵⁷. Qui peut le plus peut le moins : dans des sociétés où certains hommes peuvent se transformer en

55. Sarah Berry, *No Condition is Permanent. The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1993 ; Denis Retaillé, « Sahel, sahel », art. cité.

56. Igor Kopytoff (éd.), *The African Frontier*, op. cit.

57. Voir, par exemple, dans le domaine religieux, Philippe Chanson, Yvan Droz, Yonatan N. Gez et Edio Soares (dir.), *Mobilité religieuse. Retours croisés des Afriques aux Amériques*, Paris, Karthala, 2014.

panthères ou autres animaux sauvages, il est courant de changer d'activité économique, ou de camp politique en étant un *sobel*, soldat le jour, rebelle la nuit, comme en Sierra Leone, dans les années 1990, ou en pratiquant la « transhumance » parlementaire, comme au Bénin, à la même époque. La pratique cambiaire, et ses « gains marginaux », ne se limitent pas au seul ordre monétaire ou commercial. Ils sont consubstantiels à la vie sociale et à l'histoire de l'Afrique occidentale et saharienne et y revêtent une orientation culturelle, pourvu que l'on n'ait pas de celle-ci une conception culturaliste. C'est forte de son expérience d'anthropologue et d'historienne de l'économie et de la monnaie que Jane Guyer a parlé de la « tradition de l'invention » en Afrique, par référence ironique au processus de l'« invention de la tradition » qu'ont mis en valeur Eric Hobsbawm et Terence Ranger, et pour récuser toute idée de « tradition » autre qu'« inventée » : « La vie sociale et culturelle dans l'Afrique des siècles précédant la conquête était beaucoup plus inventive au quotidien que ce que nous pouvons aujourd'hui imaginer », fait valoir Jane Guyer – et d'affirmer que « l'Afrique n'a jamais été traditionnelle »⁵⁸. L'aventurisme, la ruse, la trahison ou le retournement politique, l'escroquerie ne sont que des épiphénomènes de cette orientation culturelle et historique, dont la récurrence inspire des jugements moraux peut-être compréhensibles, mais analytiquement hors propos puisqu'il s'agit plutôt d'une forme d'« économie morale ». Le masque de danse en fut l'expression

58. Jane Guyer, « La tradition de l'invention en Afrique équatoriale », *Politique africaine*, 79, octobre 2000, pp. 101-139 et « Africa has never been 'traditional': so can we make a general case? A response to the articles », *African Studies Review*, 50 (2), septembre 2007, pp. 183-202. Voir aussi Jan Vansina, *Paths in the Rainforests. Toward a History of Political Tradition in Equatorial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 1990, notamment le chapitre 9, et Eric Hobsbawm et Terence Ranger (éd.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

artistique par excellence, et demeure d'un usage courant dans les associations culturelles et rituelles⁵⁹. Le marchand, le colporteur, le transporteur, le migrant, le combattant itinérant, le contrebandier, le « creuseur », le prédicateur en sont des figures sociales contemporaines paradigmatiques.

Outre son rapport de concaténation aux logiques impériales et lignagères du passé, un deuxième trait de l'ensemble africain occidental-saharien que nous considérons est donc son intégration commerciale pluriséculaire de la Méditerranée à l'Atlantique, selon une logique de « gains marginaux »⁶⁰. Cette économie de marché n'est pas mue par le calcul rationnel-légal de l'esprit du capitalisme, tel que l'a problématisé Max Weber, mais par les « performances » imprévisibles de ses acteurs, selon des répertoires culturels au demeurant variés, et dont la dramaturgie est d'autant plus évidente qu'elle se déploie dans un contexte de crise, par exemple d'approvisionnement⁶¹. Son registre est celui de l'incertitude, à laquelle fait peut-être écho une « indocilité »⁶² politique plus générale.

59. Nicholas Argenti, *The Intestines of the State. Youth, Violence, and Belated Histories in the Cameroon Grassfields*, Chicago, University of Chicago Press, 2007 ; Franck Beuvier, *Danser les funérailles. Associations et lieux de pouvoir au Cameroun*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2014.

60. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, p. 47.

61. *Ibid.*, p. 97 *sqq.* Voir notamment son analyse éblouissante d'une station-service au Nigeria, en période de pénurie de carburant, en 1997.

62. Achille Mbembe, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988.

Le legs de l'esclavage

Le troisième trait qui caractérise l'ensemble saharo-ouest-africain est son expérience esclavagiste pluriséculaire, ou plus exactement l'héritage de trois expériences différentes de l'esclavage, imbriquées les unes aux autres : la traite transsaharienne, la traite atlantique, et l'esclavage interne aux sociétés qui le composent – trois incarnations historiques de la servitude auxquelles il faut sans doute ajouter le travail forcé de la colonisation, en particulier en Afrique occidentale française, tant il a été associé, dans la conscience des « indigènes », à un rebondissement de l'esclavage (ou des corvées des royaumes et des empires). La notion d'esclavage est générique et contestable, en ce qu'elle réunit des formes d'exploitation coercitive ou statutaire de la force de travail profondément hétérogènes. Elle ne désigne pas une condition « permanente », dans un continent qui n'en abrite pas, puisque le captif, dans les sociétés africaines anciennes, voyait sa descendance intégrer progressivement la parenté de ses maîtres, ce qui n'effaçait pas pour autant l'indignité de ses origines. Mais l'une des singularités de l'aire que nous considérons tient précisément à cette complexité du legs servile, à sa mémoire traumatique, et à son traitement politique différencié, allant du refoulement idéologique de l'esclavage interne, sous couvert d'unanimisme nationaliste, à l'exacerbation de la « fausse reconnaissance » de la traite atlantique, en passant par l'euphémisation diplomatiquement correcte de la traite transsaharienne, dans le Sahel occidental, ou de l'empire prédateur de Rabeh, dans le bassin du lac Tchad. Pour des raisons différentes, la colonisation, la décolonisation, la priorité accordée aux nécessités du développement (APD), puis de l'ajustement structurel, ont favorisé le refoulement de la question servile dans le débat public, à quelques exceptions près, comme celle de la Mauritanie, ou encore celles du Mali et de la Guinée dont les premiers gouvernements nationalistes s'en

sont violemment pris au «féodalisme» des chefs traditionnels. Mais elle demeure un «secret public», selon l'oxymore de l'anthropologue Michael Taussig, un secret de Polichinelle, dont parlent de manière mutique la plupart des guerres civiles, des insurrections, des coups d'État, des mobilisations religieuses, voire des répressions, au moins en Afrique occidentale subsaharienne. Chacun y sait qui est qui, en fonction des patronymes ou des signes de distinction comportementale, par exemple, et les alliances matrimoniales doivent en tenir compte. Certains entrepreneurs religieux, tels que des cheikhs soufis, des prédicateurs salafistes, des prophètes néo-chrétiens, des pasteurs pentecôtistes, tirent leur popularité de leur capacité à transcender la division de la société entre lignages nobles et anciens captifs, sans la formuler dans des termes politiques. À l'inverse, le régime de Moussa Traoré, au Mali, envoya les dignitaires du gouvernement de Modibo Keita, qu'il avait renversé, en 1968, dans les mines de sel du Sahara pour leur signifier leur nouvelle condition servile en les encadrant par des Bellah (captifs), susceptibles de les initier aux tâches d'extraction, et en les vouant à une mort certaine sous le labeur, les coups, les humiliations, la chaleur, la soif, la sous-alimentation, dans l'un des épisodes les plus abominables de la coercition politique postcoloniale en Afrique⁶³. Les représentations de la sorcellerie renvoient, elles aussi, fréquemment à l'héritage de la traite.

63. Gregory Mann, *From Empires to NGOs in the West African Sabel. The Road to Nongovernmentality*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 219 *sqq.*

LA MÉMOIRE HISTORIQUE DANS LE ROYAUME D'OKU, AU CAMEROUN

Tel est par exemple le cas dans les Grassfields de l'ouest du Cameroun, dont les chefferies et royaumes sont parties prenantes à l'émergence d'un milieu d'affaires particulièrement dynamique, à des stratégies scolaires élitistes, au processus de restauration autoritaire des années 1990, et simultanément à sa contestation par les jeunes et le Social Democratic Front (SDF) de John Fru Ndi⁶⁴. Les études que Nicholas Argenti a consacrées à l'un d'entre eux, le royaume d'Oku, illustrent les relations complexes que la tradition entretient avec ces différents phénomènes et ont le mérite d'intégrer à leurs analyses des pratiques culturelles, et même corporelles, telles que les danses masquées, qui semblent relever de la coutume par excellence tout en véhiculant des significations contemporaines et polémiques⁶⁵. Les subalternes, les « cadets sociaux » se sont appropriés les mascarades pour s'affirmer à l'encontre de ceux qui les exploitent, les dominent, les vendent. La danse vaut par son immédiateté : les habitants d'Oku la pratiquent, ils n'en parlent guère. La mascarade n'est pas de l'ordre de la représentation de la violence ; elle est l'incorporation de cette dernière, non de sa « mémoire », mais de la « source de la mémoire » qu'elle permet de revivre dans son rapport au présent. Cette pratique de la danse est massive, pour ainsi dire unanimiste. Elle fait d'Oku une cité masquée et dansante à laquelle participent de manière conflictuelle les différents groupes ou statuts sociaux. La centralité de la danse comme technique politique du corps tient à son ambivalence. Elle n'existe point comme pratique culturelle donnée, qui ferait l'objet d'une adhésion perverse ou d'une fausse conscience de la part des subalternes. Elle n'est pas un « appareil corporel de royaume », si l'on nous autorise à pasticher

64. Jean-Pierre Warnier, *L'Esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993 et *Régner au Cameroun. Le roi-pot*, Paris, Karthala, 2009 ; Dominique Malaquais, *Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun*, Paris, Karthala, 2002.

65. Cf. notamment Nicholas Argenti, *The Intestines of the State. Youth, Violence, and Belated Histories in the Cameroon Grassfields*, op. cit.

de la sorte le concept d'« appareil idéologique d'État » de Louis Althusser. Elle est énoncée, de manière contradictoire, par ses différents protagonistes.

L'histoire que les mascarades d'Oku « actualisent » est celle de la violence de l'esclavage, ou ce que l'on nomme l'esclavage faute de mieux dans les langues occidentales. L'exportation massive de dépendants et d'indésirables a permis tout à la fois la régulation sociopolitique des royaumes de cette région des Grassfields, leur centralisation et l'accumulation économique de leurs notables, notamment par le biais de la grande polygamie et du commerce, à la confluence de différentes zones monétaires⁶⁶. L'esclavage n'a pas été dans un rapport d'extranéité avec les sociétés du cru. Il en a au contraire constitué l'intimité, fût-ce dans l'extraversion économique et culturelle, puis bientôt politique, à la suite de l'occupation allemande. La coercition n'a d'ailleurs été qu'un mode parmi d'autres de capture et d'exportation des esclaves. Sont également intervenues la tromperie et la séduction, qui supposaient des relations étroites, de parenté ou de clientèle, entre le vendeur et le vendu. À ce titre, l'esclavage se mêle à la sorcellerie, pourvu que l'on n'ait pas de celle-ci une lecture intentionnaliste et utilitariste et que l'on y voit un « mode de souvenir », en quelque sorte une forme de conscience historique. Par ailleurs, il ne s'est pas interrompu avec la colonisation. Il s'est perpétué sous la forme renouvelée du travail forcé, au moins jusqu'aux années 1930, et la politique conservatoire des autorités allemandes, comparable à celle qui prévalait à la même époque dans les empires britannique et français, a assumé son legs sans beaucoup d'états d'âme, quitte à exacerber sa violence en renforçant la main des chefs et de leurs notables et en cherchant à intensifier le rendement des caravanes de porteurs. Mais, dans le même temps, la colonisation a donné des moyens

66. Jane Guyer (éd.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth, Heinemann, Londres, James Currey, 1995 et *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.* ; Jean-Pierre Warnier, *Échange, développements et hiérarchie dans le Bamenda précolonial (Cameroun)*, *op. cit.*

d'affirmation et d'expression inédits aux jeunes à travers les missions et l'école. Dans le royaume contemporain d'Oku, l'énonciation des mascarades poursuit donc un conflit social impitoyable que ni l'occupation européenne ni la décolonisation n'ont clos. Interne aux sociétés, l'expérience de l'esclavage est constitutive de leur historicité mais, lors de la décolonisation et dans l'État postcolonial, nous l'avons relevé, elle est politiquement et socialement tue, et même, à Oku, interdite de parole à grand renfort d'amendes. Elle hante néanmoins les sociétés africaines, un peu à la manière de la douleur qu'un membre amputé continue d'infliger. La concaténation du royaume esclavagiste du XIX^e siècle à la chefferie contemporaine, confrontée aux défis de la mobilisation nationaliste, du régime de parti unique et d'une « transition démocratique » vite pervertie en restauration autoritaire, est moins portée par un groupe social identifiable – le clivage entre « aînés » et « cadets sociaux » étant par définition relatif et susceptible d'être dépassé par une fraction au moins des jeunes gens – que par une technique politique du corps, celle de la danse, au travers de laquelle continue de se jouer une partie séculaire, selon un mode de transmission sans conscience. Nous sommes en présence d'une « mémoire sociale corporelle » (*body of social memory, body of practical memory*) dont Nicholas Argenti suit la récurrence grâce à une série d'« indices »⁶⁷ – la mise en file des danseurs, les symboliques mortuaires des masques, les gestes coercitifs, etc. – mais que la parole, ou plutôt, en l'occurrence, le silence sourd de ses informateurs ne lui permet pas de démontrer. Les mascarades « sédimentent des mémoires non formulées de l'esclavage », résume-t-il.

Rouage de l'administration indirecte et du « despotisme décentralisé » sur lesquels a été édifié l'État, la chefferie, largement née de l'« invention de la tradition », est cette institution « dansante » et « masquée » qui s'encastre à d'autres registres moraux et d'autres rituels performatifs, nationaux, bureaucratiques ou capitalistes, selon la logique

67. Carlo Guinzburg, *Le Fil et les traces. Vrai faux fictif*, Lagrasse, Verdier, 2010 et « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, 6, 1980, pp. 3-44.

de l'extraversion. Ainsi saisies, les mascarades d'Oku sont des performances aporétiques qui emboîtent des durées historiques hétérogènes, comme l'illustre la figure polysémique de leurs « capitaines », renvoyant aussi bien au commandant de l'administration coloniale, au capitaine du navire négrier, au superintendant des caravanes de porteurs pendant la période du travail forcé ou à l'officier de gendarmerie au service du régime autoritaire postcolonial. Ressorts de l'historicité d'un royaume, elles sont de plain-pied avec les dynamiques de la globalisation et véhiculent la contestation du pouvoir présidentiel ou de ses relais locaux par les jeunes, à l'instar de la danse Mondial, ou encore l'affirmation des femmes, à l'initiative du groupe Baate⁶⁸. Elles interviennent aussi à l'interface de l'hégémonie et de la coercition, qui ne se ramène pas à un jeu à somme nulle entre l'une et l'autre⁶⁹. En tant qu'actualisation du futur antérieur de l'oppression politique et sociale contemporaine, elles nous rappellent que la force est souvent le véhicule de l'obéissance, surtout quand elle se pare des atours du consensus de la tradition.

Enchaînement des empires (et de leurs lignages) à l'État-nation, d'une éthique de la performance à l'esprit du capitalisme, de l'esclavagisme au capitalisme, tels sont trois dénominateurs communs constitutifs d'un espace historique congruent et intégré dans la longue durée, qui recouvre les pays du Maghreb, la moitié occidentale du Sahara, et ce que l'on appelle communément l'Afrique de l'Ouest. Mais il serait vain de délimiter de manière statique cet ensemble. Celui-ci est toujours resté ouvert sur son environnement. La Sénégalie

68. Nicholas Argenti, « La danse aux frontières : les mascarades interdites des femmes et des jeunes à Oku », in Jean-François Bayart et Jean-Pierre Warnier (dir.), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, Karthala, 2004, pp. 151-179.

69. Jean-François Bayart, « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne : la "politique de la chicotte" », *Politique africaine*, 110, juin 2008, pp. 123-152.

et le golfe de Guinée ont été connectés à l'Europe et aux Amériques par le sinistre commerce « triangulaire », et la diaspora afro-américaine est partie intégrante du continent du fait de multiples échanges culturels, religieux, économiques. Le christianisme, les deux guerres mondiales, la grippe espagnole, la Guerre froide ont également été des modalités des connexions transatlantiques. De même, à l'est et au sud-est, nulle frontière bien délimitée ne peut être tracée, même si le Bornou-Kanem constitue une charnière entre les axes cardinaux nord/sud et ouest/est de la circulation marchande, religieuse et politique. La zone d'influence de l'Empire ottoman, concurrente de celle de l'Empire chérifien, englobait la Tunisie et l'Algérie, mais à Ouargla les musulmans reconnaissaient le magistère du roi du Maroc plutôt que celui du calife ottoman. De nombreux Sahéliens du Mali, du Niger ou du Nigeria contemporains se sont installés dans le Soudan actuel, et la pratique du *hadj* ou l'enseignement religieux reliaient l'Afrique de l'Ouest au Caire et à la péninsule Arabique. L'économie esclavagiste du Nil débordait jusqu'au Kanem-Bornou. De nos jours, le salafisme, l'éducation islamique itinérante, les pétrodollars, les rébellions brouillent les frontières entre l'Afrique occidentale et l'Afrique du Nord-Est ou le Moyen-Orient, ainsi que le démontrent l'enchevêtrement des mouvements armés du bassin du lac Tchad, du Darfour et de la République centrafricaine, ou l'efflorescence, dans cette même zone, d'une économie transfrontalière dont l'élevage, le braconnage et la contrebande sont les grands piliers⁷⁰.

70. Voir à nouveau les articles déjà cités de Denis Retailé, en particulier sa notion d'« horizon ».

Situations et moments d'historicité

Par ailleurs, notre propos ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne s'agit pas de restituer l'historicité de l'Afrique occidentale et saharienne, mais de la schématiser pour reformuler, de manière novatrice, la question de sa gouvernance dans le cadre stato-national contemporain, et d'en retracer la «généalogie»⁷¹. De ce point de vue, il est assez clair que l'Afrique occidentale et saharienne, ainsi identifiée, forme un ensemble historiquement compréhensible qui ne s'est jamais actualisé que dans son rapport avec d'autres espaces historiques connexes. Ce sont moins ses propriétés intrinsèques qui le caractérisent que la combinatoire de ses interactions avec son environnement et son propre mouvement, sa propre évolution créatrice. Un espace historique n'a pas grand-chose de culturel ni de religieux, sinon son élaboration politique de ces dimensions inhérentes à toute vie sociale. Pour citer Gilles Deleuze, il est bien un «événement» au lieu d'être une «essence»⁷².

Dans cette perspective, je proposerai de le décrypter à travers le prisme de ses «*moments d'historicité*». Le terme de moment est utile en ce qu'il implique un temps circonscrit, circonstanciel, contingent, saisi par son contenu, et par différenciation au regard d'une durée plus longue. Ainsi appréhendé, le *moment* est un angle par lequel envisager l'historicité de manière moins structurelle que celui des *situations* installées, telles que la fameuse «situation coloniale» de Georges Balandier, les «situations autoritaires» sur lesquelles ont travaillé Guy Hermet et Alain Rouquié, ou encore les «situations

71. Michel Foucault, «Nietzsche, la généalogie, l'histoire», in *Dits et écrits*, tome 2, Paris, Gallimard, 1994, pp. 136-156.

72. Gilles Deleuze, *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, pp. 39-40 et, avec Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie?*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1991, p. 26: «Le concept dit l'événement, non l'essence ou la chose».

thermidoriennes» que j'ai identifiées au gré de l'institutionnalisation de régimes révolutionnaires dans un contexte de globalisation néolibérale⁷³. Mais ces exemples montrent que le distinguo est tout relatif. Les *situations* coloniales ont traversé des *moments* différents, tout comme les *situations* autoritaires, et j'aurais pu aussi bien parler du *moment* thermidorien, au lieu de situation, dans mon analyse de la République islamique d'Iran depuis la mort de l'Imam Khomeyni, en 1989⁷⁴. Les deux notions tendent donc à se chevaucher. Leur usage dépend de ce que l'on entend dégager.

En bref, le *moment d'historicité* est un point nodal qui décline les durées plus ou moins longues de l'histoire, au sens de Fernand Braudel, et articule les temporalités hétérogènes, mais synchrones, de différents «paysages» (*landscapes*) de la globalisation, si l'on retient le terme d'Arjun Appadurai, ou du «temps mondial», dans les mots de Wolfram Eberhard⁷⁵. Il est un point de concaténation de temporalités disparates.

La *situation* désigne une forme d'interaction sociale dans sa reproductibilité et sa dimension centripète ; le *moment d'historicité* désigne la combinatoire contingente de durées hétérogènes, saisie dans sa capacité à structurer une situation

73. Jean-François Bayart, «Le concept de situation thermidorienne: régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique», *Questions de recherche/Research in Question* 24, mars 2008, p. 62 sqq.

<http://www.ceri-sciences-po.org/publica/question/qdr24.pdf>

On sait que Romain Bertrand préfère parler de «moment colonial», plutôt que de «situation coloniale», pour donner toute sa place au «hors champ» des sociétés indigènes par rapport à l'État colonial: «Les sciences sociales et le "moment colonial": de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale», *Questions de recherche/Research in Question*, 18, juin 2006 <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/qdr18.pdf>

74. Jean-François Bayart, *L'Islam républicain. Ankara, Tébéran, Dakar*, Paris, Albin Michel, 2010, chapitre 4.

75. Arjun Appadurai, "Disjuncture and difference in the global cultural economy", *Public Culture*, 2 (2), printemps 1990, pp. 1-24; Wolfram Eberhard, *Conquerors and Rulers: Social Forces in Medieval China*. Leyde, E. J. Brill, 1965.

spécifique désormais susceptible de se reproduire. La première acception dégage la permanence d'une forme, l'autre le basculement historique dans cette forme, sans que cette distinction renvoie nécessairement à une succession. Elle indique plutôt, répétons-le, une différence d'éclairage de la part de l'analyste.

LE MOMENT SIDA⁷⁶

La « matrice de l'action publique » en matière de lutte contre le Sida s'étend à d'autres domaines de la vie sociale – l'éducation, l'environnement – et entend répondre à une pandémie qui est immédiatement contemporaine des programmes d'ajustement structurel, par un pur effet de contingence absolue. Si la propagation des virus doit être rattachée à des événements politiques ou économiques, il faut sans doute se tourner vers des épisodes bien antérieurs, comme la « mise en valeur » coloniale et les mouvements de population qu'elle a entraînés, la déforestation, les campagnes de vaccinations de masse, ou vers des événements contemporains d'un autre ordre, tels que les guerres civiles des années 1990-2000, avec leur lot de destructions d'équipements publics, de déplacés, de circulation de combattants⁷⁷. Les programmes d'ajustement structurel (PAS), en tant que tels, ne sont intervenus qu'à la marge : (i) ils ont affaibli les capacités sanitaires publiques, en détruisant le système de santé ; (ii) ils ont ouvert idéologiquement la voie à l'intervention sanitaire étrangère des années 1990-2000 ; et (iii) ils ont probablement facilité la contamination en milieu hospitalier, du fait de son délabrement. Le Sida et l'ajustement structurel sont concomitants et forment une

76. Encadré rédigé à partir de Fred Eboko, *Repenser l'action publique en Afrique. Du Sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015

77. Sur l'histoire du Sida en Afrique, voir John Iliffe, *The African AIDS Epidemic. A History*, Athens, Ohio University Press, 2006.

combinatoire, mais la conjonction de ces deux astres doit l'essentiel au hasard, et chacun d'eux procède de durées disparates.

Il n'empêche qu'ils enclenchent toute une série d'effets qui vont profondément modifier les formes de la domination en Afrique. Sur le plan économique, l'ajustement structurel d'inspiration néolibérale va offrir de nouveaux modes de gestion publique, tels que la délégation à des opérateurs privés de prérogatives publiques ou le partenariat public-privé (PPP), dans un processus de « privatisation des États » (Béatrice Hibou). Il va aussi briser la résistance des sociétés politiques nationales à la régulation des affaires publiques par la production de normes globales, diffusées par directives internationales à l'initiative d'institutions multilatérales ou de grands États occidentaux. L'action publique en matière de santé, et notamment de lutte contre le Sida, n'aura plus qu'à reprendre à son compte cette nouvelle ingénierie et à contribuer à son tour à la « privatisation des États ». L'Afrique subsaharienne n'est pas qu'un simple champ de manœuvre. Elle est partie prenante à ce processus plus général, dont elle constitue au demeurant un enjeu crucial, en particulier aux yeux des États-Unis et de la France qui entretiennent, au début du nouveau millénaire, une concertation étroite, mâtinée de rivalité, en vue de la production de normes globales – au point que Bercy jugera en interne très sévèrement le veto du Président Jacques Chirac à l'intervention des États-Unis en Irak, de nature à compromettre cette collaboration réglementaire entre Washington et Paris. Plus ponctuellement, la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, a rudement frappé au portefeuille les grands laboratoires français en dévalorisant leur situation de rente, et certainement modifié leur positionnement dans la bataille de l'accès aux thérapies des malades africains.

Sur le plan de la santé, la lutte contre le Sida va (i) requalifier deux pandémies délaissées par les institutions sanitaires internationales, à savoir le paludisme et la tuberculose, dont l'endiguement bénéficiera de nouvelles ressources... et des nouvelles modalités de l'action publique, et (ii) va pré-positionner un prêt-à-éradiquer concernant l'épidémie d'Ebola, sous la houlette (et à l'avantage professionnel) de la même « oligarchie biomédicale », et partant sur les ruines des systèmes nationaux de santé publique.

Néanmoins, la combinatoire improbable entre le Sida et l'ajustement structurel s'articule à d'autres champs ou d'autres dynamiques des sociétés africaines, qui répondent eux-mêmes à d'autres temporalités. Dans les pays du Sahel, la « privatisation des États » ouvre la voie à des organisations non gouvernementales (ONG) islamiques qui vont investir les politiques sociales et former un terreau favorable au salafisme, dont une fraction empruntera la voie de la lutte armée contre un État postcolonial inique, répressif et indifférent aux « besoins fondamentaux » de sa population en matière de services sociaux de base, et notamment à ses préoccupations sanitaires. D'une certaine façon, Boko Haram, au Nigeria, participe ainsi du même moment d'historicité que le sida et l'ajustement structurel, tout en s'appuyant sur des régimes de durée irréductibles : la durée de Dieu ; celle du djihadisme et du millénarisme sahéliens ; celle du djihadisme international, par opportunisme ; celles, méconnues de la plupart des observateurs, de l'économie politique séculaire de la frontière dans le bassin du lac Tchad et de la vieille, encore que changeante, condition des captifs. Dans les pays du golfe de Guinée et d'Afrique centrale ou orientale, la libéralisation économique représente une fenêtre d'opportunité pour les églises et les mouvements chrétiens charismatiques, lesquels vont eux aussi se situer, à leur manière, par rapport à la lutte contre le Sida. La pandémie, en raison des flux financiers qu'elle finit par générer, sera en définitive un formidable accélérateur de l'« ONGisation », et notamment de l'« ONGisation » confessionnelle, du sous-continent, non sans contribuer à polariser les relations entre les « ennemis complémentaires » du fondamentalisme religieux – à savoir le salafisme et le pentecôtisme –, à intensifier les tensions entre les églises chrétiennes charismatiques et les tenants de la tradition, à exacerber la peur de la sorcellerie et à plonger les sociétés dans une douloureuse crise morale, sexuelle, voire épistémique, à laquelle n'échappèrent point les deux grands monothéismes et qui les mit souvent en porte-à-faux avec l'appareil médical⁷⁸. Il y a là tout un « paysage » religieux et culturel de la nouvelle « matrice d'action publique » qui mériterait d'être plus systématiquement

78. *Ibid.*, chapitres 9 et 10.

étudié, et dont l'hybridation révèle à elle seule la concaténation de diverses durées⁷⁹. Le temps d'incubation de la maladie, sa latence, le caractère polymorphe de ses développements opportunistes sont d'ailleurs en eux-mêmes des éléments de cette imbrication de temporalités et de rationalités hétérogènes qui a dramatisé le désarroi de populations soudain confrontées aux mystères de la mort épidémique de masse.

De même, la nouvelle « matrice d'action publique » en matière de santé est concomitante de la revendication démocratique de 1989-1991 qui s'est soldée par une restauration autoritaire dans la plupart des cas, mais aussi par une libéralisation relative du droit d'association. La mobilisation inédite des « séro-concernés », dans la lutte contre le Sida, qui est devenue un facteur clef de la « matrice de l'action publique » dans ce domaine, en a bénéficié, alors que le paludisme et la tuberculose ont longtemps été des pandémies de situations coloniales, puis autoritaires, peu propices à l'ingérence des patients ou des mouvements sociaux dans les affaires publiques. L'analyse comparée de la gestion gouvernementale de ces trois maladies pourrait là aussi être systématiquement conduite, ce qui ferait peut-être apparaître d'autres dimensions, par exemple celles de la décentralisation et de la problématique politique de l'autochtonie, caractéristiques de notre moment d'historicité.

L'enchevêtrement de ces différentes dynamiques – et il y en aurait bien d'autres à examiner – est en lui-même un fait historique singulier et, répétons-le, contingent. Il inscrit les sociétés africaines concernées dans la globalité du monde, mais cette insertion, pour être synergique, n'a rien de systématique, ou en tout cas de cohérent. Elle repose sur les « disjonctions » qu'Arjun Appadurai avait identifiées dès le début des années 1990⁸⁰. Fred Eboko estime ainsi que « la gouvernance du Sida est à la fois éclatée et étroitement intégrée », qu'elle représente un « syncretisme », c'est-à-dire un « mélange dont il est impossible de dissocier les parties ». C'est décidément ce en quoi le concept de moment d'historicité se différencie de celui de situation : l'un met l'accent sur une

79. *Ibid.*, pp. 91-93.

80. Arjun Appadurai, "Disjuncture and difference in the global cultural economy", art. cité.

conjonction aléatoire d'astres sociaux ; l'autre sur sa structure latente centripète, saisie dans sa durée et sa relative stabilité. Et le « moment Sida » peut donc aussi bien être compris comme « situation », le livre de Fred Eboko autorisant les deux lectures.

Reste à savoir comment nommer un tel moment d'historicité, dès lors qu'il constitue un enchevêtrement de phénomènes sociaux relevant de logiques et de temporalités disparates. Choix délicat, piégé, même, puisque sa caractérisation de moment néolibéral, par exemple, reviendrait à reléguer la pandémie de Sida au rang de simple épiphénomène, dont la « gouvernance » aurait été inévitablement soumise à la nouvelle administration publique globale. Or, le désastre sanitaire a été lui-même un vecteur puissant de la bureaucratisation néolibérale de l'Afrique subsaharienne, en particulier de son « ONGisation » et de sa mise en normes et en procédures. En outre, l'affrontement des « ennemis complémentaires » fondamentalistes, dans l'arène religieuse, n'est évidemment pas réductible à la bureaucratisation néolibérale, bien que certains de ses protagonistes – en particulier certaines églises chrétiennes ou néochrétiennes et certaines organisations, voire confréries, islamiques – y adhèrent et aient pu tirer parti de la fenêtre d'opportunité qu'a ouverte la pandémie de Sida. Pour autant, cette dernière ne suffirait pas à qualifier notre moment d'historicité, sans compter qu'elle a pu s'articuler, dans des parties du sous-continent, à des logiques spécifiques que l'on ne retrouve pas, par exemple, en Afrique de l'Ouest : à la guerre de Soixante Ans, dans la région des Grands Lacs (depuis 1960), ou à la situation de ségrégation raciale et minière en Afrique du Sud, deux situations dont les historicités sont toutes les deux singulières.

Au fond, c'est bien l'objet « Afrique » que fera éclater l'identification de l'hétérogénéité des moments d'historicité au sud du Sahara. Phénomènes globaux et continentaux, la pandémie de Sida – avec ses taux de prévalence différents d'un pays à l'autre, et se référant au demeurant à plusieurs virus distincts –, et son administration néolibérale sous l'égide de la « République thérapeutique » (Vinh-Kim Nguyen) s'incarnent dans des configurations particulières, dont l'africanité, jusqu'à preuve du contraire, tient plus du postulat idéologique, ou bureaucratique, ou vulgaire, que de l'analyse.

Si l'on s'en tient à la période postcoloniale, pour autant que l'on puisse s'exprimer de la sorte, plusieurs *moments d'historicité* sont identifiables :

- 1) l'instauration, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Bénin, en Guinée-Bissau, de régimes socialisants répressifs et hostiles à l'entreprise privée, dont les politiques économiques et les atteintes aux libertés publiques provoquent à la fois l'intensification de la contrebande et une émigration notable dans les pays voisins.
- 2) l'apparition de mouvements armés sahariens, tels que le Polisario, ou les mouvements armés touareg au Mali et au Niger, ou encore toubou et zaghawa, au Tchad et au Soudan, et l'implantation, dans le nord du Mali, de djihadistes algériens « externalisés » par le régime au début des années 2000, qui vont plonger le désert dans la guerre jusqu'à aujourd'hui, le renversement du régime de Kadhafi, en 2011, couronnant et amplifiant ce processus au point de mettre en péril l'ensemble de la zone, compte tenu de la place qu'y occupait la Libye en matière commerciale, financière et migratoire, et du rôle décuplé qu'elle occupe désormais dans la circulation des armes et des combattants.
- 3) la grande sécheresse de 1972-1973 qui, outre son coût humain, déstabilise l'économie sahélienne, décime et déplace les troupeaux vers le sud au risque d'ébranler les relations contractuelles entre éleveurs (nomades) et agriculteurs (sédentaires), accélère le rythme des migrations dans toute l'Afrique saharo-ouest-africaine, et enclenche la « privatisation des États » bien avant l'ajustement structurel des années 1980, en introduisant dans la région de grosses ONG caritatives, telles que Care, mais aussi des associations de défense des droits de l'Homme, en particulier Amnesty International, et un collectif de chercheurs français marqués à gauche,

le Comité Information Sahel. Autant de nouveaux acteurs qui entreprennent de questionner la gouvernance des États sahéliens, en proie à la dissidence de leurs confins sahariens et soumis à de nouvelles instances multilatérales, telles que le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS, 1973) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO, 1976)⁸¹.

- 4) les programmes d'ajustement structurel (PAS), mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale dans les années 1980-1990, qui libéralisent les économies de l'Afrique saharo-ouest-africaine, en conduisant à la dévaluation du franc CFA en 1994, en privatisant le secteur public et en démantelant les services sociaux de l'État, tout en assurant la reproduction élargie de la classe dominante.
- 5) la combinatoire, à partir de 1989, de la revendication démocratique, de la restauration autoritaire et de la guerre civile comme modes de formation de l'État, cette dernière assurant la circulation de combattants à l'échelle de la région, à partir des foyers de la rivière Mano et du bassin du lac Tchad, puis de la Libye.

Ces *moments d'historicité* s'encastrent les uns dans les autres, s'articulent à d'autres événements tels que les chocs et les contre-chocs pétroliers, la pandémie de Sida, la fin de la Guerre froide, les répercussions régionales du conflit israélo-arabe ou de la guerre civile au Liban, l'émergence d'Al-Qaïda comme acteur global, la montée des fondamentalismes religieux du salafisme et du pentecôtisme, l'épidémie d'Ebola, etc. Ils se combinent également à d'autres dynamiques de plus longue durée, et de différents ordres.

81. Gregory Mann insiste sur cette césure des famines de 1972-1973 dans *From Empires to NGOs in the West African Sahel*, *op. cit.*, chapitres 5 et 6.

De ce point de vue, notre souci de restituer certaines des continuités et des compénétrations de durée constitutives de l'historicité des sociétés saharo-ouest-africaines, de part et d'autre de la césure coloniale et nationale, ne doit pas occulter l'importance qu'a revêtu le *moment d'historicité* de l'indépendance. Certes, l'heure est au « désenchantement national »⁸², et l'anecdote, réelle ou apocryphe, circule, selon laquelle les paysans se demandent « Quand finit l'indépendance ? ». Néanmoins, ce serait un anachronisme que d'oublier combien ses « soleils » ont brillé, pour reprendre le titre du premier roman d'Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances* (1968). Le retour à la souveraineté perdue a soulevé un immense espoir, une joie et une fierté infinies, et a rétabli cette « dignité » dont les nationalistes des années 1950, en Afrique de l'Ouest, avaient fait l'un de leurs mots favoris. L'indépendance demeure la référence par rapport à laquelle sont mesurées les désillusions de ses lendemains, celles de la prédation, de l'ajustement structurel, de la guerre, des interventions étrangères, des déceptions démocratiques. Paradoxalement, cette conscience nationaliste est d'autant plus vive si le premier régime postcolonial a été farouchement nationaliste, et si son expérience politique a échoué, comme en Guinée, au Mali et au Ghana. La suspicion des Bamakois à l'encontre de l'opération extérieure française Serval, bien que celle-ci les ait protégés du djihadisme, à leur grand soulagement et à leur sincère reconnaissance, est révélatrice de cette apparente contradiction. La sensibilité nationaliste n'est soluble ni dans la bonne gouvernance du multilatéralisme ni dans l'ingénierie du *peace-keeping* ou du *peace-enforcement*. L'indépendance, fût-elle trahie, est un « souvenir du présent », largement transmis aux jeunes générations bien que la majorité des Ouest-Africains ne fussent pas nés lorsqu'elle fut proclamée.

82. Hélé Béji, *Le Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, Paris, François Maspero, 1982.

Les terroirs historiques

Pour saisir l'enchevêtrement des durées constitutives de l'historicité des sociétés africaines, l'aune de l'État-nation est légitime, tant celui-ci demeure au centre de leur organisation, de leur économie politique, de leur imaginaire et de leur reproduction, nonobstant la vulgate sur l'État failli. Néanmoins, ses fondements sociaux sont différenciés d'une région ou d'une province à l'autre⁸³. Surtout, c'est au niveau local de ses *terroirs historiques* que se déchiffre le plus finement l'imbrication des durées dont l'État-nation est le produit, et qui est sous-jacente aux grandes questions auxquelles est confrontée sa «gouvernance», comme le problème agraire ou l'héritage esclavagiste. C'est aussi à cette échelle que les crises majeures et les conflits qui défrayent la chronique internationale trouvent souvent leur intelligibilité, ou une partie de celle-ci, ce qui, soit dit en passant, rend contre-productive la notion généralisatrice d'«arc de crise», utilisée *ad nauseam* dans les milieux de la sécurité nationale ou dans les médias.

LE TERROIR HISTORIQUE DE DJENNÉ, AU MALI

Le delta intérieur du Niger est l'une des régions agricoles les plus importantes du Mali. Cette zone inondée peut atteindre plus de 30 000 km² les années humides, ou se réduire à 10 000 km² les années de faible pluviométrie. Elle est baignée par le fleuve Niger et son affluent le Bani, ces deux cours d'eau étant eux-mêmes abondés par divers affluents. Se crée ainsi une zone d'abondance hydrique favorisant une faune et une flore aussi riches que diversifiées. Dans ce contexte naturel spécifique, la ville de Djenné a de longue date rayonné comme l'une des

83. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, op. cit., chapitres 5 et 6, sur les scénarios régionaux de la formation de l'État, et p. 317 *sqq.* sur le concept de terroir historique.

cités prospères de l'Ouest africain, faisant la gloire des différents empires qui naquirent dans cette région (empires Mandingue, Songhai et du Macina), puis du Mali actuel, en passant par le Soudan français de l'époque coloniale.

La ville contemporaine de Djenné concentre une mosaïque de populations et de groupes sociaux dont l'arrivée sur cette presqu'île du delta intérieur du Niger et les rapports respectifs ne peuvent se comprendre que dans l'articulation historique de trois moments de la durée, longue, moyenne et courte. Ces différents moments font l'objet d'énonciation dans les récits mythico-historiques que produisent les groupes sociaux sur eux-mêmes. Le quartier de Djoboro, avec ses trois composantes, à savoir les Bozo, les Peulh du Perou et les Djennenké, est un site d'analyse particulièrement intéressant de ce point de vue.

Djoboro est l'un des quartiers historiques de la ville de Djenné. Dans les récits de nos informateurs, mais aussi dans des documents écrits, il est souvent cité comme étant la première portion de terre où s'installèrent les populations après la chute de la cité préhistorique de Djenné-Jeno. À l'image des autres quartiers de la ville, Djoboro connaît une population mixte regroupant pour l'essentiel les Bozo, les Djennenké, les Peulh du Perou et les Bobo. Chacun de ces groupes serait arrivé selon une chronologie complexe et différente, mais les Bozo restent cependant les premiers occupants. Cette primauté des Bozo est racontée par les Bozo eux-mêmes, et reconnue par les Peulh du Perou, les Djennenké et les autres groupes du quartier.

Les Bozo

La dimension historique du quartier confère ainsi aux Bozo une antériorité dans l'occupation humaine de Djenné qui est relativement reconnue par les autres. L'un des symboles de cette antériorité peut être observé dans l'un des récits populaires de Djenné, que l'on retrouve aussi dans des formes écrites, celui du sacrifice d'une jeune fille vierge du nom de Tapama.

Pour l'essentiel, ce récit nous dit qu'à une époque lointaine, un Bozo serait parti à la recherche de nouvelles pêcheries suivant le cours du fleuve. Il provenait des régions de Ségou. Dans son périple, il arriva sur

les rives des terres presque insulaires de Djenné, à la tombée de la nuit. Comme il est de coutume chez les Bozo, il décida de jeter l'ancre et de passer la nuit sur les rives. Il n'oublia pas non plus de mettre en eau son filet afin de tester sa chance et de voir si les poissons étaient bien présents dans les environs. Le lendemain, au lever du jour, il alla vérifier le filet et trouva que la prise de la nuit était de taille. Il informa alors son épouse des prises, et celle-ci lui proposa de rester une seconde nuit pour voir si la chance lui sourirait de nouveau. Il accepta, et une nouvelle nuit tomba durant laquelle le Bozo remit encore ses filets dans les eaux. Le lendemain, les prises étaient encore importantes, et alors, avec l'accord de sa femme, ils décidèrent d'installer leur hameau, un *daga*, pour quelques jours. Une semaine passa, et les prises ne cessaient d'augmenter. Alors le couple se fixa sur les bords du fleuve. À la suite de leur installation dans cet endroit, les rumeurs circulèrent, et d'autres pêcheurs Bozo rejoignirent le *daga*. Ainsi, peu à peu, les concessions se multiplièrent, et le nom du hameau se propagea parmi les pêcheurs de la région, qui affluèrent toujours plus nombreux pour s'y installer et donner naissance à l'actuelle ville de Djenné. C'est ce premier *daga* qui, plus tard, est devenu le quartier Djoboro.

D'autres populations commencèrent à rejoindre les premiers occupants. À l'opposé des Bozo, ces nouveaux arrivants, qui étaient en majorité des Bobo, des Bambara ou d'autres groupes assimilés, populations sédentaires, avaient pour usage de construire leurs habitations en banco. Ces dernières, néanmoins, s'écroulaient aussitôt bâties. L'occupation des terres de Djenné ne pouvait se faire sans une alliance avec les génies tutélaires des lieux. Les nouveaux habitants s'en remirent aux oracles. Ces derniers firent les consultations divinatoires et découvrirent que le sacrifice d'une fille vierge en âge de se marier était indispensable pour que les constructions résistent. Ils en avisèrent la population convoquée en assemblée.

L'un des chefs de famille bozo fit savoir qu'il acceptait de sacrifier sa fille pour satisfaire la demande des génies des lieux. L'assemblée se termina sur cette annonce, et une date fut fixée pour le sacrifice. Le jour dit, comme promis, le chef de famille se présenta à toute la population réunie, en compagnie de sa fille. Celle-ci portait le nom de Tapama et

avait consenti aux vœux formulés par son père. Elle devait ainsi être sacrifiée pour sceller une alliance avec les génies tutélaires, afin que Djenné puisse exister comme ville, et non plus comme un hameau.

Le sacrifice consistait en l'emmurement de la jeune fille par les maçons. Ceux-ci commencèrent à emmurer Tapama une première fois. Elle se dégagea, après un moment, de la construction, et les briques s'écroulèrent. On reprit la construction, et Tapama se dégagea une nouvelle fois. Le père intervint alors, en demandant à Tapama de laisser s'exécuter la construction des murs si elle avait l'intention de respecter sa volonté. Ce fut ainsi que la jeune fille laissa les maçons faire leur travail, sans se dégager comme les deux premières fois, et que fut construite la première habitation en banco de ce qui allait devenir la ville de Djenné.

En raison du sacrifice consenti, et en mémoire de Tapama et de la descendance de sa famille, la population présente ce jour-là décida d'attribuer à la famille de Tapama le nom de Djennepo, ce qui signifie, en langue bozo, le premier défunt de Djenné. Un frère de la jeune fille, présent sur les lieux du sacrifice, lequel avait protesté contre l'emmurement de celle-ci, fut alors jeté dans un puits pour avoir manifesté son désaccord avec la volonté des anciens. À lui et sa descendance, la population attribua le nom de Tanapo, ce qui signifie en langue bozo « celui qui fut tué en situation d'arrestation ».

Les Peulh du Perou

Parmi les principaux groupes qui partagent le quartier Djoboro avec les Bozo, il y a les Peulh du Perou. Dans le quartier, nos informateurs usent du terme *Fulla djon*, *i.e.* captifs peulh, qui se réfère au passé servile du lignage. Nous avons opté pour le terme Peulh du Perou afin d'adopter une posture moins connotée, et aussi parce que ce lignage se dénomme lui-même de la sorte pour se différencier des autres lignages peulh. Il regroupe tous les Peulh de Djoboro.

Ils sont censés être les troisièmes occupants des lieux, venus après les Bozo et les Bobo. Ce lignage avait, dans le passé, connu ses jours de gloire dans un pays aux environs de Djenné, nommé le Perou. Peuplé de diverses populations que l'on retrouve dans la région, le Perou était doté d'une organisation sociale propre, très sophistiquée. La seigneurie locale

avait une architecture sociale organisée autour d'une famille régnante, les Sidibé, le lignage actuellement présent à Djoboro. Celui-ci contrôlait toutes les terres agricoles, mais aussi les parcours des pâturages. Cette propriété sur les terres remonte elle aussi très loin dans le temps, et ne semble pas avoir de rapport avec les terres que le Macina a conquises, et ensuite réorganisées selon les politiques de type impérial de Seckou Amadou.

L'arrivée des Sidibé à Djoboro fut le résultat de faits historiques qui nous demeurent inconnus. Néanmoins, le Perou se composait de quatre villages, et ses terres étaient comprises entre les environs de Djenné et les champs des Bobo de San : une vaste région, dans laquelle se trouvaient également d'autres populations que celle des Perou. Ceux-ci se seraient opposés farouchement à la mission d'islamisation portée par l'empereur Seckou Amadou du Macina. Ce qui rendit les rivalités entre le Macina et le Perou encore plus grandes. Le Perou, plus peuplé et mieux organisé, parvint à mettre en échec le Macina.

Les Djennenké

Le dernier groupe, dans le quartier Djoboro, est celui des Djennenké. Ce terme signifie, dans sa première acception, celui qui est de Djenné, un habitant de Djenné. Ainsi, on est tenté de considérer qu'est Djennenké tout habitant de Djenné, ou qui est originaire de cette ville. Pour les gens d'autres groupes, comme les Bozo par exemple, être Djennenké n'a pas ce premier sens. Le Djennenké renvoie chez eux à un groupe social en mal de définition et de limites claires, que caractérise plutôt sa qualité de famille maraboutique en charge des affaires religieuses et sociales, telles que les baptêmes, mariages, funérailles ou encore la maîtrise des savoirs dits coraniques.

Le récit des origines des Djennenké s'articule autour d'une figure de sainteté connue de la quasi-totalité des musulmans du Mali : celle de Jinè Samaroussi (*jinè*, *jinèw* au pluriel, renvoyant à la fois à la dimension de la sainteté et à celle des esprits). À ce saint protecteur seraient affiliées les familles maraboutiques de Djenné, lesquelles entretiendraient des relations étroites avec ses filles, et notamment Maïmouna qui règne sur le monde des *jinèw*.

À Djenné, nombre des habitants sont en mesure de désigner l'endroit qui aurait été le lieu où résidait le saint Jiné Samaroussi. De même que nombreux sont ceux qui expliquent le particularisme de Djenné à travers sa protection par les saints marabouts de la ville, mais aussi par leur référent Samaroussi. D'ailleurs, il est courant de retrouver dans certaines de ces narrations que le nom de la ville serait une attribution prophétique qui annonçait le rayonnement de la cité jusqu'à la fin des temps.

Il est important de signaler que tout marabout à Djoboro n'est pas forcément un Djennenké. Les grands marabouts peuvent aussi bien être des Bozo, des Bambara ou encore des Peulh du Perou. Cependant, le groupe dont le prestige social semble s'adosser le plus à la vie maraboutique est celui des Djennenké.

Renégociation des positions sociales et logiques de dépendance à Djoboro

Les sociétés maliennes actuelles sont pour l'essentiel issues des structures qui ont prévalu à l'époque des grands empires ouest-africains, et particulièrement de l'empire du Mali. La stratification sociale et la répartition du travail ont une influence considérable sur la destinée de chacun des groupes qui composent actuellement le pays. Ces structures sociales ont connu des mutations dans le temps, mais sans pour autant perdre de leur performativité depuis plusieurs siècles. Le cas de Djenné s'inscrit dans cette dynamique de groupes socialement distingués selon leurs métiers d'origine, mais qui ont fini par prendre des formes plus rigides, laissant une impression d'homogénéité au sein de ceux-ci.

Les Bozo, les Peulh du Perou et les Djennenké s'inscrivent d'une manière ou d'une autre dans ces dynamiques. Ce qui est frappant n'est pas le fait que chaque groupe ait un récit qui lui soit propre. C'est plutôt que ces différents récits constituent des moyens auxquels les trois groupes ont recours pour se tailler une position sociale. Ces récits ont des fonctions opératoires dans des situations précises, et constituent une sorte de mémoire collective partagée par les membres qui constituent le groupe. Par exemple, un Bozo de Djoboro aura recours à l'antériorité d'occupation, au sacrifice de Tapama et à l'alliance avec les génies tutélaires des lieux pour exprimer sa prééminence sur une personne

appartenant à un autre groupe. Cela peut arriver dans des situations conflictuelles, mais aussi dans des circonstances quotidiennes, ou encore vis-à-vis d'une personne étrangère à la ville. Pour un Peulh du Perou, la propriété du foncier constitue une ressource décisive. Que le récit qu'il porte ait une réception favorable ou non, le lignage des Sidibé contrôle la quasi-totalité des terres rizicoles de Djenné et ne manque pas de rappeler son autorité sur ce territoire, notamment lorsqu'il s'agit d'échanger avec les autorités administratives locales ou nationales.

À travers le rythme routinier qu'il impose à tout exploitant de ses terres, appelé à se présenter en ouverture de chaque saison des pluies pour renouer le pacte qui fonde l'attribution des parcelles aux différentes familles de Djoboro et du reste de la ville, le lignage des Sidibé se repositionne ainsi sur la scène sociale. C'est d'ailleurs cette renégociation qui lui permet désormais de nouer des contrats matrimoniaux avec les Bozo. Il en est de même de la présence massive dans le *ton* (forme d'association d'âge) des hommes du quartier : le *ton* est un lieu de prise des décisions et des jeux de repositionnement social. En faisant des gestes dits de générosité, un Djennenké ou un Peulh du Perou peut également profiter de ces moments de regroupement collectif pour faire valoir sa voix.

Le savoir maraboutique est sans doute l'un des privilèges sociaux le plus souvent reconnu, et plus respecté que l'autorité légale des fonctionnaires et que les autres formes d'hégémonie à Djenné. C'est dans ce sens que nous pensons que les familles maraboutiques sont dotées d'un moyen extrêmement efficace de renégociation de leur position sociale. Occupant un rôle indispensable à la vie sociale des gens de Djoboro, et plus largement de Djenné, les Djennenké du quartier constituent également un groupe disposant d'un certain capital social qui leur confère du pouvoir dans les rapports sociaux. Et ce, malgré le fait que d'aucuns ont tendance à minimiser leur importance.

En raison des situations complexes et de ces différentes possibilités qui offrent aux trois groupes des manières de gérer leurs rapports respectifs, il est difficile d'affirmer que l'ancienne noblesse, principalement formée par les Bozo, constitue un groupe social dominant de manière univoque et incontestée des deux autres. L'alliance matrimoniale que les

Peulh du Perou établissent avec eux représente une forme d'« affranchissement » de nature politico-sociale, sachant que la propriété foncière permet à ces Peulh du Perou de mettre en place des rapports de dépendance d'autres groupes à leur égard. De même, le savoir maraboutique offre aux Djennenké un répertoire d'imaginaires susceptibles d'étayer leur prééminence. L'élément qu'il semble intéressant de retenir de ces différents récits sur soi est celui du poids des circonstances et des contextes d'énonciation. La manière d'actualiser le passé pour gérer le présent est aujourd'hui tributaire des changements touchant le quartier dans ses structures que l'on considère comme les plus élémentaires. Spécifiques d'un terroir du delta intérieur du Niger, ces changements peuvent être analysés comme les reflets de la formalisation bureaucratique des rapports à la terre, jusqu'ici codifiés oralement ou en arabe – formalisation bureaucratique qui serait porteuse du « développement » des sociétés traditionnelles.

De la dépendance inversée, ou quand les nobles dépendent d'anciens captifs

Un élément saisissant du rapport entre les Bozo et les Peulh du Perou peut se résumer de la sorte : les Bozo sont des *horon*, des hommes libres, des nobles, qui dépendent de plus en plus des *djon*, des captifs, avec leur retour à la riziculture. Cela donne un renversement des dynamiques sociales entre les deux groupes et bouleverse les normes historiques qui ont souvent été décrites dans les travaux anthropologiques sur les sociétés rurales au Mali. Vu de plus près, cela montre surtout la flexibilité de la structure sociale qui, selon des situations et des contextes historiques, peut prendre des formes variées, et parfois radicalement différentes.

La possession des terres par les Peulh du Perou permet à ces derniers d'exercer une forme d'influence sur les autres groupes, et notamment sur les Bozo de Djaboro. Dans le même temps, beaucoup de ces derniers considèrent qu'ils occupent une position sociale supérieure par rapport aux Peulh du Perou. Il y a donc nécessité de penser les hiérarchies sociales en dehors des catégories dominant-dominé (nobles-esclaves, nobles-hommes de caste). Cela permet de saisir les imbrications des

différents niveaux des dynamiques de dépendance et d'influence des uns sur les autres, dans ce contexte particulier de Djenné. Ce qui remet également en cause une certaine littérature répandue sur les dominations dans le delta intérieur du Niger, qui continue d'affirmer la reproduction des logiques de dépendance ayant prévalu depuis le temps de l'empire peulh du Macina.

Les termes du contrat qui établit les rapports entre les propriétaires terriens et les exploitants démontrent une véritable domination des propriétaires terriens sur les Bozo, par exemple. Du point de vue économique, les codes sociaux veulent que ceux qui utilisent les terres fassent don d'une partie symbolique des récoltes aux propriétaires terriens. Lors de notre entretien, qui a duré environ deux heures avec le chef de la famille Sidibé, quatre hommes se sont succédé, apportant chacun de deux à trois sacs de riz en guise de reconnaissance de respect, *bognan* ou *bognan ma séguin*. Ce geste ordinaire, multiplié par le nombre d'exploitants des terres des Sidibé, donnera sans doute plusieurs dizaines de sac de riz, voire des centaines. Ce qui confère à la question de la dépendance une double acception : les propriétaires terriens Sidibé rendent les exploitants dépendants, avant de devenir à leur tour dépendants de ces derniers.

Gouverner les conflits fonciers agricoles à Djenné

Lorsqu'il y a conflit entre agriculteurs, les instances de résolution sont de deux niveaux. La première d'entre elles est celle de la gestion locale à l'aide du conseil des anciens du quartier Djoboro, qu'accompagnent les marabouts. Cette première instance consiste en une rencontre organisée par un groupe de notables. Ce mode de gestion des conflits s'est développé dans une tradition spécifique, qui accorde aux marabouts un rôle social dans la résolution des différends opposant les populations.

Le conseil des anciens tire sa légitimité du fait de sa connaissance des « choses anciennes », et notamment des différents contrats de prêt existant entre les familles et les lignages. Quant aux marabouts, leur connaissance du Coran et surtout leur expertise dans le domaine du droit musulman, qui a longtemps prévalu dans cette région, font d'eux les personnes les plus compétentes pour rendre justice. Avec les anciens,

ils constituent un collège complet, dont la sentence fait rarement l'objet d'objections de la part des plaignants.

La seconde instance de résolution des conflits fonciers agricoles est le tribunal de paix à compétences élargies de Djenné. Dans la plupart des cas, le recours à cette instance intervient lorsque les notables et les familles maraboutiques n'ont pas réussi à résoudre un conflit par la voie traditionnelle. Ce sont donc les cas extrêmes n'ayant pas pu être résolus par la première instance qui sont portés devant le tribunal de paix de Djenné. L'instance judiciaire bureaucratique, malgré ses ambitions de rationalisation, a le plus souvent recours à une médiation de dernière chance entre les parties en conflit, avant que le cas ne soit officiellement présenté au juge. Cette dernière médiation est une forme de la gestion traditionnelle décrite plus haut, le tribunal disposant d'une sorte de conseil restreint d'anciens (entre deux et trois anciens au maximum) qui tentent de résoudre le différend sans qu'il y ait procès. C'est en cas d'échec de cette dernière médiation que le cas passe devant le juge pour faire l'objet d'un jugement.

Mais un jugement rendu par le tribunal fait rarement l'unanimité. C'est là une autre particularité de cette région. Ainsi, les décisions rendues par la justice ne conduisent pas toujours à une résolution définitive des conflits fonciers. Ces décisions participent parfois même à leur cristallisation en les inscrivant dans la longue durée et la contestation en série des décisions, toujours considérées comme partiales. Un exemple de ce type de conflits est celui opposant Mougna et Kossouma, deux villages situés dans les environs de Djenné. Ces localités se disputent 69 champs depuis 1964. Un jugement avait été prononcé après les premiers affrontements entre les deux villages qui donnait raison à Mougna, mais en attribuant les terres en question à Kossouma. En 1988, le conflit resurgit autour de ces parcelles, donnant lieu à un nouvel affrontement entre les deux parties. En 2008, une nouvelle décision de justice met les mêmes terres en défens, autrement dit suspend les droits de culture, afin de prendre le temps de mieux comprendre la situation dans son épaisseur historique. En 2014, un nouveau juge s'installe à Djenné et annule l'interdiction d'exploitation décidée en 2008 par son prédécesseur pour attribuer l'ensemble des 69 champs à Kossouma. Ce village est

alors déclaré maître des terres jusqu'en juin 2016. Les habitants de Mougna contestent derechef l'attribution des terres et dénoncent la partialité des jugements. À la tombée des premières pluies de la saison humide, les deux villages s'affrontent de nouveau, causant la mort de plus d'une quinzaine de personnes. Actuellement, l'affaire est devant le juge.

Cet exemple illustre bien les aléas de la gestion bureaucratique des conflits fonciers agricoles dans la région, incapable d'y mettre fin et contribuant plutôt à leur perpétuation faute de pouvoir rendre des sentences acceptables par les deux parties. La longueur des procédures, ajoutée à la partialité dont les populations taxent les instances de juridiction, rend les choses plus complexes.

C'est d'ailleurs sous cet angle que peut se penser l'apparition d'une troisième instance de justice, à savoir les groupes armés, par exemple le Front de libération du Macina (FLM), dirigé par Amadou Koufa jusqu'à sa mort éventuelle en novembre 2018. À la faveur de la faible présence de l'État dans ces localités, les conflits fonciers peuvent devenir l'un des marchés d'affirmation de la logique extrémiste qui, se voulant rationnelle, peut rendre des décisions avec plus de rapidité, la violence obligeant le respect de celles-ci. En janvier 2017, ce groupe a investi des localités environnant Djenné, dont Mougna, en chassant les représentants de l'administration publique et en instaurant un contrôle rigide des rapports qu'entretiennent les habitants de ce village avec la ville de Djenné. Cette occupation va-t-elle conduire à une implication dans les affaires « courantes » de la cité, comme le conflit qui oppose Mougna à Kossouma ? L'arrivée de ce troisième acteur sur le champ de la justice doit faire l'objet d'une réelle analyse dans les dynamiques actuelles des populations du delta intérieur du Niger, où les conflits fonciers deviennent récurrents entre villages, et entre sédentaires et nomades. Une analyse qui ne peut pas faire l'économie de l'historicité des groupes qui s'opposent, et encore moins des récits qui permettent de l'énoncer, tout comme des circonstances et des contextes d'énonciation de ces récits.

Des terres coutumières aux terres à usage « communautaire »

Avec l'aménagement des terres, la problématique du foncier agricole à Djenné nous conduit à poser de nouvelles questions, à différents

niveaux. Actuellement, le Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS) est en train d'achever la construction du barrage hydro-agricole, dénommé le Seuil de Djenné. Pour cet aménagement, l'État exproprie les propriétaires coutumiers (ici les Peulh du Perou) et tous les exploitants. Le PDI-BS est dédié à la fois à la réalisation des travaux d'aménagement des casiers et à la construction dudit barrage. Les administrateurs du programme entendent « tirer leçon des expériences passées », en référence aux problèmes qu'a soulevés la redistribution des terres dans la zone de l'Office du Niger. Il s'agit, selon les responsables, de donner la priorité aux habitants de Djenné. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'administration reconnaît la famille Sidibé comme « gestionnaire coutumier » des terres. Par conséquent, elle envisage de privilégier cette famille en lui restituant des parcelles aménagées en fonction du rendement qu'elle obtenait dans son ancienne rizière. Si la famille obtenait 30 sacs de riz sur une superficie de 15 hectares, par exemple, il s'agira de mesurer la surface qui lui permette d'obtenir le même volume de production après l'aménagement prévu.

Au-delà de cette reconnaissance des droits acquis, le PDI-BS envisage de faire un appel à manifestation d'intérêt (AMI), auquel tout candidat pourrait soumissionner sans distinction. Selon les critères qui seront retenus, les terres seront alors octroyées à ceux répondant aux exigences que le nouveau gestionnaire des terres proposera. Nous retenons ici l'absence de mesures pour les anciens exploitants des terres avant leur aménagement, comme les Bozo par exemple.

Entre titrisation, bureaucratisation et formalisation des terres et des conflits, les dynamiques sociales et politiques entrent dans une phase d'incertitude. Incertitude sur la validité et la durabilité des hégémonies anciennement établies. Incertitude sur les impacts de ces politiques d'introduction des terres, ressources symboliques et politiques, dans la logique de marché, où les actuels riziculteurs risquent de se retrouver dans un statut de simples salariés agricoles. La titrisation et la formalisation conduiront inmanquablement à de nouvelles formes de rapports sociaux.

L'exemple de Djenné montre néanmoins que l'historicité d'un terroir ne peut être abstraite ni de la dimension nationale ni de l'environnement international qui, en l'occurrence, interviennent sous les formes respectives du projet d'irrigation et du projet djihadiste. Le rôle éminent qu'y tiennent les « élites extérieures », résidant en ville ou expatriées, et promptes à exercer leur influence ou à tenir leur rang au sein des institutions traditionnelles ou par le biais de « comités de développement » et d'ONG, est d'ailleurs bien documenté par l'anthropologie. En outre, l'échelle méso s'avère souvent indispensable à la compréhension des faits que l'on analyse, en particulier lorsque se noue un « système de conflits »⁸⁴ à l'échelle régionale, dont le triangle Libye-Niger-Mali, le bassin du lac Tchad et celui de la rivière Mano, ou encore la partie méridionale de la Sénégambie, de la Gambie à la Guinée-Bissau, offrent (ou ont offert ces dernières décennies) une illustration.

La combinatoire conflictuelle du bassin du lac Tchad

Le bassin du lac Tchad fait référence à deux entités distinctes. D'un point de vue géographique, le bassin hydrographique du lac Tchad englobe l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Niger, le Nigeria, le Cameroun et la RCA. D'un point de vue politique et administratif, le bassin conventionnel du lac Tchad est géré par une structure permanente de concertation – la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), créée en 1964 par les quatre pays riverains du lac (Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun) –, organisation à laquelle a adhéré la RCA en 1994. Historiquement, la CBLT est en quelque sorte l'héritière des

84. Voir Roland Marchal, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique africaine*, 102, juin 2006, pp. 135-154.

empires qui ont dominé la région, en particulier le Bornou et l'empire de Rabeih, et des empires coloniaux britannique, allemand et français qui se sont efforcés, au début du XX^e siècle, d'organiser l'articulation commerciale de la zone aux ports de l'Atlantique qu'ils contrôlaient et qui devaient désormais l'approvisionner. Pour autant, le bassin du lac Tchad n'a jamais cessé d'échanger, par le biais du négoce, de la religion et des migrations contraintes ou volontaires, avec le Sahara et le bassin du Nil.

Dans la période contemporaine, l'espace économique du bassin du lac Tchad s'est structuré, alternativement, autour de deux villes principales, d'origine coloniale, Fort-Lamy (N'Djamena), propulsée par son rôle de base arrière de la deuxième division blindée (DB), pendant la Seconde Guerre mondiale, et Maiduguri, qu'ont servie le dynamisme démographique du Nigeria et la qualité des infrastructures la reliant à l'Atlantique et faisant d'elle un *hub* irremplaçable pour l'approvisionnement du nord du Cameroun et du Tchad. Mais la prééminence de ces deux métropoles doit composer avec l'influence de villes secondaires, comme Abéché, à l'est du Tchad, et Kousséri, à la frontière camerouno-tchadienne, dont le rôle s'est accru à partir des années 1990. En outre, l'exploitation du pétrole au Tchad, à partir de 2003, a reconfiguré la région en développant de nouvelles infrastructures *off shore*, toute terriennes qu'elles soient, qui l'ont intégrée à un « archipel du système pétrolier », à un « Essoland » d'Afrique centrale, mais en isolant l'Extrême-Nord du Cameroun et en procurant au régime du Président tchadien Idriss Déby des capacités financières et militaires inédites⁸⁵.

La combinatoire conflictuelle contemporaine du bassin du lac Tchad s'appuie sur trois dynamiques d'intégration.

85. Simon Tulipe, « Le bassin tchadien à l'épreuve de l'or noir. Réflexions sur la « nouvelle donne pétro-politique » en Afrique centrale », *Politique africaine*, 94, juin 2004, pp. 59-81.

La première, politique, renvoie (*i*) aux principautés, royaumes et empires de la région, qui formaient à son échelle un système d'États souverains dont les relations, d'alliance ou de conflit, demeurent très présentes dans la mémoire historique des habitants, y compris par l'intermédiaire des chaînes lignagères et dynastiques; (*ii*) à la concertation entre les puissances coloniales, puis les États-nations qui leur ont succédé, au sujet de la gestion du lac et de ses pourtours, et à leur rivalité politique ou à leurs contentieux territoriaux; (*iii*) à une série de péripéties auxquelles ont été confrontés ces territoires, telles que la conquête coloniale au tournant du XX^e siècle, l'ouverture d'un front saharien pendant la Seconde Guerre mondiale, le rattachement au Nigeria, en 1961, du Northern Camerouns, dont l'administration avait été confiée à la Grande-Bretagne par la Société des Nations (SDN), puis par l'Organisation des Nations unies (ONU); (*iv*) à l'implication de la France, de la Libye et du Soudan dans les rébellions du Tchad. La deuxième dynamique, religieuse, prend la forme de l'enseignement coranique itinérant des *malamai* et de leurs apprentis, les *almajirai*, en majorité kanuri, et, à partir des années 1980, de la prédication de missionnaires pakistanais de la Jama'at al-tabligh en provenance du Soudan. La troisième dynamique est d'ordre commercial, licite, frauduleux ou illicite.

Mais, depuis les années 1970, l'intégration du bassin du lac Tchad s'effectue de plus en plus par l'exercice de la violence armée qu'a généralisé la succession des épisodes de guerre ou des rébellions au Tchad, avec leurs ramifications croissantes au Soudan et, plus récemment, en RCA, soit du simple fait de la circulation des armes à feu que ces événements ont engendrée, soit par le jeu croisé des mouvements armés, appuyés ou contrariés par les différents États de la région (ou impliqués dans les affaires de celle-ci.) Sur cette base s'est également généralisé le brigandage rural des «coupeurs de route», qui recrute parmi les jeunes contrebandiers ou

bergers, les anciens soldats « déflatés » de l'armée tchadienne, les rebelles défaits, et qui bénéficie de la complicité d'une partie de la chefferie, de l'administration territoriale, de la classe politique et des marchands de chacun des États concernés. Par ailleurs, la violence d'État, par le truchement de leurs forces armées ou, de plus en plus, de leurs milices supplétives, villageoises et urbaines, a été en partie mutualisée entre le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Nigeria, sous la houlette de la France, depuis 2014, dans le cadre de la lutte contre le djihadisme saharien et sahélien.

Boko Haram est un avatar moins d'Al-Qaïda ou de Daech, comme on l'a beaucoup dit, que de cette combinatoire régionale, prise dans ses différents aspects. Certes, ce mouvement armé procède du salafisme, moins parce qu'il en est une expression que parce qu'il a rompu avec lui, et ses compromissions politiques avec la classe dominante, sous le couvert de l'instauration de la charia dans les États fédérés du nord du Nigeria, à partir de 1999. Mais cette lignée généalogique semble moins décisive que les transformations sociales et économiques qu'a subies le bassin du lac Tchad du fait de l'ajustement structurel, de la banalisation de la guerre comme mode de régulation politique, de la généralisation de la contrebande et du brigandage. Boko Haram est un mouvement de frontières, autant qu'un mouvement armé d'orientation religieuse, en tout cas du point de vue de son économie politique. La carte des attentats et des combats indique leur concentration sur la frontière avec le Cameroun, le Tchad et, dans une moindre mesure, avec le Niger. En particulier, les villes transfrontalières ont été visées au premier chef. Le mouvement lui-même est transnational. Les familles de Yusuf et Shekau seraient d'origine nigérienne, et Bana Blachera, qui prétend succéder à Shekau, est un Camerounais de Maroua, tout comme l'était d'ailleurs Maitatsine (de son vrai nom, Mohamed Marwa), responsable du grand soulèvement millénariste de Kano, en 1980. La secte recrute de

part et d'autre de la frontière, et au-delà de la seule diaspora kanuri, d'origine bornouane, qui a essaimé dans le bassin du lac Tchad au gré des échanges commerciaux et de l'éducation islamique itinérante des élèves coraniques (*almajirai, mabadjir*)⁸⁶. Il devient alors difficile de ne pas établir un lien entre Boko Haram et l'intense commerce transfrontalier qui s'est développé, ces dernières décennies, entre le Tchad, le Cameroun et le nord du Nigeria, à l'initiative des grands commerçants arabes, hausa ou kanuri et des « douaniers combattants », généralement « déflatés » de l'armée tchadienne ou des rébellions successives qui ont ravagé ce pays depuis les années 1960, et/ou des « coupeurs de route »⁸⁷. En partie façonné par le différentiel des taux de change entre le naira (monnaie du Nigeria) et le franc CFA, ce commerce porte sur les biens de consommation importés, les aliments, les médicaments contrefaits ou non (et notamment le Tramol, un anti-inflammatoire hallucinogène), les talismans confectionnés par les anciens élèves coraniques (*almajirai, mabadjir*), le bétail, les carburants, les armes, mais aussi sur les productions du lac Tchad, en particulier le natron et le poisson. Dans cette hypothèse, l'usage partagé de la moto chinoise, avec sa selle allongée qui permet d'accueillir plusieurs passagers, tantôt comme véhicule de commerce ou de transport urbain et rural, tantôt comme véhicule d'attaque au service des « coupeurs de route » ou des djihadistes, serait

86. Saïbou Issa (dir.), *Les Musulmans, l'école et l'État dans le bassin du lac Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2016; Hannah Hoechner, « "Nous voulons les professeurs de hadiths !" Almajirai, éducation islamique "moderne" et exclusion dans le nord du Nigeria », *Afrique contemporaine*, 257, 2016, pp. 91-104.

87. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2004; Saïbou Issa, *Les Coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier: le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010 et *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2012.

plus qu'un hasard ou que le fruit de la nécessité locale de se déplacer en deux roues, faute de moyens financiers ou de voies carrossables⁸⁸. Le don d'une moto est d'ailleurs un moyen de recruter des combattants, au même titre que la distribution d'argent.

On sait que l'assimilation de Boko Haram aux Kanuri – fréquente au Cameroun – est polémique et erronée. Les Mandara, qui se sont convertis à l'islam sous l'influence des Arabes Choa et se sont tournés vers les centres religieux du Soudan oriental, au contraire des Foulbé de l'empire de Sokoto⁸⁹, semblent également nombreux dans ses rangs. Les monts Mandara (et leurs contreforts, les Gwoza Hills) ont servi de sanctuaire à Boko Haram, et l'intensité des violences dans le Mayo-Sava, autour des villes de Mora, Kolofata et Amchidé, est troublante. Mais toute caractérisation ethnique, voire religieuse, de la secte serait réductrice et trompeuse. Celle-ci enrôle même des chrétiens. Elle semble surtout être portée par l'extrême pauvreté et la mobilité transrégionale, qui pourrait s'étendre, selon certains observateurs, à la RCA, à la faveur de la crise politique qui la déchire, même si rien, pour l'instant, ne permet de l'identifier, d'une manière ou d'une autre, à la Séléka. Boko Haram est une excroissance de l'itinérance: celle des bergers mbororo, des marchands, des contrebandiers dits « cascadeurs », des prédicateurs, des élèves coraniques (*almajirai*, *mahadjir*) et de leurs maîtres, des combattants, des démobilisés, des réfugiés et déplacés, des migrants intérieurs et transnationaux, de toutes ces « populations flottantes » qui déjà inquiétaient les autorités coloniales. Son épïcêtre n'a lui-même pas cessé de se déplacer entre les

88. Christian Seignobos, « Boko Haram: innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée », *Afrique contemporaine*, 252, 2014, pp. 149-169.

89. Jean Boutrais et al., *Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région*, Paris, ORSTOM, 1984, pp. 246 et suiv.

États du Borno et de Yobe. Depuis que le mouvement est passé à la lutte armée, en 2010, il semble être un avatar moins du salafisme nord-nigérian, avec lequel, nous l'avons dit, il a rompu, que de l'économie morale et politique du banditisme, de la contrebande et de la rébellion qui caractérise le bassin du lac Tchad, et qui a banalisé la possession et l'usage des armes à feu⁹⁰. Il met en forme djihadiste une « constellation d'intérêts »⁹¹ : (i) le particularisme du Bornou, vaincu par Usman dan Fodio, mais absorbé par la politique de *Northernization* du Sardauna Ahmadu Bello, à l'encontre de la domination de Sokoto⁹² ; (ii) le mal-être du nord du Cameroun laissé en déshérence par la présidence de Paul Biya⁹³ ; (iii) le déclassé de Maroua, laissée à l'écart de l'axe routier N'Djamena-Kousséri-Maiduguri et des nouvelles installations pétrolières ; (iv) l'affirmation de la dignité sociale, la stratégie de survie, fût-ce par la mort, et l'accès aux femmes, sans versement des compensations matrimoniales de rigueur, voire à une forme de salariat, par l'octroi d'une solde de quelques centaines de dollars, des jeunes *talakawa* sous-scolarisés ou *mahadjir*, d'origine modeste ou servile, ce qui n'exclut pas, sociologiquement, que des bien-nés puissent rejoindre individuellement le mouvement ; (v) paradoxalement, sans doute une forme d'engagement des femmes dans la vie politique que révèlent leurs attentats-suicides – 170 depuis 2014 –, mais qui ne s'y réduit pas ; (vi) le contrôle des routes commerciales, des pacages, des ressources du lac Tchad, des zones de braconnage ;

90. Christian Seignobos, « Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée », art. cité.

91. Max Weber, *Concepts fondamentaux de sociologie. Textes choisis, traduits de l'allemand et introduits par Jean-Pierre Grossein*, Paris, Gallimard, 2016.

92. Vincent Hiribarren, *A History of Borno. Trans-Saharan African Empire to Failing Nigerian State*, Londres, Hurst, 2017, p. 184 sqq.

93. Marie-Emmanuelle Pommerolle, « Les violences dans l'Extrême-Nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, 138, juin 2015, pp. 163-177.

(vii) la mise à distance d'un État postcolonial inique, prédateur et oppresseur ; (viii) le renversement de la chefferie qui lui sert de relais à l'échelle locale et surexploite la paysannerie à la pointe du fouet et des armes, s'il le faut en s'accaparant la terre. Boko Haram est l'expression contemporaine d'un système économique régional séculaire qui s'est structuré entre Fort-Lamy (N'Djamena), Kousséri et Maiduguri, sur les ruines de l'économie saharienne et esclavagiste de la fin du XIX^e siècle, grâce aux « gains marginaux »⁹⁴ qu'ont engendrés les frontières étatiques, le marché cambiaire à l'interface du naira et du franc CFA, le développement des routes et du chemin de fer, les disjonctions entre les cycles économiques du Nigeria et ceux de ses voisins, les cours changeants du pétrole qui affectent les deux producteurs du bassin, le Nigeria et le Tchad, et, enfin, les conflits armés, de l'aventure de la 2^e DB, pendant la Seconde Guerre mondiale, à partir de Fort-Lamy, aux rébellions postcoloniales tchadiennes, en passant par la guerre du Biafra⁹⁵.

Derechef, les apparences ne doivent pas tromper. Les rêves de califat dont Boko Haram semble porteur ont peu de chances de se réaliser. Son insurrection a plutôt renforcé les capacités militaires et répressives des États, ainsi que leur coopération sécuritaire, quitte à accentuer leur asymétrie

94. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*

95. Dominique Harre, John O. Igué et Claude Arditi, *Les Échanges marchands entre le Tchad, le Nord-Nigeria et le Nord-Cameroun*, Montpellier, Cotonou, Paris, INRA, UNB, IRAM, 1990, multigr. ; Claude Arditi, « Le Tchad et le monde arabe : essai d'analyse des relations commerciales de la période précoloniale à aujourd'hui », *Afrique contemporaine*, 207, 2003, pp. 185-198 ; « Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations », *Politique africaine*, 94, juin 2004, pp. 7-104 ; Karine Bennafla, *Le Commerce transfrontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002 ; Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, *op. cit.*

régionale et ethnoconfessionnelle, comme au Cameroun. En outre, la violence armée, d'ordre politique ou privé, subvertit moins l'État qu'il ne redéfinit la citoyenneté (et ses obligations fiscales), ainsi que l'a démontré Janet Roitman⁹⁶.

Le concept de terroir historique ne doit donc pas être associé à l'idée de grégarité. Il est un point nodal de circulations, s'inscrivant souvent dans la longue durée – celles, par exemple, des transhumances mbororo, du Hadj ou des réseaux commerciaux dioula –, mais participant aussi de l'immédiate contemporanéité. En Afrique de l'Ouest, à l'époque coloniale, les migrations des Sahéliens ou des Côtiers, et l'orientation des réseaux marchands dioula, vers les pôles de croissance économique qu'ont été la Gold Coast/Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, se sont fondues dans des itinéraires commerciaux pluriséculaires qui, par exemple, articulaient l'Ashanti aux échanges transsahariens, par l'intermédiaire des vieilles cités marchandes du Sahel⁹⁷. Elles ont été porteuses de dynamiques propres à ces nouveaux territoires politiques, telles que le développement des cultures de rente ou l'attisement d'émois proto-nationalistes des autochtones à l'encontre des «étrangers», notamment en Côte d'Ivoire, dès l'entre-deux-guerres et au moment de l'indépendance. Elles ont continué d'entretenir des suspicions xénophobes, dont l'expulsion brutale entre 1 et 2 millions d'étrangers par le Nigeria, en 1983, ou la revendication d'«ivoirité», dans les années 1990-2000, ont été des manifestations dramatiques. Ainsi, les terroirs historiques ouest-africains, analysés à une échelle micro, révèlent aussitôt une mobilité humaine qui est constitutive de leur historicité propre. Les conflits fonciers

96. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, *op. cit.*

97. Paul Lovejoy, *Caravans of Kola. The Hausa Kola Trade, 1700-1900*, Zaria, Ahmadu Bello University Press, 1980 et *Salt of the Desert Sun*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

de la zone cacaoyère, dans l'est de la Côte d'Ivoire, qu'a ravivés la crise politique des années 1990-2000, a mis en cause les planteurs baoulé et la main-d'œuvre soudanaise – on dirait aujourd'hui malienne – venus dès l'époque coloniale exploiter ces terres de concert avec les tenants du cru, auxquels les ont longtemps liés des relations contractuelles que la crise économique a déstabilisées à partir des années 1980, dans un contexte de démocratisation qui rendait plus aiguë la question de savoir qui était en droit de voter. Au cœur des événements tragiques du début du nouveau millénaire, la double question de la propriété foncière et de la citoyenneté en Côte d'Ivoire – un pays dont le pourcentage de la population d'origine immigrée par rapport à la population totale n'a d'égal que celui que connaît l'Australie – a rappelé que les sociétés africaines demeurent des sociétés de «frontière». De même, il serait vain d'écrire l'histoire contemporaine du Sahel sans tenir compte de l'émigration de ses ressortissants en Libye, qu'a intensifiée l'économie des hydrocarbures à partir des années 1970, jusqu'à la porter à hauteur de 1,5 à 2,5 millions de personnes, avant le grand retournement de 2011, – mais aussi de l'*hijra* d'adeptes de la Senoussiyya fuyant la conquête italienne de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine, en 1911, se réfugiant au Tchad ou en Afrique centrale pour échapper à la répression de la résistance à l'occupation étrangère, et dont les descendants constituent une sorte d'interface entre les deux rives du désert, qu'ils aient ou non regagné leur pays d'origine après qu'il eut recouvré sa souveraineté⁹⁸. L'exemple des Touareg est souvent cité puisque leurs rébellions successives ont été inséparables du sanctuaire et du marché de l'emploi qu'offrait la Libye. Néanmoins, les hommes d'affaires zaghawa, qui ont eu un rôle important

98. Olivier Pliez, «Le bassin du lac Tchad, un espace migratoire polarisé par la Libye?», *Politique africaine*, 94, juin 2004, pp. 42-58.

dans l'évolution du régime de Khartoum et dans la guerre du Darfour, ont eux aussi prospéré grâce à leurs relations commerciales avec la Libye⁹⁹. Le Soudan est lui-même une destination prisée : en 2001, il aurait abrité 100 000 Maliens, à une époque où l'ensemble de la France, de l'Espagne et du Portugal n'en accueillait qu'un peu moins de 22 000¹⁰⁰.

La théorie des relations internationales, depuis une petite trentaine d'années, a cru devoir insister sur le caractère radicalement neuf des dynamiques transnationales, dans un monde que le néolibéralisme et la chute de l'Empire soviétique auraient « globalisé ». Force est de reconnaître qu'en Afrique, comme ailleurs, ces relations transnationales se sont affirmées dans des espaces historiques de longue durée – même si elles se sont amplifiées dans les années 1990, notamment de part et d'autre du Sahara – et qu'elles n'ont nullement remis en cause l'État-nation. Gregory Mann relève ainsi la présence de communautés ouest-sahéliennes dans l'actuel Soudan, dont l'implantation peut remonter au XVII^e, XVIII^e ou XIX^e siècle, et s'explique en partie par la pratique pluriséculaire du Hadj, la renommée des lettrés du désert, le rayonnement de la Tidjaniyya, l'*hijra* pour fuir l'occupation coloniale du *dar el-islam*, et notamment du califat de Sokoto¹⁰¹. On peut de la sorte affirmer, de manière générale, que l'immense diversité des terroirs historiques sous-jacents à l'ensemble saharo-ouest-africain – son humus, en quelque sorte – constitue de longue date un archipel, ou, pour reprendre le terme d'Edmund Leach à propos des hautes terres de la Birmanie, un « espace galactique ». C'est bel et bien celui-ci

99. Raphaëlle Chevrillon-Guibert, « La guerre au Darfour au prisme des alliances du mouvement islamique : retour sur quelques trajectoires d'hommes d'affaires *zaghawa* », *Politique africaine*, 130, juin 2013, pp. 113-136.

100. Gregory Mann, *From Empires to NGOs in the West African Sabel*, *op. cit.*, p. 90.

101. *Ibid.*, chapitre 3.

que redécouvre aujourd'hui la politique étrangère du Maroc, ou qu'activent à leur manière les djihadistes.

Terroirs et combinatoires régionales constituent autant de nœuds où s'articulent, selon des moments d'historicité identifiables, des durées historiques et des logiques sociales différentes qu'occultent les Grands Récits de la gouvernance globale ou nationale¹⁰². Il va sans dire que la remarque ne s'applique pas qu'aux conflits, mais à l'ensemble de la vie sociale, économique, culturelle ou religieuse. Une première règle de travail devrait en découler : toute initiative politique et *a fortiori* militaire, tout projet de développement devrait pouvoir s'appuyer sur une connaissance aussi fine que possible, d'ordre anthropologique et historique, du contexte local ou régional de sa mise en œuvre, et non pas seulement sur des considérations d'envergure nationale ou « globale ». Car la gouvernance de l'État-nation contemporain ressort à ces échelles, qu'ont tendance à aplatir et à négliger l'action publique et son « prêt-à-réformer », y compris sous la forme de la décentralisation. Cette dernière n'a nullement cherché à épouser les singularités des terroirs et à tenir compte de l'historicité des rapports sociaux et politiques qu'ils cristallisent. Elle a plutôt enfermé ces particularités dans un cadre administratif standardisé qui a exacerbé les rivalités entre les acteurs en présence en ouvrant un nouveau champ à leurs rivalités, et qui a souvent laissé libre cours à la domination des notables les mieux assis, au risque de reconstituer le « despotisme décentralisé »¹⁰³ de l'*Indirect Rule* – l'expérience française en la matière n'ayant pas autant différé de celle du

102. Jean-Pierre Chauveau, « Le *nexus* État, foncier, migrations, conflits comme champ social », *Critique internationale*, 75, avril-juin 2017, pp. 9-19. Nos deux problématiques convergent ainsi.

103. Mahmood Mamdani, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

Royaume-Uni qu'on l'a longtemps cru, bien que son référentiel, tantôt « associationniste », tantôt « assimilationniste », fût autre.

Le moment de l'État colonial

La colonisation a été elle-même un moment historique formidablement complexe que l'on a eu tendance à essentialiser, au risque de parler de « colonialité », à l'instar de certains auteurs se réclamant des *postcolonial studies*, sans beaucoup d'égards pour la diversité des « situations coloniales » concrètes. Or, la conquête, puis l'administration coloniale, sont toujours restées tributaires de l'historicité des terroirs avec lesquels se sont nouées négociations et transactions impériales, en dépit de la brutalité de l'occupation. Il convient donc de se départir d'emblée de son interprétation dépendantiste, ou encore néo-foucauldienne, en termes d'entreprise disciplinaire univoque¹. Non que ni la mise en dépendance ni la « discipline » n'aient été à l'ordre du jour. Mais la dépendance est une forme d'action, voire parfois une stratégie, de la part des acteurs qui (s')y sont soumis. Saisie dans la longue durée, l'histoire de l'Afrique a bien été une « histoire d'ex-traversion », au cours de laquelle ses sociétés ont construit leur dépendance par rapport à l'Europe, aussi bien « par le haut » que « par le bas », selon une trajectoire que l'on peut simultanément analyser en termes de politiques rationnelles (ou irrationnelles, ou « inintentionnelles ») de la part de leurs groupes dirigeants, en termes de mobilisations sociales plus ou moins confuses de la part des subalternes, ou en termes d'imaginaire culturel, selon les phénomènes que l'on observe

1. Une interprétation qu'a illustrée, parmi beaucoup d'autres ouvrages, Timothy Mitchell, *Colonizing Egypt*, Le Caire, American University in Cairo Press, 1989.

et le point de vue méthodologique que l'on adopte². Ce qui, bien sûr, n'exclut ni contraintes ni contradictions au cœur de ces politiques ou de ces pratiques d'extraversion, comme l'a rappelé Kako Nubukpo dans sa critique de la zone franc³. Et, quitte à invoquer Michel Foucault, autant le faire à bon escient et rappeler que ce dernier voyait dans le pouvoir « une action *sur des actions* », celles des dominés, des subalternes, en l'occurrence des indigènes. Autrement dit, la colonisation a été un « événement », et non une « essence » dont découlerait la prédestination des sociétés, aussi bien colonisées que colonisatrices, au dire du calvinisme tropical des *post-colonial studies*⁴.

Il est vrai que l'État colonial, en tant qu'« événement », a introduit une distorsion radicale par rapport à l'historicité des sociétés africaines, et n'a suscité « ni étonnement ni émerveillement, mais seulement stupeur causée par une défaite totale »⁵. Pourtant, la distorsion n'a été ni homogène et cohérente, ni univoque. Fait fondamental, si l'on veut se donner les moyens de comprendre la gouvernance de l'État-nation contemporain, elle a été produite autant par les Européens que par les Africains, qui ont continué de co-écrire l'histoire douloureuse de leur continent, sous l'occupation étrangère. En outre, ses différentes composantes n'ont pas toujours procédé de l'État ou du projet colonial.

2. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, op. cit., et « Africa in the world: a history of extraversion », *African Affairs*, 99 (395), Avril 2000, pp. 217-267 (article repris comme préface de la nouvelle édition de *L'État en Afrique*, en 2006).

3. Kako Nubukpo, *L'Improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Du coton au franc CFA*, Paris, Karthala, 2011.

4. Pour la critique des *postcolonial studies*, Jean-François Bayart, *Les Études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

5. Fabien Eboussi Boulaga, *La Crise du Muntu*, Paris, Présence africaine, pp. 15-16.

Tout comme les historiens de l'Europe admettent désormais que l'État n'a pas eu le rôle exorbitant, et encore moins le monopole, de l'édiction du droit et des normes qu'on lui prête, à la seule fin de sa centralisation et de son renforcement croissants, selon la vision téléologique qui a longtemps prévalu, les études africaines doivent prendre en considération la participation active des « indigènes » aux transformations du continent qu'a induites sa mise en dépendance, aujourd'hui sous la forme de sa mise en normes – et ce du haut en bas des sociétés concernées⁶. « Parce qu'elle résulte de pratiques, la normalisation (Jean-François Bayart : par les nombres) doit plutôt être comprise comme un processus interactif », résumait Béatrice Hibou et Boris Samuel⁷, tout comme sa normalisation identitaire selon les catégories de l'ethnicité fut « inventée » ou « créée », pour reprendre les termes des anthropologues et des historiens, par les acteurs de la colonisation, européens *et* « indigènes ».

D'une certaine manière, la colonisation a représenté une véritable révolution, ce qui n'exclut pas que certains groupes dominants aient pu en garder le contrôle et le bénéfice en déployant une stratégie de modernisation conservatrice, à l'image de l'aristocratie fulani-hausa du califat de Sokoto, dans le nord du Nigeria, sous la houlette d'un homme d'État, le Sardauna Ahmadu Bello, qui sur bien des points pourrait être comparé à Cavour ou Bismarck. Une révolution épistémique, qui a introduit dans les sociétés la rationalité, le savoir, les statistiques, les techniques de l'Occident. Une révolution politique et administrative, du fait de l'implantation de l'État dans des sociétés qui, historiquement, avaient appris « l'art

6. Voir, sur ce point de la mise en normes « par le bas » des sociétés africaines, la contribution importante, sous la direction de Béatrice Hibou et de Boris Samuel, « La macroéconomie par le bas », *Politique africaine*, 124, décembre 2011, pp. 5-154.

7. *Ibid.*, p. 26.

civilisé de vivre de façon relativement pacifique sans État», selon la formule de John Lonsdale, ce qu'illustrait, de manière extrême, l'immense espace commercial et culturel saharien que régulaient le droit islamique, en dehors de toute souveraineté politique en bonne et due forme⁸. Une révolution locale, par substitution de l'unité administrative du village, ou souvent, plus exactement, du regroupement villageois, plus ou moins coercitif, à la complexité des terroirs historiques⁹. Une révolution de l'éducation et de la socialisation des enfants, par le truchement de l'école, des mouvements de jeunesse, des sports. Une révolution des genres, par le bouleversement des relations entre hommes et femmes. Une révolution des statuts, par la redistribution des cartes entre aînés et cadets sociaux. Une révolution religieuse, en favorisant ou en rendant possible l'expansion du christianisme, mais aussi de l'islam. Une révolution morale, en contraignant les Africains à réinventer leur conception de l'honneur¹⁰. Une révolution identitaire, en développant de nouvelles consciences sociales, telles la foi monothéiste, la conscience ethnique, la conscience nationale, la conscience de classe, la conscience politique libérale, socialiste, chrétienne ou islamiste. Une révolution culturelle, par la diffusion massive de nouvelles pratiques, notamment vestimentaires, alimentaires, corporelles. Une révolution économique, par l'implantation

8. John Lonsdale, "States and social processes in Africa: a historiographical survey", *African Studies Review*, XXIV (2-3), juin-septembre 1981, p. 139. Voir, pour le cas emblématique du Sahara, Ghislaine Lydon, *On Trans-sabaran Trails: Islamic Law, Trade Networks, and Cross-Cultural Exchange in Nineteenth-Century Western Africa*, *op. cit.*, et Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, *op. cit.*

9. Voir, par exemple, Gregory Mann, *From Empires to NGOs in the West African Sabel*, *op. cit.*, p. 73 *sqq.*

10. John Iliffe, *Honour in African History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

du mode de production capitaliste, de ses forces productives, de ses rapports sociaux de production, de ses expressions institutionnelles et culturelles de type rationnel-légal – une révolution économique qui change la nature même de la richesse et de la pauvreté en les consignnant dans les ordres de l'argent, de la finance et, peut-être surtout, de la terre¹¹. Une révolution, donc, ce qui n'exclut pas qu'elle ait pu être « conservatrice », pour reprendre le qualificatif que popularisa Hugo von Hofmannsthal, en 1927, à propos de l'Allemagne et de l'Autriche, et qui pourrait se révéler heuristique au sujet de l'Afrique.

Les trois grandes transformations de l'ordre colonial

Et c'est sur ce point qu'il convient d'insister pour démêler l'écheveau de la gouvernance contemporaine. Cette dernière repose sur trois grandes transformations, pour l'essentiel opérées à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Sous la colonisation, l'Afrique s'est territorialisée par le truchement de frontières exclusives, du regroupement et de la fixation de ses populations, et de la titrisation de ses terres. Elle a adopté des institutions politiques et sociales de type bureaucratique, en même temps qu'elle a été mise en écriture. Enfin, elle a été mise en nombre par le biais de la statistique, du recensement et de la macroéconomie, « pensée d'État » placée au service du volontarisme développementaliste dont les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), puis les Objectifs de développement durable (ODD) et la planification de l'« émergence » ont été les dernières

11. John Iliffe, *The African Poor. A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 105 *sqq.*

manifestations en date¹². Un double constat s'impose alors. D'une part, l'État postcolonial a repris à son compte ces modes de gouvernement, non sans les amplifier dans le cadre de la globalisation d'orientation néolibérale et du « consensus de Washington », depuis 1980. D'autre part, ces nouveaux modes de gouvernement sont en porte-à-faux avec certaines des dynamiques historiques de longue durée que nous avons identifiées, en particulier le relativisme identitaire propre aux empires et au polythéisme, le principe de mobilité générateur de « gains marginaux », l'art de la performance, la non-aliénation de la tenure foncière, la « richesse en gens » plutôt qu'en argent et en terres, fût-ce au prix de l'esclavage et du clientélisme, au sens presque romain du terme¹³.

Répetons-le : il ne s'agit là que d'un type-idéal, d'un paradigme, que contredit partiellement ou nuance chacun des cas historiques concrets que l'on envisage. Par exemple, le gouvernement juridique et commercial, sans domination étatique, de l'espace saharo-sahélien reposait déjà sur l'écri-

12. Voir respectivement Béatrice Hibou et Boris Samuel (dir.), « La macro-économie par le bas », *Politique africaine*, numéro cité ; François Egil, « Les éléphants de papier. Réflexions impies pour le V^e anniversaire des Objectifs de développement du Millénaire », *Politique africaine*, 99, octobre 2005, pp. 97-115 et « Les Objectifs de développement durable, nouveau "Palais de cristal" », *ibid.*, 140, décembre 2015, pp. 99-120.

13. D'autres auteurs ont naturellement insisté sur la distorsion qu'a introduite l'État colonial, bureaucratique et territorialisé, dans les sociétés africaines : voir notamment, outre les articles cités de Denis Retaillé, et sans compter la plupart des multiples titres traitant de la « faillite » ou de la « faiblesse » de l'État, les ouvrages de Pierre Englebert à propos du *Spatial Turn* colonial : *State Legitimacy and Development in Africa*, New York, Lynne Rienner, 2000 ; *Africa: Unity, Sovereignty, and Sorrow*, New York, Lynne Rienner, 2009 ; *Burkina Faso: Unsteady Statehood in West Africa*, Boulder, Westview Press, 1996. De ce point de vue, notre distinction tient à la sociologie historique et comparée du politique dont nous participons, et qui récuse toute interprétation pathologique de cette distorsion (*L'État en Afrique, op. cit.*).

ture, grâce à l'islam¹⁴. Ce fut dès le XVIII^e siècle qu'un empire comme celui des Ashanti se bureaucratiza, bien avant, donc, la colonisation. Le sultanat du Bornou disposait de frontières en bonne et due forme. La ville, haut lieu de regroupement de la population, des connexions commerciales et du savoir musulman, est une institution sahéenne depuis la nuit des temps. Et l'islam et le christianisme ont précédé l'occupation européenne. Des formes d'appropriation capitaliste de la terre sont apparues dès le XIX^e siècle dans le Sahel et à l'embouchure de la Cross River, avant l'imposition de l'«impérialisme de résultats». On pourrait multiplier les objections de cette nature au paradigme proposé. Néanmoins, de tels contre-faits ne frappent pas de nullité le type-idéal de la Grande Distorsion dont a été porteuse la colonisation. Si l'on garde le vocabulaire de Henri Bergson, et pourvu que l'on n'ait pas de ce basculement une appréhension culturaliste, l'Afrique est bien passée, en un siècle, et au forceps colonial, de la «durée» au «temps», celui-ci étant indissociable de l'espace, aux yeux du philosophe. Autrement dit, la Grande Distorsion coloniale a équivalu à la spatialisation de l'Afrique, ou peut-être plutôt à sa «territorialisation», cette fois-ci dans le sens où Gilles Deleuze et Félix Guattari entendaient ce concept¹⁵.

Cette formulation abstraite renvoie à des faits très précis. Par exemple, au Nigeria de l'Ouest, en pays yoruba, Jane Guyer repérait, dans les années 1960, «l'existence d'obligations monétaires mutuelles qui lissaient les variations saisonnières». L'achat et la vente par paiement différé (*àwin*) se distinguait de la dette (*gbèsè*): «Tant que la limite

14. Ghislaine Lydon, *On Trans-Saharan Trails: Islamic Law, Trade Networks, and Cross-Cultural Exchange in Nineteenth-Century Western Africa*, op. cit.

15. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972. Denis Retailé recourt d'ailleurs lui aussi à cette conceptualisation pour exposer son «modèle sahéen de la circulation», que contredit l'institutionnalisation de l'État bureaucratique territorialisé.

temporelle du report du paiement différé n'a pas été atteinte, l'obligation monétaire demeure un *àwin*, et elle n'encourt aucun paiement supplémentaire, tel un "intérêt". L'obligation ne "tombe" dans la catégorie de *gbèsè* que quand la date limite a été dépassée». Les institutions populaires de micro-crédit, par exemple les associations tontinières, les groupes de crédit mutuel, les guildes, les clubs à base sociale ou religieuse, assuraient la médiation du lissage saisonnier des revenus et une vitesse de circulation élevée dans l'offre monétaire globale, au détriment de l'épargne, mais en évitant peu ou prou les phénomènes d'«il n'y a pas d'argent en ville» qui ont durement frappé l'économie locale à partir des années 1980. Or, «à la différence de notre actuelle économie financiarisée, l'aspect "fini" – à savoir la date du règlement final, lorsque celui-ci arrive à échéance – a toujours été un aspect fixé *dans les faits*, et pas seulement un élément d'une technologie légale en redéploiement permanent. La date du règlement est susceptible de ne pas être définie en fonction du calendrier occidental, mais elle a été calée avec précision depuis fort longtemps sur le nombre de cycles de marchés, sur les saisons, ou encore sur d'autres éléments répétitifs du calendrier»¹⁶. D'un terroir historique à l'autre, la Grande Distorsion a tendu à bureaucratiser et à mettre en nombres ces performances et ces négociations entre acteurs s'inscrivant dans des temporalités autres que celles de l'État et du système international dans lequel il s'inscrivait.

Il ne faut pas sous-estimer le traumatisme qu'a engendré la révolution coloniale, laquelle a touché l'intimité des âmes et des corps. Il s'en est ensuivi un sentiment d'insécurité culturelle, morale, spirituelle et même démographique généralisée

16. Jane Guyer, avec Kabiru Salami et Olusanya Akinlade, «*"Ko s'owo"* : il n'y pas d'argent ! », *Politique africaine*, 124, décembre 2011, pp. 50-51.

qui est l'une des sources de la violence contemporaine¹⁷. Mais la colonisation a aussi ouvert de nouvelles opportunités qui ont pu susciter l'enthousiasme et l'adhésion de nombreux Africains, faisant d'elle un moment « ambigü » pour reprendre l'épithète du sociologue Georges Balandier et du romancier Cheikh Hamidou Kane. De cette ambigüité, l'Afrique n'est pas sortie, et sa gouvernance contemporaine en est consubstantiellement entachée. Toute entreprise de clarification ne pourrait être qu'une forme d'« invention de la tradition » dont l'orientation serait inévitablement totalitaire, selon la définition de Louis Dumont, dans la mesure où elle s'efforcerait de reconstruire une société holiste sur les fondements d'une société concrètement individualiste, quoi que l'on en pense¹⁸. L'Afrique de l'Ouest a déjà payé un lourd tribut à ce genre de conceptions avec les régimes de Sékou Touré, Tombalbaye ou Eyadema, qui ont tenté, par la coercition, d'assigner une « authenticité » fantasmatique à leurs pays respectifs. Dans la réalité, la véridicité historique de l'Afrique a consisté en une appropriation massive de l'apport étranger, au gré de cette logique d'extraversion qui a précisément dominé sa trajectoire dans la longue durée. C'est ce qu'il faut maintenant essayer de bien expliquer, tant ce point demeure polémique.

17. Murray Last, "The search for security in Muslim Northern Nigeria", *Africa*, 78 (1), 2008, pp. 41-63 ; Andrea Ceriana Mayneri, *Sorcellerie et prophétisme en Centrafrique. L'imaginaire de la dépossession en pays banda*, Paris, Karthala, 2014. Le cas de l'insécurité démographique est particulièrement intéressant et mal compris. Là où prévaut, en Occident, l'image d'une surfécondité du Sahel, peut régner, dans certains des pays qui composent celui-ci, un sentiment de sous-fécondité, lequel s'accompagne d'une grande souffrance sociale chez les femmes qui estiment être frappées d'infertilité : voir l'article, très éclairant, de Barbara M. Cooper, « De quoi la crise démographique au Sahel est-elle le nom ? », *Politique africaine*, 130, juin 2013, pp. 69-88.

18. Louis Dumont, *Homo Aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1976.

L'appropriation de l'État colonial par les sociétés africaines

La reconduction de l'État-nation de facture coloniale, au lendemain des indépendances, est à la fois un fait majeur en soi et l'indice d'une appropriation plus générale de l'apport colonial. On a beaucoup glosé sur l'artificialité de l'État et de ses frontières, quitte d'ailleurs à l'exagérer¹⁹. Or, force est de constater que ces réalités n'ont pas été mises en cause. C'est, par exemple, l'État nouvellement indépendant du Soudan qui, à partir de 1956, durcit les conditions de circulation des Sahéliens se rendant à La Mecque, par rapport aux accords pragmatiques passés entre la France et le Royaume-Uni, qui considéraient comme sujets de Sa Majesté tous les pèlerins ouest-africains et se contentaient d'un simple « carnet de voyage » pour autoriser la circulation des voyageurs d'un empire à l'autre, sans être trop regardants sur les règles de sa délivrance²⁰. Avec les indépendances, la plupart des États saharo-ouest-africains se firent plus stricts dans la définition de leur citoyenneté, et certains migrants au long cours se trouvèrent pris en tenailles entre les exigences de leurs pays d'origine et ceux d'accueil, incapables de répondre aux stipulations à la fois de l'un et de l'autre, *de facto* réduits à l'état d'apatrides, privés de droits économiques et sociaux. Comble de l'ironie si l'on considère la situation actuelle, ce furent les autorités françaises qui prirent en charge les droits des ressortissants de l'Afrique-Occidentale Française (AOF)

19. Denis Retaillé remarque ainsi que les territoires coloniaux de l'Afrique-Occidentale Française (AOF) ont peu ou prou reconduit les structures spatiales des quatre « empires de la route » qui se sont succédé au fil des siècles sur le rivage subsaharien (« Sahel, sahel », art. cité, p. 69). Voir également Camille Lefebure, *Frontières de sable, frontières de papier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

20. Gregory Mann, *From Empires to NGOs in the West African Sahel*, op. cit., p. 103 sqq.

en Arabie saoudite, au Soudan et en Égypte, et ce plusieurs mois après les indépendances²¹. La citoyenneté impériale des dernières années de la période coloniale aura été plus libérale que le régime de l'indigénat, bien sûr, mais aussi que la citoyenneté stato-nationale et que les lois d'immigration, de plus en plus exclusives et restrictives, qu'adopteront les États nouvellement indépendants. Et ce sera la jeune République du Mali qui prendra l'initiative de la limitation de l'émigration de ses ressortissants vers l'ancienne métropole, la Côte d'Ivoire ou le reste de l'Afrique²². La distorsion bureaucratique des pratiques ancestrales d'itinérance a été assumée par les nationalistes africains, et les sociétés en payent aujourd'hui le prix fort. Ainsi, les problématiques politiques de l'autochtonie, qui ont le vent en poupe au sud du Sahara, prennent pour argent comptant la territorialisation ethnique de l'époque coloniale, en faisant fi d'une riche histoire de mobilités²³.

De même, les guerres civiles qui ont déchiré l'Afrique de l'Ouest n'ont pas porté sur le cadre territorial hérité de la colonisation, mais sur le contrôle de celui-ci. Ainsi du Cameroun, du Tchad, du Liberia, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire, de la République centrafricaine. Au Sénégal, la dissidence de la Casamance s'est réclamée de l'implantation portugaise pour légitimer une revendication autonomiste qui, de toute manière, a fait long feu. Même la sécession biafraise n'enfreint pas la règle, outre qu'elle a été défaite par les armes. Le Nigeria colonial était une confédération lâche qui garantissait à ses trois régions une très large autonomie fiscale et administrative. C'est la remise en cause de cette dernière, par l'instauration d'un État unitaire à la suite du coup

21. *Ibid.*, p. 107 *sqq.*

22. *Ibid.*, p. 135 *sqq.*

23. Jean-François Bayart, Peter Geschiere et Francis Nyamnjoh, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, 10, janvier 2001, pp. 53-70; Denis Retaillé, art. cités.

d'État du général Ironsi, en 1966, dans le contexte nouveau de l'économie pétrolière, et sur fond de pogroms anti-igbo dans le nord du pays, qui a déclenché la tentative de partition du pays. Mais celle-ci visait plutôt à restaurer le *statu quo ex ante*, le cadre territorial de l'*Indirect Rule* britannique.

Contrairement aux apparences, la proclamation de l'indépendance de l'Azawad – littéralement le « territoire de la transhumance » –, en 2012, ne se départit pas, elle non plus, du legs colonial, dont elle reprend d'ailleurs la logique stato-territoriale plutôt que celle du mouvement et de l'« espace mobile » des « empires de la route » saharo-sahéliens²⁴. La délimitation de l'AOF, dans le Sahara, avait donné lieu à une confrontation administrative et militaire entre Français « Soudanais » et Français « Algériens », qui avait failli tourner à l'affrontement fratricide le 15 avril 1904, à Timiawin²⁵. Les confins sahariens furent gouvernés par l'armée française jusqu'à l'indépendance, dans les circonstances difficiles que créaient les razzias des tribus de la vallée du Draa, dans le sud marocain, puis la guerre d'Algérie. Leur administration fut largement déléguée à certains lignages touaregs²⁶. Lorsque l'indépendance du Soudan français devint inéluctable, et prévisible celle de l'Algérie, des administrations coloniales civiles et militaires imaginèrent de constituer une Organisation commune des régions sahariennes (OCRS), qui aurait sanctuarisé les ressources naturelles du désert en perpétuant la tutelle française, et à laquelle auraient été rattachées – en même temps que le Sud algérien – les parties Nord du Soudan, du Niger et du Tchad²⁷. Ce projet ne fut pas sans trouver

24. Denis Retaillé, « Sahel, sahel », art. cité, pp. 64-71.

25. *Ibid.*, p. 58.

26. Pierre Boilley, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 2012.

27. *Ibid.*, p. 286 *sqq.* ; Denis Retaillé, « Cartographie, quadrillage et ordre sédentaire », art. cité, p. 104 *sqq.*

des soutiens auprès des populations sahariennes, dans la mesure où il paraissait garantir la liberté de circulation dans le désert, que pouvait compromettre l'accession à l'indépendance des territoires coloniaux, et éloigner le spectre de la subordination politique aux élites «noires» et «serviles» du Sud, acquises au nationalisme. En bref, le sécessionnisme du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) se situe dans la droite ligne des plans d'officiers et d'administrateurs français, soucieux de rationalisation du gouvernement colonial, et bien décidés à conserver le contrôle des hydrocarbures d'Hassi Messaoud et de la base de Reggane, lieu d'expérimentations nucléaires militaires. Vues sous cet angle, les rébellions touarègues qui se sont succédé depuis l'indépendance sont de la même encre que celle du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), à ceci près que, dans ce dernier cas, les mouvements armés issus du Frolinat se sont emparés du pouvoir central en 1979, quitte à se déchirer par la suite, et en ont écarté les élites du sud jusqu'à aujourd'hui (au Niger, les rébellions touarègues ont été désamorçées par la cooptation, au sein des institutions de l'État central, d'une fraction significative des élites du désert).

Il est vrai que Boko Haram semble rompre avec cette pesanteur stato-nationale en prétendant se tailler un califat transfrontalier. Néanmoins, si le mouvement armé est parvenu à mettre à feu et à sang l'ensemble du bassin du lac Tchad et à guerroyer de part et d'autre des frontières du Nigeria avec le Niger, le Tchad et le Cameroun, s'il a réussi à provoquer le déplacement et l'exil de deux millions de personnes, son rêve territorial semble être loin de sa portée, et a plutôt entraîné un renforcement des capacités coercitives des États et abouti à une nouvelle étape de la coopération de leur système régional, en 2014.

Par ailleurs, la pratique massive de la contrebande par les populations transfrontalières est moins la subversion des frontières que leur valorisation, selon la logique des «gains

marginaux », et elle ne remet aucunement en jeu les appartenances nationales, ainsi que Paul Nugent et Karine Bennafla en ont fait la démonstration à propos, respectivement, des Ewe au Ghana et au Togo, et de l'UDEAC – Union douanière et économique de l'Afrique centrale (aujourd'hui CEMAC – Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)²⁸. Les autorités politiques nationales sont d'ailleurs parties prenantes de la contrebande ou de la fraude douanière, y compris lorsqu'elle emprunte une forme violente, comme dans le bassin du lac Tchad²⁹. L'implication de la Mouridiyya, la plus nationale des confréries sénégalaises, dans le commerce transfrontalier illicite ou informel prouve que Dieu lui-même ne conteste pas un État qu'il pille fiscalement. Le fait nouveau de l'État-nation est donc accepté, et même valorisé, ce qu'attestent les passions footballistiques, la stigmatisation de l'étranger immigré, les pogroms dirigés contre ceux-ci, les problématiques politiques de l'autochtonie du type de la doctrine de l'«ivoirité». Les sempiternelles variations idéologiques sur l'inadaptation congénitale de l'État, culturellement voué à être «failli», opacifient la question de la «gouvernance» de l'Afrique qu'elles prétendent expliquer.

La reproduction de l'État-nation en Afrique saharo-occidentale recouvre un processus plus ample de transmission de l'héritage européen qui confirme que la colonisation n'a pas été une simple «domination sans hégémonie», comme le postulait une partie du courant des *subaltern studies* à propos de l'Inde, mais bel et bien un projet hégémonique dont le nationalisme a été un vecteur de perpétuation et de

28. Paul Nugent, *Smugglers, Secessionists and Loyal Citizens on the Ghana-Togo Frontier. The Lie of the Borderlands since 1914*, Athens, Ohio University Press, 2002 ; Karine Bennafla, *Le Commerce transfrontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, op. cit.

29. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, op. cit. ; Saïbou Issa, *Les Coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier : le bassin du lac Tchad*, op. cit.

naturalisation, ainsi que l'avaient compris d'autres auteurs de cette sensibilité historiographique, notamment Partha Chatterjee. Cela est évident dans la sphère culturelle, où l'extraversion est pour ainsi dire la règle. La demande sociale du vêtement occidental, d'un style de vie supposé « global » comme celui que présentent les « aventurières de la nuit »³⁰ à Dakar ou les « fêtards » de feu la rue Princesse à Abidjan, et plus encore de l'école est énorme. Aussi ne faut-il pas se méprendre sur le sens du rejet que semblent incarner des mouvements sociaux dissidents. Boko Haram s'insurge sans doute moins contre l'« école impie », comme on le lui fait dire, à tort ou à raison – ses membres se reconnaissent en réalité comme ceux de la *Jama'atu Abl al-Sunna li-l-Da'wa wa-l-jihad*, que l'on peut traduire par groupe pour la tradition prophétique, la prédication et le djihad, le terme *Abl al-Sunna* étant censé le placer dans l'orbite du canon salafiste des diplômés de l'université islamique de Médine, les *Ablussunnah* – que contre l'iniquité d'une institution scolaire qui exclut la majorité des *talakawa* et ne donne pas de travail à ceux qui la fréquentent, dans le cadre d'un État injuste, prédateur et violent³¹. Au sein même du champ islamique du savoir, les élèves réclament un enseignement musulman de type occidental et réformé, celui des écoles *islamiyya*, par opposition aux écoles itinérantes *almajiri*³². Les formes les plus radicales de contestation de l'ordre étatique issu de la colonisation, telles que les rébellions ou les guerres civiles, parfois empreintes de millénarisme, naissent de l'exclusion dont pâtissent certains groupes, et traduisent leur revendication d'intégration plutôt

30. Thomas Fouquet, *Les Aventurières de la nuit à Dakar*, Paris, Karthala, sous presse.

31. Sur la sous-scolarisation accablante dans le nord du Nigeria, voir Saïbou Issa (dir.), *Les Musulmans, l'école et l'État dans le bassin du lac Tchad*, op. cit., p. 17 sqq.

32. Hannah Hoehner, « Nous voulons les professeurs de hadiths ! », art. cité.

que de rupture, comme l'a démontré Louisa Lombard à propos des mouvements armés de Centrafrique³³.

En particulier, la bureaucratisation des sociétés africaines, leur mise en écriture et en nombre ne se réduisent pas à des politiques « disciplinaires » et centralisatrices impulsées par les « en-haut du haut », comme l'on dit en Côte d'Ivoire, à l'instigation des institutions multilatérales et des bailleurs de l'aide publique au développement (APD) internationale.

D'une part, les « en-bas du bas » et les « en-haut du bas » y participent dans le dédale de l'économie informelle et dans l'efflorescence religieuse. Les tontines, les camps de « creuseurs », les *garaj* du commerce de contrebande saharien, les églises indépendantes, les prophétismes, les rameaux subalternes des confréries islamiques et les guérisseurs se bureaucratisent. L'« ONGisation » des sociétés africaines participe de cette dynamique, étant entendu que chez Max Weber la bureaucratie ne se limite pas à celle de l'administration publique, mais concerne aussi bien l'entreprise et l'ensemble des institutions sociales, n'en déplaie à la vulgate sur les bienfaits d'une « société civile » dépouillée de tous ses oripeaux philosophiques et dégradée au rang de rouage fonctionnel de la gouvernance néolibérale³⁴.

D'autre part, le gouvernement par les nombres, à l'image du « cadrage macroéconomique », se voit investi par les rivalités entre les grands corps administratifs, les factions politiques et les institutions bureaucratiques au sein de l'État-nation, dont l'intermédiation abstraite des statistiques et des normes est devenue un rouage essentiel de sa (re)production, tant

33. Louisa Lombard, *State of Rebellion. Violence and Intervention in the Central African Republic*, op. cit. Christian Geffray était arrivé à une conclusion similaire à propos de la RENAMO, au Mozambique (*La Cause des armes*, Paris, Karthala, 1990).

34. Jean-François Bayart, « La cité bureaucratique en Afrique subsaharienne », in Béatrice Hibou (dir.), *La Bureaucratisation néolibérale*, op. cit., pp. 291-313.

du point de vue de son insertion dans le système international que de celui de son économie politique interne, pour peu que l'on puisse distinguer entre les deux registres de son existence³⁵. Les modèles macroéconomiques et leurs données chiffrées sont un nouveau genre de pidgin, par le truchement duquel les États africains (et les entreprises, voire de plus en plus souvent les ONG) se connectent au reste du monde et entretiennent l'opacité qui sied à leurs intérêts. Le chiffre devient alors un «fétiche», en ce qu'il participe de l'imaginaire, c'est-à-dire de l'indiscernabilité entre le réel et l'irréel, entre le vrai et le faux, pour rester fidèle à la définition qu'en donne Gilles Deleuze, mais aussi en ce qu'il a été précisément un instrument de connexion et d'échange commercial dans l'Afrique ancienne³⁶. Par ailleurs, l'usage des chiffres est un «véritable mode de gouvernement» et «contribue à forger la physionomie des relations sociales au sein des ramifications de l'«État-rhizome»»: par exemple, dans le Burkina Faso de Blaise Compaoré, cela a conduit à assurer la prééminence du Secrétariat technique permanent pour les programmes d'ajustement structurel (PAS) par rapport aux autres administrations, dont les travaux techniques respectifs et concurrents médiatisent les rivalités de pouvoir à grand renfort de données statistiques³⁷. Le paradoxe de la gouvernance contemporaine est alors que la «mise aux normes» de l'État est une nouvelle

35. Béatrice Hibou et Boris Samuel (dir.), «La macroéconomie par le bas», *Politique africaine*, numéro cité.

36. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, p. 11 et p. 158, qui cite notamment les travaux de William Pietz, «The problem of the fetish. Part 1», *Res*, 9, 1985, pp. 5-17; «The problem of the fetish. Part 2», *ibid.*, 13, 1987, pp. 23-45; «The problem of the fetish. Part 3», *ibid.*, 16, 1988, pp. 105-123.

37. Boris Samuel, «Calcul macroéconomique et modes de gouvernement: les cas de la Mauritanie et du Burkina Faso», *Politique africaine*, 124, décembre 2011, pp. 114 *sqq.* Voir aussi Vincent Bonnacase, *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala, 2011.

«source d'incertitude et de contingence dans la gestion du pouvoir», et «nourrit l'instabilité» légendaire de celui-ci, qu'elle prétend pourtant conjurer³⁸.

En bref, l'interprétation «extranéiste» de la bonne gouvernance de l'Afrique, qui prévaut depuis plus d'un siècle, sur les registres successifs de la paix et de la mise en valeur coloniale, du développement, de l'ajustement structurel, de l'émergence, pêche par simplisme. Certes, la colonisation a distordu la trajectoire des sociétés saharo-ouest-africaines. Mais elle a fait greffe, et son apport a été l'objet d'une appropriation polymorphe de la part des acteurs du sous-continent, dans la diversité de leurs intérêts, de leurs croyances, de leurs représentations, enfin de leur statut. Les difficultés publiques et économiques ou sociales de cette partie du monde ne proviennent donc pas de l'altérité supposée de l'État et de son ordre par rapport aux sociétés, mais bel et bien de l'imbrication de l'un et des autres, sous forme de rhizome. La gouvernance de l'Afrique saharo-occidentale est produite «par le bas», autant que «par le haut», et selon une logique ancestrale d'extraversion. C'est moins son extranéité culturelle, laquelle reste à démontrer, qui crée problème, que l'asymétrie sociale ou régionale dont elle est le véhicule, par le jeu contradictoire des intérêts constitués, de la lutte d'ânesse et de genre, de la mémoire de l'esclavage, de l'encastrement des formations politiques anciennes dans l'État-nation contemporain, de l'hybridation de répertoires culturels du politique potentiellement dissonants, et des transformations de toutes sortes que la région a connues ces dernières décennies.

38. Boris Samuel, «Calcul macroéconomique et modes de gouvernement : les cas de la Mauritanie et du Burkina Faso», art. cité, p. 125.

La réinvention de l'État colonial par les sociétés africaines

En réalité, le passage d'un monde d'empires à un système régional (et internationalisé) d'États-nations a été porté, dans l'Afrique saharo-occidentale, par des mobilisations sociales endogènes que les paradigmes dominants de la gouvernance globale ont occultées ou oblitérées depuis plus d'un siècle. Là où était volontiers mise en exergue l'influence civilisatrice ou prédatrice de l'étranger s'affirmaient des stratégies ou des imaginaires locaux, dans la logique de l'extraversion. Ainsi, l'émancipation des esclaves, dans l'Afrique occidentale, au tout début du XX^e siècle, a été à l'initiative de ceux-ci, en dépit de la politique très conservatoire du colonisateur britannique ou français en la matière, et nonobstant le discours convenu sur l'abolition de la servitude dont ces derniers se targuaient. Les captifs ont quitté eux-mêmes leurs maîtres en prenant la route, dans l'un de ces mouvements de population dont la région a le secret, beaucoup plus qu'ils n'ont été libérés par les occupants européens³⁹. Dans la plupart des pays de cette partie du continent, les grandes cultures de rente se sont développées non pas dans le cadre malthusien de l'économie coloniale, qui entendait en garder le bénéfice monopolistique au profit des planteurs européens, mais à l'initiative, là aussi, de la paysannerie indigène, à laquelle les esclaves fugitifs ont d'ailleurs pu prêter leurs bras. Telle fut notamment l'histoire sociale du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, et de l'arachide au Sénégal. Des mobilisations religieuses autochtones, affirmant leur autonomie à l'encontre des autorités spirituelles étrangères, occidental-chrétiennes ou arabo-islamiques, ont contribué à façonner l'État bientôt État-nation. Il en est ainsi du mouridisme au Sénégal, de la franc-maçonnerie en Sierra

39. Martin Klein, *Slavery and Colonial Rule in French West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Leone et au Liberia, du prophétisme en Côte d'Ivoire, ou encore des missions britanniques en pays yoruba, au Nigeria.

En bon langage marxien, l'appropriation de l'État-nation par les Ouest-Africains et les Maghrébins signifie bien sa création, par réinvention de la différence – «différence et répétition», élabore un autre philosophe, Gilles Deleuze. Les cités ainsi fondées, «cultuelles»⁴⁰ par bien des points, portent la marque du monde des esprits et de l'invisible, inhérente à la gouvernance contemporaine. Les sociétés dites secrètes sont très actives en Sierra Leone, au Liberia et au Nigeria, les sociétés de chasseurs en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso, et les techniques mystiques sont au cœur de l'art moderne de la guerre ou de l'insurrection. Étienne Smith a également proposé de «prendre au sérieux les parentés à plaisanterie» entre groupes ethniques, qui ont eu un rôle aussi important dans l'institutionnalisation de l'État sénégalais que les confréries, souvent montées en épingle: «Les alliances à plaisanteries sont des productions vernaculaires de discours historico-politiques et d'argumentaires moraux où le passé réinventé et renégoçié affleure constamment»⁴¹. Plutôt qu'un système ou une structure, elles consistent en une espèce de «cosmopolitisme vernaculaire» et un répertoire de performances qui permettent d'énoncer, dans les termes élargis de l'État contemporain, la grande diversité des relations sociales des siècles précédents, conflictuelles ou collaboratives, en particulier dans l'ordre lignager et dans celui de la servitude: «Dans leur immense majorité,

40. Jean-François Bayart, *État et religion en Afrique*, Paris, Karthala, 2018.

41. Étienne Smith, *Des Arts de faire société. Parentés à plaisanteries et constructions identitaires en Afrique de l'Ouest (Sénégal)*, op. cit., p. 13 et p. 17. Les anthropologues de langue anglaise parlent de *joking relationships*, et les Sénégalais de *kal* (alliances à plaisanteries interpatronymiques). C'est donc de manière un peu abusive que Marcel Mauss a traduit l'expression anglaise par «parenté à plaisanteries», même si l'idée de parenté est souvent présente dans la notion de *kal*.

les relations à plaisanteries d'aujourd'hui sont les relations de pouvoir d'hier»⁴². Léopold Sédar Senghor en maîtrisait parfaitement l'art, en faisant «du langage du cousinage l'enrobage symbolique de sa politique de coalition des terroirs»⁴³. Et, au Maroc, le système de gouvernement, le Makhzen, s'est ressourcé dans l'«invention de la tradition» à laquelle s'est livré le protectorat français, sous la direction visionnaire de Lyautey, non sans tirer le meilleur parti de la gouvernance néolibérale en la subordonnant à ses pratiques⁴⁴.

L'une des manifestations les plus importantes de l'appropriation de l'État-nation par les sociétés africaines a été la reconduction, en son sein, de l'idéologie lignagère de l'aïnesse sociale et de la condition subalterne qu'elle assigne aux cadets sociaux, *i.e.* les jeunes gens et les femmes, selon la logique culturelle d'une «révolution conservatrice» procédant par invention de la tradition. Certes, le nationalisme a été porté par les «jeunes», une jeunesse dont se sont réclamées la plupart des organisations nationalistes, mais contre laquelle elles se sont retournés à peu près toutes, une fois parvenues au pouvoir, pour faire prévaloir un ordre moral qui était surtout le langage disciplinaire de l'inégalité sociale. En Afrique de l'Ouest, ni le nationalisme socialisant d'un Modibo Keita, au Mali, ni le nationalisme humaniste et bergson-teillardin d'un Léopold Sédar Senghor, au Sénégal, n'ont échappé à cette forme de pudibonderie politique à l'encontre du *yéyéisme* des jeunes et des femmes aux mœurs dissolues, auxquelles semblaient les condamner les miasmes

42. *Ibid.*, p. 228.

43. *Ibid.*, pp. 37-38.

44. Béatrice Hibou, Mohamed Tozy, «De la friture sur la ligne des réformes. La libéralisation des télécommunications au Maroc», *Critique internationale*, 14, janvier 2002, pp. 91-118, et Béatrice Hibou, «Les enjeux de l'ouverture au Maroc. Dissidence économique et contrôle politique», *Les Études du CERI*, 15, avril 1996.

de la ville. Les mouvements nationalistes ont repris à leur compte le malthusianisme moral de l'administration coloniale, des missions et des barbes blanches musulmanes, quitte à recourir aux mêmes méthodes coercitives d'humiliation, d'enfermement ou de relégation dans les villages⁴⁵. Les différents mouvements nationalistes – les uns socialisants, les autres modérés ou conservateurs – ont noué une sorte de Sainte-Alliance conservatrice, de part et d'autre de la césure de l'indépendance, en vue de l'exploitation économique, du contrôle social, de la mise au pas politique et éthique de la jeunesse, potentiellement délinquante, ce qui tend à confirmer à nouveau l'hypothèse de Partha Chatterjee selon laquelle le nationalisme est un produit dérivé de l'hégémonie coloniale. De même, les régimes nationalistes ont assigné les femmes à leur fonction sexuelle d'épouse, et reproductrice de mère, en accord avec les deux grandes religions monothéistes présentes en Afrique saharo-ouest-africaine et les représentations culturelles de l'administration coloniale. De ce point de vue, l'islam, notamment dans son orientation salafiste, est l'idiot utile que l'on pointe du doigt. Mais la violence de la dénonciation des LGBT⁴⁶ par le christianisme charismatique, et les soutiens qu'il trouve, dans cette croisade contre le vice, auprès de la plupart des gouvernements, notamment au Nigeria et au Cameroun, suggèrent que l'État, bien au-delà du périmètre de l'islam, perpétue la domination des aînés sociaux sur les cadets sociaux.

Cette « dualité » entre aînés sociaux et cadets sociaux, inhérente à l'ordre lignager, et désormais « nationale » – pour parler comme Augustin Thierry, au lendemain de la Révolution française – est le petit secret, la scène primitive de

45. Gregory Mann, *From Empires to NGOs in the West African Sabel. The Road to Nongovernmentality*, op. cit., pp. 35 sqq. ; Thomas Fouquet, *Les Aventurières de la nuit à Dakar*, op. cit.

46. Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

la gouvernance contemporaine. Son refoulement s'explique, car il fait partie du travail de dépolitisation qui légitime la «révolution passive» de l'indépendance, dans la novlangue de l'unité nationale, du développement, de l'ajustement structurel, de l'émergence... ou de la gouvernance. Dépolitisation d'autant plus nécessaire que ni les femmes ni les jeunes ne l'entendent de cette oreille. En particulier, les jeunes hommes ont massivement recours à la violence pour s'affirmer socialement : celle de la délinquance urbaine ou rurale, mais aussi celle des milices des partis uniques ou du multipartisme, du «vigilantisme» et de la «protection» en milieu urbain, des groupes d'autodéfense dans les campagnes en proie à l'insurrection, des mouvements armés des rébellions et des guerres civiles qui ont ensanglanté l'Afrique saharo-occidentale depuis les indépendances, le plus souvent dans la continuité de pratiques ou d'événements antérieurs, au gré de cette compénétration des durées sur lesquelles nous insistons. Rappelons ici (i) la révolte gbaya aux confins de l'Oubangui-Chari et du Cameroun, en 1928-1931 ; (ii) la récurrence des «incidents kiridi» dans le nord du Cameroun entre les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945 ; (iii) le soulèvement du Volta-Bani en 1916-1917 ; (iv) la rébellion touarègue au Niger en 1916-1917 ; (v) la révolte de l'Ouest saharien en 1908-1910, sans même parler de l'âpreté de la conquête du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Sahel, et du caractère très tardif de la réduction de la dissidence dans le Rif et le sud du Maroc, pour nous en tenir à la seule Afrique de l'Ouest «française». La «paix coloniale» fut surtout celle de l'après-Seconde Guerre mondiale, et elle fut de courte durée⁴⁷. Le djihadisme n'est que l'un des avatars de ces modes juvéniles d'action politique.

47. Voir, sous la direction d'Étienne Smith, «Guerres africaines de la France. 1830-2017», *Les Temps modernes*, 693-694, avril-juillet 2017.

L'enjeu de la gouvernance contemporaine, dans l'Afrique saharo-occidentale, est la continuation de la formation d'une classe dominante dont le processus s'est enclenché dès le début de la colonisation, et poursuivi à travers différentes expressions politiques d'inspiration nationaliste, libérale ou, plus rarement, socialiste, tantôt sur le mode de la modernisation conservatrice, comme dans le nord du Nigeria ou au Maroc, tantôt sur celui de l'assimilation réciproque des élites, comme, par exemple, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Ghana, dans le sud du Nigeria, en Tunisie, et ce au prix de soubresauts plus ou moins violents⁴⁸. Le scénario révolutionnaire a été quasiment absent de cette partie du continent, sauf à considérer que la guerre civile ou le coup d'État ont permis aux élites de régions défavorisées de l'hinterland d'arracher le pouvoir des mains des élites côtières, comme en Sierra Leone, au Liberia, au Togo, au Bénin, quitte à prendre la tête, à leur tour, du processus d'assimilation réciproque des élites. Au cœur de l'aire considérée, au Mali, au Tchad et, dans une moindre mesure, au Niger, la rébellion ou le putsch ont également permis soit de maintenir l'asymétrie régionale de l'État au bénéfice du Sud, comme au Mali, soit de l'inverser, comme au Tchad, au profit des élites arabophones ou musulmanes du Nord, elles-mêmes rivales. En Mauritanie, la vie politique s'est soldée par la modernisation conservatrice de l'ordre tribal. Et, en Algérie, la confiscation du pouvoir par une élite nationaliste et militaire issue de la guerre de libération nationale, au prix de deux guerres civiles – celle du début des années 1960, voire des années 1950, puis celle des années 1990 – n'a de révolutionnaire que l'auto-désignation.

Dans ces conditions politiques et sociales, les techniques de la gouvernance contemporaine deviennent aisément des ressources pour la reproduction élargie de cette *situation de*

48. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, op. cit.

domination de classe. Certes, elles contribuent à l'instabilité de l'État, comme nous l'avons vu, avec Boris Samuel, à propos du Burkina Faso et de la Mauritanie. Mais elles offrent aussi de formidables opportunités d'accumulation primitive de capital. Les privatisations, les partenariats public-privé (PPP) ont permis des glissements dans la détention des moyens de production particulièrement lucratifs. La financiarisation des économies de la région ouvrent des perspectives intéressantes, notamment au Nigeria⁴⁹. La promotion de l'État libéral de droit favorise la titrisation des terres. Le régime concessionnaire fleurit à nouveau et s'avère propice au *land grabbing* que facilite une législation avantageuse pour les investissements étrangers.

Ces évolutions restent si médiatisées et contrôlées par les détenteurs du pouvoir d'État et leurs hommes liges que les crises elles-mêmes, environnementales, sanitaires, ou conflictuelles, deviennent des aubaines pour les nantis. Ainsi, au Mali, l'alliance entre politiques et commerçants, que cimentent de multiples chevauchements entre positions de pouvoir et positions économiques, a engrangé de substantiels revenus grâce à l'« Initiative Riz », censée répondre à la crise alimentaire mondiale de 2008 par la diffusion d'une variété « améliorée », le riz Nerica (*New Rice for Africa*), au grand contentement des multinationales qui le fournissaient. L'opération a autorisé un approvisionnement des villes à des prix convenables, mais qui restaient prohibitifs pour la majeure partie de la population, laquelle, de toute façon, se nourrit de sorgho, de mil et de maïs. Elle a donc surtout évité la paupérisation des citoyens aisés⁵⁰. Quant aux guerres civiles, elles peuvent s'avérer fort lucratives pour ceux qui en tirent

49. Olivier Vallée, « L'économie africain saisi par la finance », *Politique africaine*, 124, décembre 2011, pp. 67-86.

50. Alexis Roy, « L'Initiative Riz au Mali : une réponse politique à l'insécurité alimentaire ? », *Politique africaine*, 119, octobre 2010, pp. 87-105.

les ficelles, ou pour les commerçants, comme le confirme le conflit dans le nord du Mali (voir *infra* l'encadré «Dissidence économique et unité nationale au Mali» par Giovanni Zanoletti).

Enfin, les enfants de l'élite sont bien placés, grâce à leurs études à l'étranger, pour prendre à leur tour les rênes d'un État dont ils maîtrisent, mieux que leurs aînés, les nouvelles techniques de gouvernement. Ce sont ces dernières, de pair avec l'ingénierie de la «société civile», qui sont désormais les rouages de la cooptation politique, vieux ressort de la formation de l'État colonial, puis postcolonial. Ainsi, une poignée de professeurs contrôlent la section économique du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) qui a la haute main sur la carrière des universitaires des pays francophones du continent. Ils assurent le monopole de la doxa macroéconomique, aussi évasive soit-elle sur un plan théorique, et sont intégrés à la machinerie de l'État dont ils conseillent les tenants, en se cantonnant à l'extraversion idéologique pour être en phase avec l'ordre financier international et se conformer au «gouvernement par les nombres» comme problématique légitime des luttes politiques et factionnelles⁵¹.

La cristallisation de cette *situation de domination de classe* est passée par plusieurs *moments d'historicité*: (i) le moment colonial; (ii) les sous-moments spécifiques, si l'on peut dire, des deux guerres mondiales, dont les effets sur la gouvernance de l'Afrique n'ont pas été suffisamment étudiés; (iii) le moment de la «seconde occupation coloniale»⁵², au

51. Kako Nubukpo, «Les macroéconomistes africains: entre opportunisme théorique et improvisation empirique», *Politique africaine*, 124, décembre 2011, pp. 87-99.

52. David A. Low et John Lonsdale, "Introduction: towards the new order, 1945-1963", in David A. Low, Anthony Smith (eds.), *History of East Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1976, volume III, p. 12.

lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qui a vu la reconfiguration de la mise en valeur du continent et la mobilisation nationaliste conduisant aux indépendances ; (iv) le moment du gouvernement nationaliste de l'État, par l'intermédiaire du secteur public ; (v) le moment des grandes sécheresses de 1972-1973, qui introduit dans le jeu les ONG occidentales, humanitaires ou de défense des droits de l'Homme ; (vi) le moment néolibéral, à partir des années 1980. Du point de vue de la formation de la classe dominante, la continuité entre ces séquences est patente, en dépit de l'instabilité politique dans certains pays, qui ne doit toutefois pas faire oublier la résilience indécente d'autres régimes ouest-africains. Or, ce qui caractérise cette trajectoire de formation de l'État, compris dans son économie politique, c'est bel et bien, d'une part, l'aggravation de l'inégalité, dopée par les politiques néolibérales, poussée par la forte pression démographique au Sahel, et d'autre part, la fermeture progressive de la classe dominante sur elle-même, et l'endogamie sociale de l'accaparement des ressources matérielles et immatérielles que rendent possible la « territorialisation » des sociétés politiques, au sens deleuzien du terme, en particulier la titrisation de la terre et la financiarisation des économies. « Rien n'illustre mieux la perpétuation du passé africain que l'étude de la pauvreté », relève, de façon lapidaire, l'historien John Iliffe, qui a consacré à celle-ci un maître-livre⁵³.

En bref, l'asymétrie sociale et régionale de l'État n'a cessé de s'accroître. Cette dernière est au cœur de la gouvernance contemporaine, et s'en nourrit, notamment du fait de la césure épistémologique de plus en plus béante entre les élites capables de maîtriser le « gouvernement par les nombres » et les gens de peu qui en subissent les conséquences sans en pénétrer les

53. John Iliffe, *The African Poor. A History*, op. cit., p. 81 : « Nothing illustrates the continuity of the African past more vividly than the study of poverty ».

arcanes, sinon par le biais des représentations fantasmatiques de l'invisible⁵⁴. Il reste maintenant à voir comment ceux-ci s'insèrent dans ce système d'inégalité et de domination, non pas forcément pour y résister, mais aussi pour essayer de s'y intégrer, fût-ce par la ruse ou la force, de préserver leur autonomie sociale et leur « quant-à-soi » (*Eigensinn*)⁵⁵, ou tout simplement de survivre, comment aussi d'autres d'entre eux pratiquent l'escapisme et recourent à l'*exit option*, fût-ce par le mysticisme.

54. Stephen Ellis, *This Present Darkness. A History of Nigerian Organized Crime*, Londres, Hurst, 2016, p. 73.

55. Alf Lüdtke, *Des Ouvriers dans l'Allemagne du XX^e siècle. Le quotidien des dictatures*, Paris, L'Harmattan, 2000.

La gouvernance par le bas

Vue du bas, la gouvernance se signale d'abord, le plus souvent, par l'exclusion et la violence. Violence de l'État, dont les forces de l'ordre demeurent très brutales, voire létales, en dépit de la libéralisation ou de la démocratisation des régimes, depuis les années 1990. La politique, en Afrique, reste souvent une « politique de la chicotte »¹, sinon de la kalachnikov (AK-47). Exclusion des services publics, que les ajustements structurels ont arasés sans que les ONG puissent prendre complètement le relais. Exclusion, de plus en plus, du foncier du fait du renchérissement du prix des loyers et du mètre carré en ville, de la titrisation des terres, de l'octroi de concessions minières ou agro-industrielles, et du développement des infrastructures. L'insurrection de Boko Haram, dans le bassin du lac Tchad, est le symptôme de cette conjonction de la violence et de l'exclusion sociale. La plupart des 20 000 victimes qu'a causées l'insurrection depuis son déclenchement effectif, en 2010, soit un an après l'exécution extrajudiciaire de son fondateur, Muhamad Yusuf, dans un commissariat de police, ont été tuées par les forces de l'ordre. Et le Borno, épiceutre du soulèvement, connaît une sous-scolarisation de masse². La dissidence du nord du Mali est conforme à ce schéma.

À la violence de l'État répond celle des subalternes, soit sur le mode de la délinquance individuelle ou collective,

1. Jean-François Bayart, « La politique de la chicotte », art. cité.

2. Hannah Hoechner, « Nous voulons les professeurs de hadiths ! », art. cité ; Saïbou Issa (dir.), *Les Musulmans, l'école et l'État dans le bassin du lac Tchad*, op. cit., pp. 17 sqq.

soit sur celui de la lutte armée. Mais cette violence semble souvent moins récuser l'État qu'exiger de lui un minimum de reconnaissance et d'intégration à ses institutions. À rebours des lieux communs, et sur la base d'un long travail de terrain, Louisa Lombard montre ainsi *(i)* comment les rébellions, en Centrafrique, reproduisent l'ordre étatique, et l'aspiration populaire à celui-ci, plutôt qu'elles ne le remettent en cause; *(ii)* comment elles véhiculent la demande d'État, et non son rejet; *(iii)* comment elles expriment la force de son imaginaire, plutôt que son illégitimité; *(iv)* comment enfin elles constituent une tentative d'intégrer sa bureaucratie civile et militaire, au lieu de la disqualifier. L'intervention étrangère, et sa « foule de bonnes intentions » (*good intentions crowd*), confortent et régulent le cycle en homologuant les rébellions éligibles à cette forme de cooptation. Et de proposer une nouvelle approche du *peace-keeping*, du *peace-enforcement* et de l'action humanitaire, qui reposerait sur une politique de redistribution et l'acceptation de la dignité sociale des combattants en mal d'État. L'hypothèse mérite d'autant plus d'être prise en considération qu'elle rejoint les conclusions d'autres recherches consacrées aux rébellions de la République démocratique du Congo (RDC).

En tout cas, vue du bas, la gouvernance de l'État en matière de « postconflit » ou de prévention de la violence armée se caractérise par son échec et son inanité, qu'illustrent le phénomène des « douaniers-combattants » et des « coupeurs de route » dans le bassin du lac Tchad comme produit dérivé de la succession des rébellions tchadiennes, et leur recyclage dans l'insurrection de Boko Haram³. Même la rééducation des combattants de Sierra Leone, dont on s'est

3. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, *op. cit.*; Christian Seignobos, « Boko Haram : innovations guerrières depuis les monts Mandara. Cosaquerie motorisée et islamisation forcée », art. cité.

chaleureusement félicité, a souvent laissé à ceux-ci un goût amer⁴. On ne peut naturellement caricaturer l'ensemble de l'Afrique saharo-occidentale par cette équation entre l'exclusion et la violence. Des pays comme le Sénégal, le Niger, le Ghana, le Bénin sont, depuis deux ou trois décennies, plus respectueux des droits de leurs citoyens. Ils restent néanmoins minoritaires dans la région.

Persistance et contraintes des pratiques de mobilité

Par ailleurs, la gouvernance de l'État contraint la mobilité des «en-bas du bas». En période de conflit, bien sûr : les limitations apportées à l'usage de la moto, véhicule privilégié des djihadistes, des contrebandiers, des taxis et des moyennes gens, dans le nord du Nigeria et du Cameroun, ainsi qu'au Tchad ou encore dans le centre du Mali, ont lourdement pénalisé et renchéri la vie quotidienne. Mais, bien au-delà de ces contextes dramatiques, la pratique systématique des barrages par les forces de l'ordre, et les prélèvements monétaires qui s'y opèrent, sont des entraves à la liberté de circulation. De même, les migrations à l'intérieur de l'Afrique saharo-occidentale restent soumises à des restrictions, même si les accords passés au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) assurent à ses ressortissants une certaine facilité de déplacement et d'établissement. Surtout, l'externalisation, par l'Union européenne (UE), du contrôle de ses frontières a offert aux forces de l'ordre des pays sahéliens une précieuse rente de situation en leur donnant l'opportunité de rançonner les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord –

4. Maya Mynster Christensen, "The underbelly of global security: Sierra Leonan ex-militias in Iraq", *African Affairs*, 115 (458), janvier 2016, pp. 23-43.

nouvelle destination, et non plus seulement zone de transit, comme le montre le cas du Maroc – et a rendu à la fois plus périlleuse et coûteuse la traversée du Sahara.

Le prohibitionnisme migratoire de l'Europe, auquel s'est surajoutée la lutte contre le djihadisme, du Tchad au Sénégal et à la Mauritanie, a créé une série d'effets de ciseaux qui ont mis les populations concernées en insécurité militaire, religieuse, administrative, économique et, de plus en plus, physique. D'une part, la libéralisation des filières agricoles, notamment celle du coton, les politiques d'ajustement structurel, les opérations militaires contraignent les Sahéliens à se déplacer pour émigrer en ville, puis, faute d'emplois, au Maghreb voire en Europe pour y trouver du travail ou échapper aux combats⁵. D'autre part, la fermeture de la «Forteresse Europe», le malthusianisme migratoire du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, la guerre civile en Libye gênent, renchérissent et rendent dangereux les voyages tout en limitant le commerce transsaharien. Les Sahéliens, et au-delà l'ensemble des Ouest-Africains, sont pris en tenailles entre les politiques de libéralisation économique, les politiques anti-migratoires et les politiques sécuritaires des États. Ils payent au prix fort la gouvernance de ceux-ci.

Une place particulière doit être réservée à la circulation pastorale, pluriséculaire, mais qui revêt des enjeux fonciers, économiques et financiers inédits dans toute l'Afrique subsaharienne occidentale, d'autant plus explosifs que l'élevage a une connotation ethnique – les Touareg et les Peulh Mbororo y occupent une place centrale, même s'ils n'en ont pas le monopole – et religieuse – les Mbororo sont considérés comme musulmans par les non-musulmans, et comme de mauvais musulmans, quasi-païens, par les musulmans.

5. Kako Nubukpo, «Le piège du coton : le Mali à la croisée des chemins», *Revue OCL (oléagineux, corps gras et lipides)*, 13 (4), juillet-août 2006, pp. 278-284.

La grande famine de 1972-1973 et les situations répétées de disette qui ont provoqué la descente du cheptel vers le Sud, les sécheresses successives – notamment en 1983-1984 –, la pression foncière, la construction de nouvelles infrastructures, les projets miniers et agro-industriels, la pollution des nappes phréatiques, et maintenant la lutte contre le djihadisme ont remis en cause les relations contractuelles entre bergers (nomades) et agriculteurs (sédentaires) et diminué l'emprise des voies de circulation des troupeaux, en supprimant certaines d'entre elles ou en limitant la largeur des autres, avec l'inconvénient de gêner le déplacement des milliers de têtes de bétail que comprennent les troupeaux ou de rendre inévitable leur débordement sur les champs mitoyens, avec tous les conflits qui s'ensuivent. La fragilisation de la filière bovine a augmenté la population urbaine démunie, au gré des «faillites pastorales» que provoquent la sécheresse, les épizooties et l'insécurité. Son investissement par les grands commerçants ou les hauts fonctionnaires, forts de leur rapport privilégié à l'État, ont introduit des distorsions dans l'accès aux pâturages et aux puits, et des logiques de rentabilité à court terme qui donnent la priorité à l'exportation vers le Nigeria, la Libye et l'Algérie⁶. La question pastorale est devenue d'autant plus explosive qu'elle a tendance à se militariser – les mouvements djihadistes du Mali, en particulier le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), se sont efforcés de l'exploiter, et la guerre de Centrafrique est en partie une guerre entre Mbororo tchadiens et centrafricains⁷ –

6. Voir le dossier «Les dynamiques du pastoralisme au Sahel», *Afrique contemporaine*, 249, s.d. (2014).

7. Emmanuel Chauvin et Christian Seignobos, «L'imbroglio centrafricain. État, rebelles et bandits», *Afrique contemporaine*, 248, 2013, pp. 119-148; Emmanuel Chauvin, *La Guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?*, Paris, Agence française de développement, 2018, collection «Études de l'AFD» <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2018-03-04-43-15/guerre-centrafrique-tchad.pdf>

et qu'elle pèse économiquement et financièrement très lourd, au point de devenir un enjeu crucial des luttes politiques, largement sous-estimé par les analyses disponibles. C'est ainsi que la Séléka a emmené, dans sa retraite, une bonne part du cheptel centrafricain au Darfour, pour l'exporter par avion vers l'Arabie saoudite⁸. En guise d'ordre de grandeur, indiquons que le vol du bétail du pays acholi, en Ouganda, dans les années 1987-1988, par les forces gouvernementales, aurait représenté un montant de 24 millions USD⁹. Le traumatisme que constitue la perte du cheptel n'est pas simplement d'ordre financier ou économique, au demeurant. La possession de bêtes est un élément de distinction et de dignité sociales, hautement symbolique dans les relations matrimoniales, et doté d'une forte charge affective qu'exalte la poésie peulh. Pour le dire brièvement, ce n'est pas seulement que les bergers vivent de leurs vaches ; ils les aiment. Sans doute est-ce au Mali que le problème pastoral se pose avec le plus d'acuité, du fait de son instrumentalisation par les mouvements armés, de la gravité des contradictions ethno-agraires, des possibilités de reclassement social et de blanchiment d'argent que comporte l'élevage, des investissements dans le secteur des fonctionnaires et des marchands, des projets de développement dans le commerce international de viande halal que semblent vouloir financer les pétromonarchies du Golfe. Mais l'implantation de Boko Haram dans les pourtours du lac Tchad a permis au mouvement de contrôler – ou d'essayer de contrôler –, outre le commerce lucratif de natron, de bois, de poivron, de maïs et de poisson, les *yaéré*, ces plaines sujettes à inondation qui offrent des pâturages plantureux¹⁰.

8. Source : entretiens, 2017.

9. Frank van Acker, "Uganda and the Lord's Resistance Army: the new order no one ordered", *African Affairs*, 103 (412), juillet 2004, pp. 335-357.

10. Christian Seignobos, « Boko Haram et le lac Tchad. Extension ou sanctuarisation ? », *Afrique contemporaine*, 255, 2015, pp. 93-120, et « Chronique

LA POLITIQUE DE LA VACHE AU MALI

Selon certains observateurs locaux bien renseignés, l'afflux de bétail dans la riche région agricole du Delta, ces dernières années, a engendré une dynamique de conflictualité au sein des communautés de bergers et d'agriculteurs. Du point de vue socio-économique, le partage des ressources a été historiquement très délicat, et représenta l'un des efforts majeurs de la Diina de Hamdallaye, dans la première moitié du XIX^e siècle. Celle-ci promut la sédentarisation des éleveurs dans la plaine inondée, et le partage des pâturages inondés de décrue que l'on trouve dans les cuvettes du centre du Delta – à travers la délimitation des *leyd*, ce qui permit de fixer l'ordre de pénétration des troupeaux dans chaque section de pâturage pour assurer la protection de leur transhumance contre les razzias touareg et bambara de l'époque¹¹. Dans ce cadre, l'équilibre fragile entre droits agricoles et droits pastoraux a été bouleversé par l'afflux de bétail, dont le Front de libération du Macina (FLM) s'érige en protecteur. Son leader, Hamadoun Koufa, était réputé être très proche de Iyad Ag Ghali, avec qui il avait partagé l'expérience de la *Dawa*¹². L'augmentation du cheptel relèverait alors de l'investissement de capitaux effectué dans le secteur par les leaders arabes et touareg, voire de l'économie de guerre qui a multiplié les vols et les razzias, ainsi que de la mise en sécurité des troupeaux vis-à-vis des dangers rencontrés dans le Nord. Ces leaders auraient confié leurs animaux aux bergers

d'un siège. Boko Haram dans le lac Tchad, 2015-2016», *ibid.*, 259, 2017, pp. 139-167.

11. *Ibid.*, pp. 349-394.

12. De l'arabe *da'wa*, «appel, invitation, invocation de Dieu ou prière». C'est le nom que prend le Tabligh pakistanais au Sahel et qui se diffuse au Mali dans les années 1990. Iyad Ag Ghali et plusieurs commandants djihadistes, ont été membres de cette secte, qui dispose d'un réseau de mosquées et de centres de formation au Mali, notamment à Kidal – où Iyad priaît en compagnie de Hamada Ag Hama, dit Abdelkrim al-Targui – et à Bamako – le *Marquaz*, à Banankabougou, Bamako. Faisant des œuvres caritatives, ainsi que du prosélytisme, cette confrérie est soupçonnée d'être une association-écran pour le recrutement des djihadistes.

peulh pour les garder et les nourrir dans le Macina et le Gourma, où le pâturage est plus riche et abondant. Le Macina doit alors être « libéré » des agriculteurs bambara et des limites apportées au pâturage, même si cette problématique s'exprime par le recours au lexique du djihadisme, que les bergers ont appris auprès de leurs patrons. La quête des pâturages va alors de pair avec la « radicalisation » des bergers, un élément qui semble reprendre le schéma organisationnel des djihad transhumants peulh du XIX^e siècle, bien que les présupposés théologiques soient renversés¹³. Rappelons que l'élevage, au Mali, est presque complètement défiscalisé – à l'exception de l'impôt par tête et des taxes sur l'abattage, pourtant régulièrement contournés ou négociés : les abattages clandestins représenteraient 40 % de l'abattage total –, si bien que l'achat et la vente des animaux ne laissent aucune trace fiscale, ni ne sont censés être déclarés. De même, l'exportation du bétail n'est soumise à aucun impôt, alors qu'elle représente en valeur monétaire presque 100 millions USD pour les bovins et les petits ruminants, soit la troisième place des exportations en valeur après l'or et le coton. En outre, les troupeaux sont mobiles et peuvent se déplacer sur les parcours transfrontaliers de transhumance, d'autant plus que le Mali n'exporte quasiment que du bétail sur pied, ce qui facilite aussi le maintien sous couvert du capital accumulé. En revanche, l'état actuel du secteur limite l'exportation aux seuls pays de la sous-région. Les efforts du ministre de l'Industrie Mohamed Aly Ag Ibrahim, « forgeron » Kel Ansar, originaire de Tombouctou et proche du nouveau chef de tribu Nasser, se sont concentrés sur le développement agro-industriel de la filière¹⁴. Dans ce contexte, la Fédération nationale des producteurs d'huile et d'aliments bétail (FENAPHAB) et la

13. Si l'on fait référence aux macro-catégories théologiques, les djihad du XIX^e siècle, bien que rigoristes, relevaient d'un islam soufi, alors que le djihadisme actuel se fonde sur la théologie wahhabite et salafiste. Dans ce cadre, le mausolée de Sékou Amadou, à Hamdallaye, ancienne capitale de l'empire peulh du Macina, a été dynamité en 2015 par des « extrémistes ».

14. *Le Républicain*, « Relance économique post-crise au Mali : Bientôt un forum sur l'industrie », 18 janvier 2017, <http://www.maliweb.net/economie/industries/relance-economique-post-crise-mali-bientot-forum-lindustrie-1997052.html>

Fédération des groupements interprofessionnels de la filière bétail et viande du Mali (FEBEVIM) ont récemment signé un protocole d'accord qui vise à promouvoir les activités de la filière bétail viande¹⁵. L'inauguration, en mars 2016, de l'usine Laham à Kayes – qui a coûté 3,6 milliards FCFA – représente une première étape. Grâce aux opérations d'élaboration et d'emballage, la production de viande malienne pourrait cibler non seulement les pays voisins, mais aussi ceux du Maghreb et du Golfe, tout en apportant plus de valeur ajoutée au bétail malien. Selon l'entourage du ministre, ses visites à Tombouctou et à Gao, entre septembre 2016 et avril 2017 – que la presse malienne a qualifié de « bluff » au vu de l'absence d'installations industrielles dans ces régions¹⁶ – auraient permis à celui-ci de prendre contact personnellement avec les « bailleurs » locaux au sujet du financement de la mise en place de plusieurs structures d'élaboration de la viande halal pour l'exportation, notamment vers l'Arabie saoudite, où le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a effectué une visite officielle en avril 2017 pour discuter de divers projets de coopération.

Par ailleurs, l'élevage bovin est également mis à contribution dans le cadre de l'économie politique aléatoire du postconflit. Pour bénéficier du processus de cantonnement, il faut être détenteur d'une arme et de munitions. Une kalachnikov coûte environ 600 000 FCFA, soit un prix assez élevé dans le contexte malien si l'on considère que celui-ci correspond à peu près au prix de deux bœufs, ou encore à quatre ou six mois de salaire d'un fonctionnaire. Les jeunes peuvent vendre leurs bœufs quand ils en ont (dans le Nord, un animal est souvent offert à l'enfant au moment de sa naissance, de sorte qu'il puisse disposer déjà d'un petit capital à l'âge adulte, grâce à la reproduction de celui-ci), à charge pour les autres

15. *Le Challenger*, « Développement industriel au Mali: les ambitions du ministre Mohamed Ali », 20 janvier 2017, <http://www.maliweb.net/economie/industries/developpement-industriel-mali-ambitions-ministre-mohamed-ali-2001022.html>

16. *Mali Tribune*, « Le bluff du ministre Mohamed Aly Ag Ibrahim », 30 septembre 2016, <http://malitribune.com/le-bluff-du-ministre-mohamed-aly-ag-ibrahim/#>

de s'endetter pour financer à crédit l'achat d'une arme et de le rembourser, grâce à leur paie, une fois ayant intégré la fonction publique.

La gouvernance de l'État insécurise aussi la mobilité religieuse. Les voyages, y compris les migrations, recèlent fréquemment une dimension spirituelle, qui se mêle à des préoccupations plus profanes, d'ordre marchand ou salarial. Tel est le cas, bien sûr, du Hadj chez les musulmans, dont l'État colonial, puis postcolonial, s'est toujours préoccupé, en partie pour des raisons politiques et sanitaires, par peur de la subversion et des épidémies, mais aussi parce qu'il constitue une appréciable machine à *cash-flow*, désormais gérée sur le mode du partenariat public-privé (PPP). Néanmoins, La Mecque n'est pas la seule destination pieuse des musulmans saharo-ouest-africains. Depuis le XIX^e siècle, Fès au Maroc est la ville sainte de la Tidjaniyya, l'une des deux principales confréries de cette partie de l'Afrique, dont le magistère s'étend jusqu'au Soudan et au Cameroun, et que fréquente un flot continu de pèlerins subsahariens. Bien auparavant, Fès était un pôle religieux de première importance dans toute l'aire de rayonnement des empires marocains successifs. Gao et Tombouctou, notamment, gravitaient dans son orbite. L'université Al-Azhar au Caire et, depuis les années 1960, l'université islamique de Médine attirent de nombreux étudiants dont le savoir religieux d'inspiration réformée, salafiste ou wahhabite, épaulera souvent la montée en puissance des commerçants, par exemple au Mali, au Tchad, au Soudan. Par ailleurs, les chrétiens constituent une part importante des migrants ouest-africains, qui créent ou investissent des lieux de culte et inaugurent de nouvelles formes de dévotion tout au long de leur pérégrination, ce qui a, par exemple, incité le Royaume du Maroc à faire évoluer sa politique religieuse dans le cadre de la Commanderie des croyants. Aussi les limites

opposées à la liberté du voyage alimentent-elles l'insécurité religieuse des fidèles des deux grands monothéismes, dans un contexte d'« inimitié complémentaire » entre les fondamentalismes musulman, chrétien et laïciste, sur fond de dénonciation ici de l'islam, là des « Croisés » et des « Juifs ».

La crise de la gouvernance en Afrique saharo-occidentale, dont la multiplication des conflits ou de la violence armée est un indice tragique, naît donc de la genèse même de celle-ci : à savoir de la distorsion qu'elle introduit par rapport à l'itinérance historique des populations. C'est tout un ethos de l'« aventure », épique et picaresque, souvent guerrier, qui décèle dans le voyage la possibilité de conquérir dignité sociale et prospérité matérielle, voire sagesse spirituelle pour les musulmans, et se voit contrarié par la « territorialisation » de l'État. Il y a là une contradiction entre l'État et ses citoyens qu'il ne faut pas prendre à la légère et que ne résout nullement la criminalisation des migrations, selon un discours convenu et complètement irréaliste. Il est remarquable que l'institution sociale de la frontière soit au cœur des trois crises majeures de gouvernance que connaît actuellement l'Afrique saharo-occidentale : le conflit du bassin du lac Tchad, RCA et Soudan compris ; le conflit du nord du Mali ; la « crise migratoire » en Méditerranée. Mais la question de l'itinérance se pose aussi à l'intérieur de chacun des États de la région, sous forme de migrations internes, d'exode rural ou de déplacements économiques saisonniers et temporaires, notamment dans le cadre de l'exploitation minière informelle. Ces circulations contribuent à configurer « par le bas » la gouvernance de l'État, par exemple en généralisant les revendications liées à l'idée d'« autochtonie » au prix de fortes tensions politiques, comme en Côte d'Ivoire, en Centrafrique ou au Cameroun, d'innovations administratives, comme la délivrance de certificats d'autochtonie par les autorités coutumières au Nigeria ou la diffusion de papiers d'identité biométriques, ou encore de distorsions des marchés, notamment celui de l'immobilier.

Par ailleurs, la répression des migrations favorise le développement d'une culture et d'un savoir-faire de la clandestinité, avec ses acteurs de plus en plus professionnalisés et organisés, qui menacent à terme la sécurité des États, dans une nouvelle version de l'arroseur arrosé. L'obsession sécuritaire et anti-migratoire entraîne d'ores et déjà des effets pervers, dont l'exploitation éhontée des migrants par les milices libyennes, au gré d'une rente de situation qu'ont fabriquée de toutes pièces les États européens pour le plus grand bénéfice des structures criminelles du sud de l'Italie, donne un avant-goût. Elle inspire également une militarisation excessive de la lutte contre les djihadistes, favorisant leur radicalisation et poussant au départ des centaines de milliers de réfugiés et de déplacés, comme dans le bassin du lac Tchad. À terme, elle risque de saper les fondements mêmes de la gouvernance démocratique en imposant aux États un régime de surveillance de leurs citoyens et des voyageurs attentatoire aux libertés publiques.

Les nouvelles formes de la participation civique

Néanmoins, la contribution du commun des mortels saharo-ouest-africains à la gouvernance de l'État ne se limite pas à sa mobilité. La banalisation de la violence, militaire ou autre, dans la région ne doit pas faire oublier la participation civique, souvent impressionnante, lors des élections – par exemple au Ghana, au Sénégal, au Nigeria – ou lors de manifestations réclamant le départ d'un président autoritaire cherchant à se perpétuer au pouvoir, comme au Burkina Faso, en 2014, ou en Gambie, en 2017. À la faveur de la libéralisation politique des années 1990, le débat public est devenu très vivant, y compris dans le cadre de la sociabilité informelle des *grin*, autrement dit des « parlements de la rue », et au sein

des institutions islamiques, comme le prouvent les exemples de la Mauritanie et du Mali¹⁷. Surtout, à partir des années 1990, la libéralisation des régimes politiques, et jusqu'aux plus autoritaires d'entre eux – si l'on met entre parenthèses la dictature ubuesque du général Abacha au Nigeria, de 1993 à 1998 – a eu deux conséquences importantes sur la gouvernance de l'État. D'une part, elle a facilité l'éclosion d'une multitude d'associations populaires, bien au-delà du cercle convenu des ONG, qui ont souvent pris la forme de groupements communautaires de croyants (*Gemeinde*) ou d'Églises, et l'efflorescence de guildes ou de coopératives de production informelles, qui pourtant déploient un imaginaire très bureaucratique dans leur hiérarchie interne, et dont les camps de « creuseurs » sont un bon prototype. Les ingénieurs de la gouvernance « globale » ignorent largement cette structuration associative ou solidariste des terroirs historiques, ou l'aplatissent dans la catégorie générique et aseptisée de la « société civile ». Or, l'État-rhizome est en interaction quotidienne avec ce tissu associatif, par le biais de ses « élites » – au sens camerounais du terme : les notables locaux cooptés dans sa machinerie –, est en osmose avec le champ religieux, et notamment avec les courants salafiste et pentecôtiste dont le fondamentalisme sied aux abstractions du pouvoir et du marché, et compose avec ces réalités sociales, comme l'illustre, par exemple, la politique assez libérale du président Alpha Condé à l'égard des « creuseurs » de diamants, en Guinée.

17. Zekeria Ould Ahmed Salem, *Prêcher dans le désert. Islam politique et changement social en Mauritanie*, Paris, Karthala, 2013 ; Gilles Holder et Moussa Sow (dir.), *L'Afrique des laïcités. État, religion et pouvoirs au sud du Sahara*, s.l., Éditions Tombouctou et IRD, 2013 ; Richard Banégas et Florence Brisset-Foucault (dir.), « Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique », *Politique africaine*, 127, octobre 2012.

D'autre part, la décompression politique a été favorable aux chefferies et royaumes dits traditionnels – de « traditionnelles » ces autorités n'ont que le nom, dès lors qu'elles sont de plus en plus systématiquement issues du monde des affaires ou de la haute administration, à l'instar du nouvel émir de Kano, Sanusi Lamido Sanusi, ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigeria. Cette résilience, ou cette remontée en puissance, des chefferies et des royaumes est une évolution importante de la gouvernance en Afrique saharo-occidentale, moins parce qu'elle va de pair avec les politiques publiques (et ambiguës) de décentralisation que parce qu'elle introduit des *checks and balances* face à l'État-nation et concourt simultanément à la légitimation de celui-ci. L'épisode de la transition politique au Burkina Faso, dans la foulée de la révolution populaire de 2014, a été intéressant à cet égard : le lieutenant-colonel Zida, nouvel homme fort, s'est fait adouber simultanément par le Mogho Naba mossi, lors d'une visite à ce dernier qui était plus que de courtoisie, et par les autorités religieuses catholiques et musulmanes de la capitale. La résurgence des institutions dites traditionnelles, et même des instances du pouvoir lignager dans les sociétés acéphales, auxquelles il faut ajouter les confréries islamiques et les sociétés dites secrètes d'Afrique occidentale, participe à un dédoublement presque systématique de l'État-rhizome, selon la logique « de la véranda et du climatiseur » qu'avait identifiée Emmanuel Terray à propos de la Côte d'Ivoire¹⁸. À la limite, les structures latentes des sociétés politiques d'Afrique occidentale sont comme leur corps astral, d'un point de vue étique, et les institutions publiques sont à l'inverse, du point de vue émique, le corps astral des

18. Emmanuel Terray, « Le climatiseur et la véranda », in *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, pp. 37-44.

institutions vernaculaires. En conséquence, le dédoublement de l'État-rhizome, s'il peut introduire des *checks and balances* limitant la concentration de l'autorité dans les mains du chef de l'État, peut avoir simultanément des effets plus pernicious, en faisant de celui-ci le fondé de pouvoir de « conseils d'administration » siégeant dans l'opacité des terroirs historiques, à l'instar de la « mafia de Kaduna » au Nigeria, du « lobby beti » au Cameroun, ou encore du sous-clan zaghawa des Bilia au Tchad¹⁹.

Dans ces contextes contrastés, entre violence et participation civique, entre échelles locale, nationale et globale, entre jeu politique et lutte sociale, entre démocratie et pénombre de l'« entre-guerres »²⁰, la gouvernance se négocie en fonction d'économies morales spécifiques, qu'il ne faut surtout pas réifier en cultures atemporelles, mais qui dénotent des histoires particulières. Vincent Bonnecase nous en offre un premier exemple dans son analyse de l'« État-grenier » au Niger. Souvent qualifiées, de façon approximative, d'« émeutes de la faim », dans le contexte de la flambée des prix internationaux des céréales au milieu des années 2000, les mouvements sociaux contre la cherté de la vie dénotaient surtout des conceptions très anciennes quant aux princes nourriciers songhay, la mémoire de la régulation administrative coloniale, la nostalgie du dirigisme du régime de Seyni Kountché et de l'époque antérieure à l'ajustement structurel, en bref des « imaginaires politiques spécifiques, lesquels s'ancrent dans des histoires proprement locales », et aussi un « désir d'État »,

19. Jean-François Bayart, Béatrice Hibou et Stephen Ellis, *The Criminalisation of the State in Africa*, Oxford, James Currey, 1998 ; Roland Marchal, « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur un présumé complot », *Politique africaine*, 213, juin 2013, p. 221.

20. Marielle Debos, *Le Métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 2013.

fût-il autoritaire dans la mesure où la dégradation des conditions de vie fut concomitante de la démocratisation²¹.

Dans le même esprit, Jane Guyer a montré comment le rapport à l'État nigérian des Yoruba était médiatisé par des représentations culturelles historiquement situées – et notamment façonnées par les expériences économiques de ces dernières décennies, telles que la bonanza pétrolière et ses déconvenues, qui se sont traduites par une dépréciation de la monnaie du Nigeria (le naira) et le tarissement de la circulation monétaire –, et aussi par une conception propre du développement, indépendante de l'acception occidentale de cette notion²². Les idées mêmes de modernité, de développement, de « Lumières » (*Qlaju*) sont endogènes, en pays yoruba, tout en étant associées à l'ouverture au reste du monde. L'extraversion culturelle a d'ailleurs été le moteur du nationalisme yoruba, au sein duquel les Afro-Brésiliens et les Saro – les esclaves revenus de Sierra Leone – ont exercé une influence majeure²³. Dans ce contexte historique, les Yoruba – comme nombre d'autres Nigériens, au demeurant – perçoivent la macroéconomie à travers le prisme de deux priorités : l'approvisionnement en carburant à la pompe, toujours erratique du fait de pénuries récurrentes, et l'approvisionnement monétaire, nécessaire à leurs activités économiques artisanales, lequel « relève d'une clause non écrite, mais profondément inscrite dans le contrat politique

21. Vincent Bonnacase, « Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey : quels répertoires locaux de la colère ? », *Politique africaine*, 130, juin 2013, pp. 89-111.

22. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.* ; John Peel, « Qlaju : a Yoruba concept of development », *Journal of Development Studies*, 14 (2), janvier 1978, pp. 139-165.

23. John Peel, *Religious Encounter and the Making of the Yoruba*, Bloomington, Indiana University Press, 2000, pp. 134 *sqq.*, 280 *sqq.*, 303-304, 317.

passé entre l'État et les populations»²⁴, ce qui donne lieu à une véritable théorie quantitative populaire de la monnaie à partir de laquelle sera évaluée l'action du gouvernement.

Même la violence des «coupeurs de route» peut être un mode de renégociation de la citoyenneté, comme l'ont démontré Janet Roitman et Saïbou Issa, à propos du nord du Cameroun²⁵. Le brigandage contemporain se place dans la continuité de l'économie morale et politique des *rezzous* des empires anciens de Sokoto, du Bornou, du Baguirmi, du Wandala ou du Ouaddaï. Le *rezzou* s'est perpétué pendant l'époque coloniale en bénéficiant de l'omerta des villages, en jouissant parfois de la complicité des dignitaires de la chefferie – on a pu parler de «bandits-notables», par exemple à propos d'un certain Haman Yero, un ancien serviteur du lamido de Mindif, qui sévit dans la plaine de Diamaré jusqu'en 1961 en consentant aux chefs de village et de canton des territoires sur lesquels il opérait une redevance, dite «droit de vol» – et en s'organisant dans les prisons, desquelles il était aussi aisé de sortir que d'y entrer²⁶. Il a également eu pour toile de fond la dissidence persistante des sociétés kirdi (non musulmanes), dont les administrateurs français n'avaient de cesse de déplorer les multiples «incidents». Aujourd'hui, le banditisme rural est sans doute devenu plus violent, moins chevaleresque que celui des anciens temps que chantent les griots, à tort ou à raison, mais il répond à une éthique, ou en tout cas à des normes, celles de ceux qui se nomment les

24. Jane Guyer, avec Kabiru Salami et Olusanya Akinlade, ««*Ko s'owo*»: il n'y pas d'argent!», art. cité, p. 44.

25. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, op. cit. ; Saïbou Issa, *Les Coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier: le bassin du lac Tchad*, op. cit.

26. Saïbou Issa, «L'embuscade sur les routes des abords sud du lac Tchad», *Politique africaine*, 94, juin 2004, pp. 82-104.

«soldats de la brousse», à laquelle fait écho l'éthique des victimes. L'embuscade devient ainsi un lieu de négociation dans et par la coercition, que certaines bandes mettent littéralement en scène, en imposant aux infortunés voyageurs une dramaturgie burlesque²⁷. Par ailleurs, l'État n'est nullement absent de cette économie morale de la prédation, soit qu'il y participe par le biais de certains de ses agents ou auxiliaires, tels que les milices villageoises d'autodéfense contre le mouvement Boko Haram, soit qu'il concourt à sa radicalisation par la férocité de sa répression, depuis les années 1980. Aujourd'hui, les djihadistes actualisent un mode non territorial de domination dont la prédation légitime, à la frontière du *dar-al Harb* et du *dar al-Islam* est l'économie morale, aussi choquante qu'elle puisse apparaître, notamment lorsqu'elle prend la forme du massacre ou de la capture et de la mise en esclavage de jeunes femmes²⁸.

Enfin, c'est aussi «par le bas» que l'Afrique produit sa dépendance en recourant à l'extraversion – une dépendance qui est inhérente à sa gouvernance. L'extraversion culturelle, dont témoignent, par exemple, la conversion au christianisme, la soif scolaire et universitaire, l'adoption du vêtement européen, va de pair avec la construction de la dépendance financière et politique, quitte à ce que celle-ci soit vertement critiquée. Une ambivalence dont la rue est coutumière. Les Églises chrétiennes, au-delà du pentecôtisme, n'échappent pas à la règle, en entretenant leur dépendance par rapport à l'Occident et en participant à la «politique du ventre»²⁹.

27. *Ibid.*

28. Sur ce mode non territorial de domination et son économie politique et morale, voir Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, *op. cit.*, p. 114 *sqq.*, ainsi que Rémi Dewière, *Du lac Tchad à La Mecque. Le sultanat du Borno et son monde (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017.

29. Jean-François Bayart, «Les Églises chrétiennes et la politique du ventre. Le partage du gâteau ecclésial», *Politique africaine*, 35, octobre 1989, pp. 3-26.

Il est probable que les salafistes du Sahel aient le même genre de relations avec l'Arabie saoudite et les autres pétromonarchies³⁰. Pareillement, l'«ongisme», prompt à s'en prendre à l'asymétrie et à l'occidentalo-centrisme de l'aide au développement, reproduit une technologie institutionnelle occidentale et repose sur la mobilisation de ressources financières étrangères³¹.

L'idée générale qu'il convient de retenir de ces notations est que la gouvernance effective de l'État-nation se joue en grande partie dans l'hétérogénéité et la complexité des terroirs historiques, dans lesquels s'enracine l'autonomie de la société en dépit du caractère autoritaire et totalisant de la puissance publique. Les moyens limités de cette dernière garantissent le «quant-à-soi» des acteurs sociaux, sans néanmoins que l'on doive sous-estimer la capacité de pénétration de l'État-rhizome dans les arcanes du «pays réel». Il y a là un entre-deux qui reste mal compris des sciences sociales du politique ou de l'économie du développement, même si la centralité des pratiques d'intermédiation a été bien analysée³².

Un autre grand problème de la gouvernance contemporaine, très débattu, celui de la «corruption», mérite d'être formulé dans ces termes. Le cynisme heuristique de la sociologie historique voudrait qu'il soit conceptualisé en tant que processus d'accumulation primitive de capital, dont il est aisé de trouver des équivalents dans l'histoire de toutes les sociétés du monde industriel. Mais ni les bailleurs de fonds ni les citoyens ne l'entendent de cette oreille. Ils l'énoncent

30. Alexander Thurston, *Salafism in Nigeria*, *op. cit.*

31. Marina Padrao Temudo, "Running with the hare and hunting with the hounds in Guinea-Bissau. The politics of NGO and state development", *Politique africaine*, 137, mars 2015, pp. 129-149.

32. Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan (dir.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD, Karthala, 2000.

dans un vocabulaire normatif, d'ordre moral ou religieux, ou encore dans celui de l'efficacité, pour dénoncer la gabegie de l'État et de ses serviteurs. Néanmoins, les choses sont plus compliquées que ne le voudraient les militants du mouvement « Le Balai citoyen » au Burkina Faso ou « Y'en a marre » au Sénégal, et les hauts fonctionnaires de l'aide publique au développement (APD). Car « pour qu'il y ait des corrompus, il faut qu'il y ait des corrupteurs », ainsi que le rappellent régulièrement, soudain curieusement d'accord, les Présidents africains et les altermondialistes, en pointant du doigt les responsables politiques occidentaux et les multinationales. Car, aussi, la corruption est un rouage fonctionnel de la redistribution que les petites gens, et les plus grandes, attendent des puissants et des riches. Autrement dit, la « politique du ventre », le partage du *National Cake*, comme l'on dit au Nigeria, correspondent à une gouvernementalité, au point de rencontre des techniques de domination sur les autres et des techniques de soi, qui se subordonne l'effectivité de ce que l'on nomme la gouvernance.

Ce qui signifie, *in fine*, que la « bonne gouvernance » par la mise en normes des sociétés africaines n'équivaut ni au règne de la raison ni à celui de la transparence, mais repose sur la même ambivalence, constitutive du politique, qui déjà caractérisait l'État colonial et son successeur postcolonial. En Mauritanie, « la fiction des chiffres produite avec le FMI recouvre un véritable mode de gouvernement » dont le récit macroéconomique relève de « l'indiscernabilité entre le vrai et le faux, qui sert de base aux relations de pouvoir »³³. De même, sous Ben Ali, la fantasmagorie du « miracle » tunisien était élaborée « par la technocratie économique et politique », mais « sa constitution en fiction structurante des modes de

33. Boris Samuel, « Calcul macroéconomique et modes de gouvernement : les cas de la Mauritanie et du Burkina Faso », art. cité, pp. 114-115.

gouvernement relevait de processus beaucoup plus complexes qu'une simple invention aux fins disciplinaires»: «Acteurs étrangers et nationaux contribuaient – parfois consciemment, parfois à leur insu – à la vulgarisation et à la diffusion de ce discours, de sorte que ce dernier n'était pas seulement imposé du haut, mais largement partagé dans la société tunisienne. Autrement dit, la fiction du "miracle" tunisien passait en grande partie par un discours qui était simultanément dispositif de domination politique et vecteur de son acceptation générale par la population»³⁴. La mise en normes et en nombres de l'Afrique procède d'un *moment d'historicité*, que l'on doit mettre en regard avec une *situation historique* de beaucoup plus longue durée, dans la mesure où elle l'actualise sans nécessairement la bouleverser – une farce dont les pauvres sont les dindons.

34. Béatrice Hibou, «Macroéconomie et domination politique en Tunisie: du "miracle économique" bénaliste aux enjeux socio-économiques du moment révolutionnaire», *Politique africaine*, 124, décembre 2011, p. 128.

Vers un « gouvernement dans la violence » ?

L'architecture générale de cette « gouvernementalité du ventre » et de sa gouvernance relève du concept de national-libéralisme. Depuis deux siècles, la globalisation a consisté en une triangulation entre trois dynamiques que le discours commun oppose à tort¹ :

- 1) l'intégration, à l'échelle mondiale, d'un certain nombre de marchés : marché des capitaux ; dans une moindre mesure, marché des biens et des services ; de manière beaucoup plus contrainte, avec un fort effet de disjonction, marché de la force de travail ; marché, aussi, de la foi grâce à la prédication, la conversion ou le « réveil » (*born again*, de type chrétien ou musulman) ;
- 2) l'universalisation de l'État-nation territorialisé et bureaucratique comme forme légitime d'organisation politique, au prix de la dislocation des empires pluri-nationaux, pluriethniques et pluriconfessionnels, et au risque d'une extension de la définition ethnoconfessionnelle de la citoyenneté ;
- 3) la généralisation de consciences particularistes, au gré d'un formidable travail idéologique d'« invention de la tradition »².

1. Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, op. cit., et *L'Impasse national-libérale. Globalisation et repli identitaire*, Paris, La Découverte, 2017.

2. Eric Hobsbawm et Terence Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, op. cit.

L'Afrique ne fait pas exception par rapport à ce paradigme, d'ailleurs élaboré, dans un premier temps, en 2004, à partir de son exemple. La traite esclavagiste, la traite légitime, la colonisation, l'aide au développement, les programmes d'ajustement structurel (PAS), la pandémie du sida ont accéléré son intégration à l'économie mondiale. Les empires coloniaux l'ont découpée en territoires qui se transformeront en États-nations avant même la décolonisation. Ils l'ont «traditionalisée», notamment en l'ethniquisant. La libéralisation économique et politique des années 1990, dont procède la notion de gouvernance, n'a rien changé à l'affaire. Nous devons ici marquer notre désaccord amical avec Kako Nubukpo quand il souligne les «incohérences» d'un personnage comme Mamadou Koulibaly, économiste ultralibéral rallié à la cause de l'«ivoirité» et du Front patriotique ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo³. L'itinéraire de cet universitaire converti à la politique est au contraire tout ce qu'il y a de plus cohérent à l'aune du paradigme du national-libéralisme. L'assemblage de l'État-nation, du libéralisme économique et de l'identitarisme politique devrait donc continuer de charpenter la gouvernance de l'Afrique dans les années à venir. Mais la fermeture sur elles-mêmes des classes dominantes nationales, leur accaparement des ressources, et notamment du foncier, les effets d'éviction qui s'ensuivent dans un contexte de pression démographique, l'aggravation de l'inégalité sociale, les combinatoires régionales de conflit qui se sont installées, la construction idéologique du djihadisme comme ennemi principal (et utile au renforcement des capacités coercitives de l'État), l'inversion probable de la croissance économique de cette dernière décennie, le retour de l'endettement, et, *last but not least*, l'approvisionnement en armes du sous-continent,

3. Kako Nubukpo, «Les macroéconomistes africains : entre opportunisme théorique et improvisation empirique», art. cité, p. 89.

notamment à partir de la Libye, rendent probable l'exacerbation du « gouvernement dans la violence »⁴, sur le modèle de la Colombie, du Mexique ou de l'Afghanistan, identifié comme un scénario possible de l'avenir de l'Afrique, à l'horizon des années 2050⁵.

Pour autant, le gouvernement dans la violence ne subvertira pas, en tant que tel, le cadre de l'État-nation dans lequel s'exerce la gouvernance. Répétons-le, celui-ci peut même en être renforcé, dans la mesure où il trouve dans la guerre un surcroît de légitimité internationale, de souveraineté nationale à l'encontre des bailleurs de fonds étrangers, et d'opportunités pour faire adopter des législations liberticides aux dépens de toute forme d'opposition légale, sous prétexte de lutte contre le terrorisme. La trajectoire du Tchad et du Cameroun, ces dernières années, est limpide de ce point de vue. Par ailleurs, nous l'avons vu, les combattants des mouvements armés sont plus soucieux d'être intégrés aux institutions, et notamment aux institutions répressives, de l'État que de remettre en cause ce dernier. Au-delà de ce périmètre, la demande d'État reste très forte dans l'ensemble de la population⁶.

Simplement, l'État gouvernera de plus en plus en déléguant ses prérogatives à des opérateurs privés. Cela est déjà patent dans le domaine économique, en raison de la généralisation des partenariats public-privé (PPP) et de la politique

4. Jacobo Grajales, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, Paris, Karthala, 2016.

5. Jean-François Bayart, Béatrice Hibou et Boris Samuel, « L'Afrique « cent ans après les indépendances » : vers quel gouvernement politique ? », *Politique africaine*, 119, octobre 2010, pp. 129-157. Voir aussi Jean-François Bayart, *Violence et religion en Afrique*, Paris, Karthala, 2018.

6. Réda Benkirane, *Ce que disent 800 sabéliens. Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sabel*, Genève, Centre pour le dialogue humanitaire, Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), 2016. http://www.archipress.org/reda/?page_id=1774

de privatisations, depuis les années de l'ajustement structurel, et dans le domaine social, avec l'«ONGisation» des politiques publiques à partir des années 1970, à la suite des grandes sècheresses. Mais, aujourd'hui, c'est également l'exercice de la coercition légitime qui est dévolu à des milices ou des *vigilantes*, y compris dans la lutte contre le djihadisme au Mali, dans le nord du Nigeria et dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Les guerres civiles du Liberia et de Sierra Leone, puis de Côte d'Ivoire, avaient déjà inauguré ce genre de contre-insurrection, dans la lignée de la répression coloniale des guerres de libération nationale ou des rébellions nationalistes⁷. En outre, des organisations similaires prennent le contrôle de territoires et s'érigent en interlocutrices obligées des pouvoirs publics, à l'instar des *Bakassi Boys* au Nigeria. Il va sans dire que cette diffusion de l'exercice de la violence, légitime ou illégitime, banalise, en quelque sorte «quotidianaïse» cette dernière et en fait un mode normal de résolution des conflits, en particulier agraires, comme le rappelle la confrontation entre Peulh et Dogon dans la région de Mopti, au Mali⁸. Par ailleurs, l'État peut coopter en son sein les dirigeants des mouvements armés, quitte à se retourner contre eux dans un second temps. En Côte d'Ivoire, aussi bien Laurent Gbagbo qu'Alassane Ouattara ont recruté dans les rangs musclés de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), ce qui a contribué à donner à leur conflit une tournure fratricide. Aujourd'hui, des personnages comme Hamed Bakayoko, ministre de la Défense s'exhibant avec le D.J. Arafat, ou Guillaume Soro, Président de l'Assemblée nationale, sont révélateurs de la montée en puissance d'une nouvelle génération politique dont les accointances

7. Voir, par exemple, Danny Hoffman, *The War Machines: Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, Durham, Duke University Press, 2011.

8. http://malijet.com/les_faits_divers_au_mali/188583-violents-affrontements-communautaires-entre-dogon-et-peuhl-font.html

avec le « gouvernement dans la violence » sont claires⁹. Dans ces conditions, de larges parties du territoire national peuvent vivre en dissidence sans que l'unité de l'État soit pour autant compromise. Tel fut (ou reste) le cas concernant le nord de la Côte d'Ivoire sous l'autorité désordonnée des Forces nouvelles, de 2002 à 2007, le nord du Mali contrôlé par différents mouvements djihadistes ou touareg sans que tous les ponts soient coupés avec Bamako, le Borno au Nigeria, les frontières occidentales de la province de l'Extrême-Nord au Cameroun, la plus grande partie de la Centrafrique, ou encore la région du Delta, au Nigeria.

Le basculement de l'Afrique saharo-occidentale dans le « gouvernement par la violence » est d'autant plus prévisible que :

- 1) la prise d'armes est un moyen d'accéder à la négociation de paix, et la négociation de paix est une procédure de reproduction de la guerre, puisque seuls les mouvements armés sont pris en considération politique ;
- 2) la guerre ou la violence en armes est un répertoire pluri-séculaire d'affirmation de la virilité et de la dignité des jeunes hommes, de leur honneur, de leur *virtù*, en même temps qu'une modalité récurrente de la formation de l'État en Afrique occidentale¹⁰ ;
- 3) les mouvements armés sont souvent mieux-disants que l'État dans le règlement des conflits agraires et dans

9. Sur l'autre versant de la FESCI, proche de Laurent Gbagbo, voir Richard Banégas, « La politique d'intervention de la France en Afrique vue d'en bas. Réflexions à partir du cas de la Côte d'Ivoire », *Les Temps modernes*, 693-694, avril-juillet 2017, pp. 288-310.

10. John Iliffe, *Honour in African History*, *op. cit.* ; Jean Bazin et Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'État en Afrique*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1982 ; Henrik Vigh, *Navigating Terrains of War. Youth and Soldiering in Guinea-Bissau*, New York, Berghahn Books, 2006 ; Marielle Debos, *Le Métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, *op. cit.* ; Danny Hoffman, *The War Machines*, *op. cit.*

l'administration d'une justice rapide, gratuite et culturellement compréhensible, fût-elle rigoureuse quand elle recourt au *figh* ;

- 4) la région est financièrement irriguée par d'intenses trafics de narcotiques et d'êtres humains dont la valeur est artificiellement appréciée par les politiques prohibitionnistes des États européens, et dont la gestion est articulée à l'État-rhizome, comme l'ont démontré les cas de la Guinée-Bissau et du Mali, ou dont les revenus sont blanchis dans l'immobilier, l'industrie touristique, l'élevage, voire les institutions religieuses néo-chrétiennes ou musulmanes ;
- 5) l'Afrique saharo-sahélienne est déstabilisée par la guerre civile en Libye dont nul n'entraperçoit l'issue politique, et dont les retombées sur la région sont durablement catastrophiques tant sur le plan commercial et financier qu'en matière de circulation des combattants et des armes¹¹.

Le « gouvernement dans la violence » est susceptible d'emprunter plusieurs visages : (i) celui de la guerre civile en bonne et due forme, ou de l'insurrection et de la contre-insurrection, comme dans le bassin du lac Tchad et dans le nord du Mali ; (ii) celui du contrôle paramilitaire de territoires, comme dans l'Extrême-Nord du Cameroun ; (iii) celui de la criminalisation économique, à l'initiative d'organisations de trafic de drogues et d'êtres humains, sur le modèle mexicain ; (iv) celui de la dissidence prédatrice, comme dans le delta du Niger, au Nigeria. Il peut également accélérer le délitement non du principe étatique, mais de *certain*s États, ou être le symptôme de ce processus, dont la cause première ne serait pas l'exercice de la violence, mais le collapsus environnementalo-économique.

11. Conflict Armament Research, *Investigating Cross-Border Weapon Transfers in the Sahel*, Londres, novembre 2016, multigr.

Une hypothèse qui est loin d'être improbable dans le cas du Niger, en raison de l'exiguïté de son domaine arable et de sa forte croissance démographique. Seule la libéralisation de la circulation de la main-d'œuvre en direction des autres pays de la région, mais aussi de l'Europe, pourrait desserrer l'étreinte et éviter une nouvelle crise politique majeure dont le coût serait autrement plus élevé que le relâchement du prohibitionnisme migratoire.

Mais, quels que soient les avatars du « gouvernement dans la violence », ils rapprocheront, selon toute vraisemblance, la gouvernance de l'Afrique saharo-occidentale du paradigme de l'« involution de l'État » que Prasenjit Duara a avancé au sujet de la Chine de l'entre-deux-guerres pour désigner un double processus de renforcement et d'informalisation de celui-ci, par analogie avec l'involution de l'agriculture balinaise qu'analysait Clifford Geertz : le développement de l'État s'est accompagné d'une anarchie croissante¹². La « criminalisation de l'État »¹³, la « désobéissance fiscale »¹⁴ doivent être interprétées de la sorte, moins en termes de « faillite » que dans ceux de la « formation de l'État ». C'est dans ce sens que Giovanni Zanoletti montre, dans cette étude, comment les activités illicites d'un certain nombre d'acteurs du Nord malien ont paradoxalement renforcé les relations entre cette région en déshérence et Bamako, voire l'archipel urbain ouest-africain. L'« involution de l'État » s'inscrirait bien sûr en porte-à-faux par rapport à la conception occidentale et

12. Prasenjit Duara, "State involution: a study of local finances in North China, 1911-1935", *Comparative Studies in Society and History*, 29 (1), janvier 1987, pp. 132-161. Voir, par exemple, Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, op. cit., p. 165 sqq., 181 sqq., 188 sqq.

13. Jean-François Bayart, Béatrice Hibou et Stephen Ellis, *The Criminalisation of the State in Africa*, op. cit.

14. Janet Roitman, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, op. cit.

libérale contemporaine de la gouvernance, mais dans la continuité historique de sociétés dont les anthropologues et les historiens ont démontré qu'elles avaient l'instabilité pour règle, et l'inachèvement comme ligne d'horizon¹⁵. Or, « le moment "néolibéral" n'a pas nécessairement diminué la formalisation autant qu'il a étendu sa fragmentation », relève Jane Guyer¹⁶.

DISSIDENCE ÉCONOMIQUE ET UNITÉ NATIONALE AU MALI

Alors que pendant les premières décennies de l'indépendance le nord du Mali survit grâce aux petits trafics (*al-frūd al-halāl*) et à l'émigration dans les pays voisins – notamment l'Algérie et la Libye –, l'émergence du trafic de cigarettes et d'armes à partir des années 1980 changea la configuration des réseaux économiques et posa les conditions matérielles pour l'éclatement de la rébellion de 1990, amorçant la diffusion de la violence et de l'insécurité généralisée dans la région. Les tribus Tilemsi¹⁷ seront celles qui profiteront le plus de cette situation. Les marchands algériens, qui dominaient les réseaux transsahariens depuis la Seconde Guerre mondiale, s'étaient établis localement parmi les Tilemsi

15. Voir, par exemple, Michel Izard, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta blanche)*, Cambridge, Cambridge University Press, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), 1985; Éliane de Latour, « Maîtres de la terre, maîtres de la guerre », *Cahiers d'études africaines*, 95, pp. 275-276 et 296-297; Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, p. 115 *sqq.*

16. Jane Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, *op. cit.*, p. 157 : "the 'neoliberal' moment has not necessarily decreased formalization so much as extended its piecemeal".

17. D'après l'histoire locale, les Tilemsi originaires de la zone située entre Gao et Kidal, au Mali, sont descendants des tribus mauritaniennes qui ont répondu à l'appel d'aide militaire des Kunta contre les Iwellemeden. À la suite de leur défaite, ils sont restés sur place, subordonnés aux Kunta.

d'origine nomade par le mariage avec leurs femmes, et employaient leurs beaux-parents comme commis voyageurs et collaborateurs dans leurs activités. À la suite des violences perpétrées dans les années 1990, et craignant les expropriations anti-Blancs, la plus grande partie des Algériens quittèrent le nord du Mali, de sorte que leurs anciens employés Tilemsi prirent la relève dans leurs activités commerciales. Ceux-ci, dans le contexte de la mise en armes du Nord, sauront profiter des occasions économiques offertes par cette situation fluide : à savoir le développement des réseaux d'enlèvement des Occidentaux, en association avec les islamistes algériens transfuges installés au Mali à partir de la moitié des années 1990 – lesquels formeront l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) en 2007 – et le trafic de cocaïne de provenance sud-américaine. Les Tilemsi se montreront capables de s'approprier les opportunités de la globalisation. Vis-à-vis d'un espace de dissidence économique et politique potentiel, le gouvernement malien se trouva contraint de renforcer le contrôle de sa périphérie, en mobilisant le schéma néo-impérial. Le Président Amadou Toumani Touré coopta les Tilemsi, ainsi que les autres groupes historiquement subalternes Imghad et Idnane, en leur octroyant divers avantages politiques – connivence avec les fonctionnaires, les douanes, la police – et militaires – personnalisation de certaines brigades, comme celles d'Ag Gamou et d'Ould Meydou – tout en sous-traitant la gestion militaire du Nord et des routes de contrebande dans une perspective anti-Ifohas. En revanche, toute une série de fonctionnaires liés à la Sécurité d'État ou à la Présidence avaient droit à une partie des profits ainsi engrangés, dans une relation qui rappelle la pratique impériale du tribut. La cession de morceaux du « gâteau » au pouvoir central à la fois *(i)* implique la reconnaissance de la prééminence de cette autorité, et *(ii)* formalise la relation de dépendance politique qui est nécessaire pour que la protection puisse être accordée. Ainsi, le maire de Tarkint, Baba Ould Cheikh, en contact direct avec le Président Amadou Toumani Touré qui l'appelait « mon bandit », serait impliqué dans les affaires les plus louches de la Présidence Touré, les négociations avec AQMI pour la libération des otages relative à l'épisode d'« Air Cocaïne ».

Au-delà des nombreux épisodes de violence intercommunautaire qui ponctuent la période de la Présidence Touré, il faut retenir que ce moment

d'accumulation primitive – lequel perdure jusqu'à présent, *mutatis mutandis* – bouleverse les équilibres politiques en engendrant l'intégration, même de façon non orthodoxe, du nord du pays à Bamako grâce à la formation de nouveaux liens sociaux et économiques entre centre et périphéries que tissent ces intermédiaires. La monétarisation des relations sociales et politiques, la hiérarchisation poussée de la société, la centralité de la médiation politique et du parrainage, l'impunité généralisée pour les crimes administratifs et économiques, le détournement de fonds publics et le contournement des lois, notamment par ceux qui les écrivent, l'enrichissement personnel comme seule source de prestige sont des catégories par lesquelles on pense la vie en société, et qui constituent le cadre de sens des comportements. Le concept de légalité formelle n'est pas étranger à cette synthèse, mais il est mobilisé à la lumière d'un autre but : le sentiment d'agir de façon équitable par rapport à ce que l'on considère « juste » – idée en soi hybride en tant que produit des différentes imbrications des temporalités du politique. L'« équité » demeure donc un concept fragmenté et pluriel. Si, au niveau idéal, l'esprit bureaucratique a l'ambition de donner une cohérence aux incongruences à travers la priorisation de la conformation aux règles formelles, l'action des intermédiaires se réapproprie celui-ci pour vivifier ces incongruences, car ce sont elles qui représentent l'élément central de reproduction de leur système de pouvoir. Il s'agit d'accompagner la montée en puissance d'une situation problématique, pour ensuite pouvoir la résoudre et empocher les « frais de commission » – ou les « gains marginaux » – qu'il s'agisse de capital politique, économique ou de prestige. Ce genre de pratiques relève du répertoire de la différence, et rappelle à certains égards le mécanisme de négociation des notables locaux, voire des bandits, avec la Sublime Porte de l'Empire ottoman, que décrit Karen Barkey¹⁸. Cette même rationalité, on peut également la repérer dans la relation entre centre et périphéries, bien que la distance physique, même si elle est de moins en moins incisive à la lumière de la technique moderne, ramène dans ce cadre une pluralité d'histoires qui

18. Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats: The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, Cornell University Press, 1994.

multiplie les malentendus et, quant au sens, les éléments de divergence. Le gouvernement de la pluralité appelle, on l'a vu, à la mobilisation des répertoires impériaux et donc à l'intermédiation comme stratégie de gouvernement : souffler sur le feu de la tension entre différence ethnique et homologation citoyenne, entre unicité de la loi et multiplicité des équités restreint l'accès au système de pouvoir à ceux qui peuvent mobiliser plusieurs répertoires.

Par rapport à la combinaison entre statut et scolarisation des « Écoles des Chefs », la trajectoire des Tilemsi mobilise beaucoup plus la réussite économique entrepreneuriale, la violence et le parrainage politique, et ainsi façonne différemment le politique. Leur insertion dans les dynamiques commerciales capitalistes et la mise en armes des sociétés, mentionnée auparavant, leur fournissent les moyens économiques et matériels de rompre avec les hiérarchies locales. Leur refus de payer le tribut « traditionnel » aux Kunta, voire la victoire de leur candidat aux élections locales sur les candidats des Kunta, engendrent une opposition qui finit par éclater dans les violences Kunta-Tilemsi de 1999¹⁹. Ould Mataly, l'actuel député Tilemsi de Bourem, figurait parmi les protagonistes de ces violences, que l'on pourrait aisément interpréter en termes de razzias. À la suite d'un accord négocié par le gouvernement malien, Ould Mataly dut restituer aux propriétaires légitimes 4 barils de diesel, une radio, un fusil de chasse, 500 moutons, 70 chameaux, 111 cartouches de Marlboro, un pick-up Toyota et 310 000 FCFA²⁰. Dans les années 2000, sous la Présidence Touré, Ould Mataly représentait l'aile affairiste et institutionnelle des Tilemsi. Son nom est associé à plusieurs épisodes de *kidnapping-for-ransom* et de trafic de drogue. À l'apparition du MUJAO, en 2012, il en devient l'un des principaux bailleurs, tout en poursuivant ses trafics sous la protection des moudjahidins. Lors de l'opération Serval au Mali, il négocie avec l'armée française – au grand étonnement des entrepreneurs qui ne travaillaient pas dans la drogue – pour ensuite

19. Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, op. cit., p. 112.

20. Wikileaks, 'Electoral Tensions In Tarkint: Where Aqim, Arab Militias, And Tuaregs Meet', [online] 09BAMAKO280_a, 8 May 2009.

s'emparer d'une partie du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) qui devient le noyau dur, avec le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA), de la Plateforme loyaliste. Alors que le MAA était exclu de l'accord de Ouagadougou, en 2013, la Plateforme parvient à participer aux accords d'Alger, et donc à en toucher les dividendes. Les filles d'Ould Mataly sont mariées à des entrepreneurs Tilemsi mêlés aux trafics, tandis que lui-même gère, par le truchement de son fils, l'entreprise de transport «Tilemsi», fondée récemment et célèbre pour son achat de plusieurs cars Mercedes flambants neufs et climatisés, les plus haut de gamme parmi toutes les compagnies de transport maliennes, ainsi qu'indirectement plusieurs compagnies de construction. Député de Bourem, membre de la commission préparatoire de la Conférence d'entente nationale en mars 2017, il est également membre du comité directeur du Rassemblement pour le Mali (RPM), le parti pivot de la majorité présidentielle. Capable de menacer ouvertement les plus hauts représentants des institutions, il s'exprimait en 2016 sur la situation politique dans ces termes :

«Alors, écoute-moi bien, enfant. L'État [les structures étatiques] au Mali est comme un vieil homme avec plusieurs femmes [qui représentent les rebelles] : si une des femmes quitte la maison, quelqu'un de la famille ou d'entre les amis du mari peut la faire revenir ; il lui donne 200 000 ou 300 000 francs, pour calmer les choses, elle reviendra... Mais le problème n'est pas réglé comme ça : elle pourra partir de nouveau le jour suivant. Et qu'est-ce qu'elles diront les autres femmes, qui sont restées fidèles à leur mari ? Leur fidélité n'est pas récompensée. Elles aussi essaieront donc de quitter la maison pour recevoir des cadeaux, en rivalisant avec les autres [sur la valeur des cadeaux]... Il n'y a qu'une seule solution : il faut que le mari résolve ses problèmes avec chacune des femmes dans l'obscurité de la chambre à coucher, lui et elle, seuls. Tu dis quoi, que le mari est vieux, et fatigué, et comment pourra-t-il ? Ah ! petit c'est simple : il faut négocier, je te donne – tu me donnes. Les Noirs ici ne le comprennent pas, ils ne comprennent rien : les Arabes aiment le luxe, les belles filles, les belles maisons, ils sont commerçants. Ils aiment l'argent ».

Plusieurs répertoires mentionnés auparavant émergent de son discours : la représentation de l'État comme une famille polygame – avec ses mécanismes de fonctionnement : la rivalité entre les femmes pour la primauté devant le mari-État, « moteur non mû » et origine des honneurs dont le rôle n'est pas mis en question –, la pluralité des composantes de la famille qui rime avec la pluralité des communautés maliennes, la monétarisation des relations sociales et le cadeau comme marqueur de la hiérarchie sociale, les signes de prestige, ainsi que la médiation derrière les coulisses – on revoit ici l'importance des répertoires du secret et de l'invisible – comme clé de l'action politique, et le rôle crucial de l'intermédiaire, l'« ami du mari » qui peut convaincre les femmes de revenir parce que lui seul maîtrise la pluralité des lisières à mobiliser pour que la réponse soit positive. Pourtant, au-delà des gens qu'Ould Mataly peut acheter ou qu'il « a fait » grâce au travail et aux bonnes affaires, gens pour qui il représente à la fois un père et un chef de guerre – « Ould Mataly, c'est mon père, je pourrais me prendre une balle pour lui, je donnerais ma vie » – il n'a pas d'enracinement populaire dans son fief natal, puisque la mémoire de l'état « servile » de sa famille est encore très forte. La base ne le suit pas. Dans les mots de Bajan Ag Hamatou, chef des Iwellemedan, « le problème avec Ould Mataly est que son père faisait du thé²¹, tout comme son grand-père et son arrière-grand-père. Pour quelqu'un comme ça, l'argent ne suffira jamais pour se défaire de son état servile. Même s'il devient Président, il pensera qu'on l'a élu pour se moquer de lui ». Ould Mataly reçoit alors le respect des cadets, des hommes nouveaux qu'il a poussés vers l'aisance, des marginaux en quête de fortune et de femmes, à l'occasion du pouvoir politique, mais il ne pourra pas s'insérer dans une dynamique de prestige vis-à-vis de ceux qui mobilisent le répertoire du lignage, que ce soit des Keita bamakois riches ou des Kunta pauvres de Tarkint. La compénétration des durées est à l'œuvre : la voie tracée par les Tilemsi marque un moment historique et structure le champ d'action des autres acteurs

21. « Faire du thé » est une expression qui fait référence à la fonction de domestique ou de « petit » qui s'occupe des travaux les plus humbles.

politiques, qui doivent les suivre sur le terrain de la modernité, tout en essayant de garder leur différentiel « noble ». Désormais, la quasi-totalité des regroupements sociaux au Nord ont des « neveux » ou des « petits-fils » impliqués dans les trafics, dans les mouvements armés et dans le blanchiment d'argent, les catégories historiques « castées » de la division du travail étant brouillées.

Parallèlement, même si l'on prétend se battre pour défendre une identité ethnique à travers l'indépendance, le fédéralisme ou l'autonomie des régions du Nord, la politique saharienne du régime du Président Touré, ainsi que le processus de paix, ont fini par renforcer l'interdépendance politique et économique entre les élites politiques bamakoises et celles, tribales, du Nord. Si, pour le Président Touré, il était incontournable de pouvoir contrôler les flux de ressources qui circulaient au Nord pour maîtriser la « menace » touareg et nourrir sa clientèle – un fait qui le rendait chef –, la mise en place progressive, bien que fort tourmentée, des dispositions d'Alger – le programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), la nomination des autorités intérimaires, le déploiement des patrouilles mixtes, la réforme constitutionnelle et le Comité de suivi des accords –, qui comptent beaucoup en termes de ressources pour la gestion des clientèles politiques, a multiplié les occasions d'interaction, bien rémunérées, entre le gouvernement malien et les élites du Nord qui gravitent désormais autour de la ville de Bamako. Similairement, la nécessité de trouver une façon de sécuriser les capitaux acquis illégalement amène les investisseurs du Nord à sortir des zones de guerre pour que la rentabilité soit la meilleure, et le retour assuré. En outre, une grande partie du capital politique du Président Ibrahim Boubacar Keïta en vue de la prochaine élection, se joue autour de la question du Nord. L'on pourra alors légitimement se demander si, pour paraphraser Charles Tilly, l'intégration du Mali, l'homogénéisation entre ses différentes composantes, la compénétration entre ses temporalités disparates, ne sont pas effectivement en train de se faire en profondeur, bien qu'à travers la violence politique et les activités criminelles. D'ailleurs, si l'on reprend Charles Tilly, rien n'apparaît plus classique que l'analogie entre *“war making and state making, on the one hand, and organized crime, on the other”*.

La région de Gao, plutôt que celle de Kidal, apparaît comme l'épicentre de ce moment d'accumulation, en vertu de sa position favorable pour le commerce entre Bamako, Kidal, Niamey et la frontière burkinabè. Alors que gendarmerie et douane sont désormais présentes sur Tombouctou, à Gao, celles-ci n'étaient toujours pas opérationnelles en août 2016, de sorte que les opérateurs économiques n'avaient pas à dédouaner les marchandises – notamment les produits algériens tels que le couscous, le lait en poudre, les dattes, mais aussi l'essence et les voitures – ce qui permettait une marge de profit appréciable sur les transactions commerciales et un surplus de consommation – donc de ventes – à parité de salaire. En 2016, le paquet de couscous était vendu 4 000 FCFA à Gao, contre 6 000 FCFA avant la crise, et 8 000 FCFA à Bamako. La persistance d'une situation d'insécurité à basse intensité permet donc de s'émanciper de la contrainte fiscale de l'État, tout en insérant les flux commerciaux dans des dynamiques de protection et, par ce biais, en réduisant l'accessibilité économique du Nord à un nombre limité d'acteurs « amis » qui enrichissent les pourvoyeurs de protection. Si l'impasse de Kidal représente la *conditio sine qua non* de survie politique des forces qui ont supporté la rébellion, telles que la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et l'archipel des Ifoghas, ainsi que leur enrichissement, elle est également l'élément qui rend politiquement justifiables la perpétuation du moment d'accumulation économique autour de Gao et l'exercice des monopoles de fait qui renforcent le rôle des intermédiaires locaux, tant « loyalistes » que « rebelles ». La question de la « libération » des routes du poids fiscal de l'État semble centrale dans l'imaginaire malien à la lumière du répertoire impérial du tribut, de façon que le débat sur les dyscrasies entre légalité et équité mentionnées auparavant resurgisse. L'État est un gérant qui fait payer très cher sa légitimité légale, alors qu'il n'offre pas de services proportionnés à son prix : il « fatigue » les gens. En moyenne, 8 ou 9 barrages sont déployés par les forces de sécurité entre Bamako et Tombouctou, et de 13 à 15 barrages sont positionnés entre Bamako et Gao. Si les chauffeurs payaient un droit de passage de 500 à 1 000 FCFA par barrage avant la guerre, les tarifs ont augmenté après 2013, et s'élèvent désormais à des sommes oscillant entre 1 000 et 10 000 FCFA, ce qui représente un tiers des frais de route

en droits de passage. Pour autant, les forces de police et les militaires n'exécutent aucune action de mise en sécurité des routes ni ne poursuivent les bandits qui agressent les camionneurs. L'incongruence entre le prix de la protection et le service obtenu est donc perçue par les transporteurs comme une « injustice » manifeste. L'obligation de payer aux barrages ne constitue pas une incohérence morale en soi, mais cette disproportion entre la prestation effective et son coût enfreint les règles de l'équité. De façon similaire, le MNLA a échoué à gagner les cœurs des Maliens par des droits de passage prohibitifs qui inscrivaient la protection davantage dans le répertoire du pillage que dans celui de l'échange – même inégal – de services : les sommes requises étaient aléatoires – se situant entre 20 000 et 150 000 FCFA pour transiter par Kona ou Douentza, villes frontalières entre le Nord occupé et le sud du Mali, sur la route de Gao et Tombouctou, pendant la crise –, parfois des biens étaient saisis, ou la violence était utilisée, ce qui rendait incompréhensible et imprévisible la politique du MNLA en matière de transports. En revanche, si AQMI ne semble pas avoir déployé des hommes sur le terrain, et apparaissait plus comme une sorte d'unité d'élite, bien dotée en argent, en maîtrise technique et en contacts, que comme un banal groupe armé, les moudjahidins du MUJAO donnaient une impression de cohérence et de transparence, fondée sur la répétitivité et la prévisibilité des comportements de ses hommes. Ses combattants ne demandaient aucun droit de passage, fournissaient des escortes aux camionneurs, donnaient un numéro à appeler en cas de panne ou d'attaque de « coupeurs de route », et se lançaient à la poursuite des éventuels bandits. Leur protection était gratuite et très efficace, et les retombées économiques de cette politique publique étaient très positives pour les commerçants. Ce schéma dynamisait le moment d'accumulation, tout en mobilisant une marque de domination qui s'inscrivait dans l'application d'un code de morale publique inspiré de la charia, plutôt que dans le prélèvement d'un impôt « lourd », en prohibant les cigarettes, la musique, les appareils de photo ou les radios, et en régissant de façon stricte les relations entre les sexes. Il favorisait les investisseurs, les commerçants et les aventuriers qui voulaient « oser » : « En 2012, je ne possédais même pas un vélo. Je me suis lancé dans les affaires à l'époque du MUJAO, et maintenant j'ai trois

voitures, une villa, j'ai fait du commerce, du BTP [Bâtiment et travaux publics] et de la location de 4x4 aux ONG », explique ainsi l'un des gérants de la compagnie Tilemsi. L'insertion des entrepreneurs du Nord dans les réseaux globaux s'est donc matérialisée par la réinvention des répertoires impériaux de la protection, de la médiation et de l'impôt. Ce moment d'accumulation apparaît alors comme un élément décisif dans le façonnement des relations politiques et dans la formation de l'État. La violence qui accompagne cette phase ne semble pas contrer les processus d'homogénéisation des sociétés et de compénétration entre temporalités disparates que, au contraire, les stratégies d'investissement semblent incarner. Le rôle de Bamako comme lieu de mise en sécurité des capitaux, ainsi que son importance dans le maintien du levier local par les intermédiaires, semblent indiquer une mise à jour du registre de la mobilité historique dans le double référentiel transnational et national, où la résilience des liens familiaux et commerciaux, ainsi que la tendance centrifuge, s'imbriquent aux codes étatiques et formels des institutions, de la politique nationale et de la socialisation bamakoise. Les liens familiaux comptent, mais ils ne représentent plus la façon exclusive de tisser des liens économiques. D'autres formes « contractualisées », fût-ce dans un cadre de protection et de violence, ont émergé, des formes qui relèvent d'une allure nationale. Se pose alors la question de savoir si ce moment d'accumulation ne pourrait pas s'appuyer désormais sur des bases économiques formelles, qui pourraient sécuriser les profits tout en consolidant l'intégration nationale, ou si la violence et les luttes politiques qui ont affligé le Mali ces dernières années ne finiront pas par produire des résultats économiques somme toute très modestes vis-à-vis de l'investissement politico-militaire, si la montagne de la guerre ne finira pas par accoucher d'une souris.

En Afrique saharo-occidentale, l'Europe se trouve en définitive dans une double impasse : (i) celle de la lutte militaire contre le djihadisme, qui se referme comme un piège sur elle, la guerre appelant la guerre ; (ii) celle de la construction idéologique d'une crise migratoire dont le traitement

est vain, se révèle de plus en plus criminel en raison du nombre des victimes qu'il provoque et des compromissions avec les trafiquants libyens qu'il suppose, et à terme insoutenable politiquement, voire juridiquement. Seule l'invention d'un nouveau modèle de gouvernance, moins distordu par rapport aux legs de l'Afrique ancienne que celui de la « territorialisation » national-libérale d'origine coloniale, et capable d'administrer positivement l'itinérance tant des bêtes que des hommes, serait à même de la sortir du piège. Si l'on admet que le Sahara a connu, dans la longue durée, une réelle gouvernance en dehors de toute souveraineté étatique effective, et s'est toujours caractérisé par son « cosmopolitisme »²², il n'est pas étonnant que le piège se soit refermé dans ses confins, au Sahel, en Tripolitaine et en Cyrénaïque.

22. Ghislaine Lydon, *On Trans-Saharan Trails: Islamic Law, Trade Networks, and Cross-Cultural Exchange in Nineteenth-Century Western Africa*, op. cit. ; Judith Scheele, *Smugglers and Saints of the Sahara. Regional Connectivity in the Twentieth Century*, op. cit.

Liste des sigles et abréviations

AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AOF	Afrique Occidentale Française
APD	Aide publique au développement
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CBLT	Commission du Bassin du lac Tchad
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
FCFA	Franc CFA
FEBEVIM	Fédération des groupements interprofessionnels de la filière bétail et viande au Mali
FENAPHAB	Fédération nationale des producteurs d'huile et d'aliments bétail
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FLM	Front de libération du Macina (Mali)
FMI	Fonds monétaire international
FPI	Front patriotique ivoirien
Frolinat	Front de libération nationale du Tchad
GAITA	Groupe d'autodéfense touareg Imghad
MAA	Mouvement arabe de l'Azawad

MENA	<i>Middle East and North Africa</i> (Moyen-Orient et Afrique du Nord)
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
Nerica	<i>New Rice for Africa</i>
OCRS	Organisation commune des régions sahariennes
ODD	Objectifs de développement durable (Nations unies)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement (Nations unies)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAS	Programme d'ajustement structurel (FMI / Banque mondiale)
PDI-BS	Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
RCA	République centrafricaine (Centrafrique)
RDC	République démocratique du Congo
RPM	Rassemblement pour le Mali
SDF	<i>Social Democratic Front</i> (Cameroun)
SDN	Société des Nations
UDEAC	Union douanière et économique de l'Afrique centrale
UE	Union européenne
USD	Dollar américain

Table des matières

Remerciements.....	5
Introduction	7
L'espace historique de l'Afrique occidentale et saharienne...	13
Des empires aux États-nations postcoloniaux	16
<i>Historicité et gouvernance contemporaine au Mali</i>	19
Zones commerciales et gains marginaux	35
Le legs de l'esclavage	40
<i>La mémoire historique dans le royaume d'Oku,</i> <i>au Cameroun</i>	42
Situations et moments d'historicité.....	47
<i>Le moment Sida</i>	49
Les terroirs historiques.....	57
<i>Le terroir historique de Djenné, au Mali</i>	57
La combinatoire conflictuelle du bassin du lac Tchad ...	69
Le moment de l'État colonial	83
Les trois grandes transformations de l'ordre colonial.....	87
L'appropriation de l'État colonial par les sociétés africaines	92
La réinvention de l'État colonial par les sociétés africaines	101

La gouvernance par le bas	111
Persistence et contraintes des pratiques de mobilité	113
<i>La politique de la vache au Mali</i>	117
Les nouvelles formes de la participation civique	122
Vers un « gouvernement dans la violence » ?	133
<i>Dissidence économique et unité nationale au Mali</i>	140
Liste des sigles et abréviations	153

Collection «Terrains du siècle»

- BOSA Bastien et WITTERSHEIM ERIC (dir.), *Luttes autochtones, trajectoires postcoloniales (Amériques, Pacifique)*, 2009.
- DAHOU Tarik, *Gouverner la mer en Algérie*, 2018.
- DANINO Olivier, *Le Hamas et l'édification de l'Etat palestinien*, 2009.
- DEVEAU Jean-Michel, *Le retour de l'esclavage au XXI^e siècle*, 2010.
- DUBUIS Etienne, *Les naufragés. L'odyssée des migrants africains*, 2018.
- FABBIANO Giulia, PERALDI Michel, POLI Alexandra, TERRAZZONI Liza (dir.), *Les migrations des Nords vers les Suds*, 2019.
- FONTAINE Laurence et WEBER Florence (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle. A qui profitent les règles ?*, 2010.
- GODONG Serge Alain, *Implanter le capitalisme en Afrique. Bonne gouvernance et meilleures pratiques de gestion face aux cultures locales*, 2011.
- GRANNEC Christophe (dir.), *Les chrétiens dans la mouvance altermondialiste*, 2011.
- GUILLAUD Yann, *Biodiversité et développement durable*, 2007.
- HACHEMAOUI Mohammed, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, 2013.
- HOLDER Gilles (dir.), *L'islam, nouvel espace public en Afrique*, 2009.
- JAGLIN Sylvie, DUBRESSON Alain, *Eskom. Electricité et pouvoir en Afrique du Sud*, 2015.
- LAFARGUE Jérôme, *Les élections générales de 2007 au Kenya*, 2008.
- LECLERC DU SABLON Jacques, *Chemin faisant dans le siècle chinois*, 2012.
- LONG Baudouin, *L'Egypte de Moubarak à Sissi*, 2018.
- MAINDO M. NGONGA Alphonse et KAPAGAMA IKANDO Pascal (dir.), *L'Université en chantier en RD Congo*, 2012.
- MERCIER SUISSA Catherine, *Entre délocalisations et relocalisations. Mobilité des entreprises et attractivité des territoires*, 2011.
- OTIS Ghislain (dir.), *Le juge et le dialogue des cultures juridiques*, 2013.
- PACQUEMENT François, *Dans les laboratoires du développement*, 2017.
- PACQUEMENT François et LOMBARD Margaux, *L'histoire de l'AFD en Haïti*, 2018.
- PERRET Thierry, *Mali. Une crise au Sabel*, 2014.
- PIGEAUD Fanny, *Au Cameroun de Paul Biya*, 2011.
- PIQUEMAL Leslie (dir.), *Enjeux et luttes autour du genre en Egypte*, 2018.
- POMMEROLLE Marie-Emmanuelle et SIMEANT Johanna (dir.), *Un autre monde à Nairobi. Le Forum social mondial 2007 entre extraversion et causes africaines*, 2008.
- RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*, 2012.

- ROSENFELD Martin, *Car connection. La filière euro-africaine de véhicules d'occasion*, 2017.
- RUDEL Christian, *Réveils amérindiens. Du Mexique à la Patagonie*, 2008.
- SAIBOU Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, 2010.
- SCOTT Stewart Andrew, *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise*, 2008.
- SIGNE Landry, *L'innovation en stratégies de développement en Afrique. Acteurs nationaux, régionaux et internationaux*, 2015.
- STEINER Béatrice, *Cybercafés de Bamako. Les usages d'internet au prisme de la parenté et des classes d'âges*, 2011.
- THEDE Nancy, *Hybridité politique et résistances dans les pays du Sud*, 2015.
- VALLEE Olivier, *La société militaire à Madagascar*, 2017.

Collection « Recherches internationales »

- ADELKHAH Fariba, *Être moderne en Iran*, 2006.
- ADELKHAH Fariba, *Les mille et une frontières de l'Iran. Quand les voyages forment la nation*, 2012.
- ADELKHAH Fariba et BAYART Jean-François, *Voyages du développement. Emigration, commerce, exil*, 2007.
- ARSENE Séverine, *Internet et politique en Chine*, 2011.
- BANEGAS Richard, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, 2003.
- BARB Amandine et LACORNE Denis (dir.), *Les politiques du blasphème*, 2018.
- BAYART Jean-François et WARNIER Jean-Pierre, *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, 2004.
- BERTRAND Romain, *Etat colonial, noblesse et nationalisme à Java. La Tradition parfaite*, 2005.
- BERTRAND Romain, *Indonésie : la démocratie invisible. Violence, magie et politique à Java*, 2002.
- BERTRAND Romain, BLAIS Hélène, SIBEUD Emmanuelle (dir.), *Cultures d'empires. Échanges et affrontements culturels en situation coloniale*, 2015.
- BONO Irene, HIBOU Béatrice, MEDDEB Hamza et TOZY Mohamed, *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, 2015.
- BOSA Bastien, *Itinéraires aborigènes. Histoire des relations raciales dans le Sud-Est australien*, 2012.
- BOUSSOU Jean-Marie, HOCHRAICH Diana et MILELLI Christian (dir.), *Après la crise. Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation*, 2003.
- BRIQUET Jean-Louis, *Mafia, justice et politique en Italie. L'affaire Andreotti dans la crise de la République (1992-2004)*, 2007.
- BRIQUET Jean-Louis et FAVAREL-GARRIGUES Gilles, *Milieus criminels et pouvoirs politiques. Les ressorts illicites de l'État*, 2008.
- CARREL Marion et NEVEU Catherine, *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, 2014.
- CLAYER Nathalie, *Aux origines du nationalisme albanais*, 2018.
- COHEN James, DIAMOND Andrew J. et VERVAECKE Philippe, *L'Atlantique multiracial. Discours, politiques, dénis*, 2012.
- COMBES Hélène, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, 2011.
- DUCLOS Nathalie (dir.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, 2010.
- GOURISSE Benjamin, *La violence politique en Turquie. L'Etat en jeu (1975-1980)*, 2014.
- GRAJALES Jacobo, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, 2016.

- GRAJALES Jacobo et LE COUR GRANDMAISON Romain (dir.), *L'Etat malgré tout*, 2019.
- GRANJON Marie-Christine (dir.), *Penser avec Michel Foucault. Théorie critique et pratiques politiques*, 2005.
- HASSNER Pierre et MARCHAL Roland, *Guerres et sociétés. Etat et violence après la Guerre froide*, 2003.
- HERMET Guy, KAZANCIGIL Ali, PRUD'HOMME Jean-François, *La gouvernance. Un concept et ses applications*, 2005.
- HIBOU Béatrice et BONO Irène (dir.), *Le gouvernement du social au Maroc*, 2016.
- KERNEN Antoine, *La Chine vers l'économie de marché. Les privatisations à Shenyang*, 2004.
- LABRUNE-BADIANE Céline et SMITH Etienne, *Les Hussards noirs de la colonie*, 2018.
- LACORNE Denis et TONY Judt, *La politique de Babel. Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples*, 2002.
- LOPEZ CABALLERO Paula, *Les Indiens et la nation au Mexique. Une dimension historique de l'altérité*, 2012.
- LORENC VALCARCE Federico, *La sécurité privée en Argentine*, 2011.
- MARTIN Denis-Constant (dir.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, 2010.
- MARTIN Denis-Constant (dir.), *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, 2002.
- MASSICARD Elise, *Gouverner par la proximité*, 2019.
- MENGIN Françoise, *Fragments d'une guerre inachevée. Les entrepreneurs taïwanais et la partition de la Chine*, 2013.
- MENGIN Françoise, *Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin*, 1998.
- MODOUX Magali, *Démocratie et fédéralisme au Mexique (1989-2000)*, 2006.
- POITEVIN Guy, en collaboration avec RAIRKAR Hema, *Ambedkar! Des intouchables chantent leur libérateur. Poétique d'une mémoire de soi*, 2009.
- RAGARU Nadege et CAPELLE-POGACEAN Antonela, *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme. Consommer à l'Est*, 2010.
- RECONDO David, *La démocratie mexicaine en terres indiennes*, 2009.
- REVEY Sandrine et LANGUMIER Julien (dir.), *Le gouvernement des catastrophes*, 2013.
- SAIAG Hadrien, *Monnaies locales et économie populaire en Argentine*, 2016.
- SIGMAN Carole, *Clubs politiques et perestroïka en Russie. Subversion sans dissidence*, 2009.
- TREPIED Benoit, *Une mairie dans la France coloniale. Koné, Nouvelle-Calédonie (1853-1977)*, 2010.
- VALERI Marc, *Le Sultanat d'Oman. Une révolution en trompe-l'œil*, 2007.

- VANNETZEL Marie, *Les Frères musulmans égyptiens. Enquête sur un secret public*, 2016.
- WARNIER Jean-Pierre, *Régner au Cameroun. Le Roi-Pot*, 2009.
- ZAMBIRAS Ariane, *La politique inspirée. Controverses publiques et religion aux États-Unis*, 2015.
- ZAMBIRAS Ariane et BAYART Jean-François (dir.), *La cité culturelle. Rendre à Dieu ce qui revient à César*, 2015.

Collection «Disputatio»

- BAYART Jean-François, *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, 2010.
- BAYART Jean-François, *Sortir du national-libéralisme. Croquis politiques des années 2004-2012*, 2012.
- BEAUCHEMIN Cris et ICHOU Mathieu (dir.), *Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard*, 2016.
- BOURGÉS Hervé, *Pardon my French. La langue française, un enjeu du XXI^e siècle*, 2014.
- CHRETIEN Jean-Pierre (dir.), *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*, 2008.
- COPANS Jean, *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique*, 2010.
- DOZON Jean-Pierre, *Les clefs de la crise ivoirienne*, 2011.
- SEVEGRAND Martine, *La sexualité, une affaire d'Eglise ? De la contraception à l'homosexualité*, 2013.
- YOUNES Michel (dir.), *Le fondamentalisme islamique*, 2016.